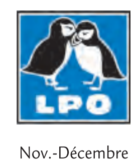
23-6





Ornithos

Revue d'ornithologie de terrain



Nov.-Décembre
2016 (nº 122)

ISSN 1254-2962 – 8 €

Ornithos

Numéro 23-6 **Revue d'ornithologie de terrain** Novembre-Décembre 2016

Photo de couverture : Râle d'eau *Rallus aquaticus*, adulte, Hyères, Var, février 2012 (Aurélien Audevard).

Dessins au trait (François Desbordes) : 289 Râle d'eau *Rallus aquaticus*, 300 « Rapport du CHN », 330 « Analyses bibliographiques », 334 « Nouvelles ornithos ».

Ornithos
Revue éditée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux
Les Fonderies Royales, BP 90263, 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél. 05 46 82 12 34 – E-mail : *ornithos@lpo.fr* – Site Internet : *www.lpo.fr*
Responsable des publications LPO, conseiller éditorial : Yann Hermieu
Directeur de publication : Philippe J. Dubois (*philippe.dubois@lpo.fr*)
Rédacteur en Chef : Marc Duquet (*ornithos@lpo.fr*)

Maquette : « Les Petits Hommes » **Mise en page** : Marc Duquet
Résumés anglais : Dr Griff J. Warrilow **Correction** : Guilhem Lesaffre
Articles, notes, courriers, photos et dessins pour publication :
Marc Duquet, *Ornithos*, 22 avenue du Tambourin, 34230 VENDÉMIAN
Tél. 04 67 96 77 90 ou 06 10 83 38 52 – E-mail : *ornithos@lpo.fr*
Marketing et promotion : Yann Hermieu, LPO, Les Fonderies Royales, BP 90263, F-17305 ROCHEFORT CEDEX. Tél. 05 46 82 12 34
Abonnements et achat de numéros : Béatrice Bertrand, LPO, BP 90263, F-17305 ROCHEFORT CEDEX. Tél. 05 46 82 12 41 – E-mail : *adhesion@lpo.fr*
Tarif d'abonnement 2017 (6 numéros) : France et Europe ; membre LPO 39 € ; non-membre LPO 44 € ; paiement par carte bancaire ou par chèque libellé à l'ordre de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (ou LPO).
Photogravure : Lézard Graphique, Aytré **Impression** : Imprimerie Lagarde, Breuillet, labellisée Imprim'Vert **N° de commission paritaire** : 1220 G 87371
ISSN 1254-2962 **Dépôt légal** : bimestriel, novembre-décembre 2016.

Ornithos publie des articles et notes traitant de l'observation, de l'identification, du statut, de la biologie et de la protection des oiseaux du Paléarctique occidental, en particulier de France. *Ornithos* publie ainsi les rapports annuels du réseau de suivi des espèces nicheuses rares et menacés en France (réseau ENRM), du Comité d'Homologation National (CHN), les Notes d'ornithologie française, les rapports de la Commission de l'Avifaune Française (CAF), diverses études et enquêtes ornithologiques nationales, des articles d'identification des oiseaux visibles en France, des analyses des nouveaux livres ornithologiques, des photos des derniers oiseaux remarquables observés en France, et diverses informations ornithologiques. Les propositions d'articles et de notes doivent porter sur le statut d'espèces d'oiseaux appartenant à l'avifaune française ; l'identification des oiseaux visibles en France ou en Europe de l'Ouest ; la description de sites français ou internationaux intéressants pour l'observation des oiseaux ; tout sujet ayant trait à l'ornithologie de terrain et à l'avifaunistique française. Les auteurs d'articles et notes s'engagent à réserver à *Ornithos* l'exclusivité des textes qu'ils proposent. Les manuscrits doivent être adressés par e-mail (*ornithos@lpo.fr*), sous forme de fichiers de texte (*Word*, *OpenOffice*, *LibreOffice*, etc. au format *.doc .docx .odt* ou *.rtf*) contenant le texte seul (sans illustration !). Les photographies numériques (au format brut, ni recadré ni retouché, JPEG de préférence) doivent être envoyés séparément (via un serveur *ftp* si leur « poids » est trop élevé). Pour les cartes et les graphiques, un modèle sur papier ou fichier JPEG et un tableau des valeurs sont requis (un fichier vectoriel « éditable », enregistré en *.eps* ou *.wmf* convient également). L'ordre systématique, les noms scientifiques et les noms français utilisés dans *Ornithos* suivent la *Liste officielle des oiseaux de France* (*Ornithos* 23-5 : 254-271), mise à jour par les publications de la Commission de l'Avifaune Française (CAF). Pour les oiseaux qui n'ont jamais été observés en France et qui ne figurent donc pas sur cette liste, les nomenclatures française et anglaise utilisées sont celles de la *Liste des oiseaux du Paléarctique occidental* (*Ornithos* 18-3 : I-XXVIII) et de l'ouvrage *Noms français des oiseaux du monde* (MultiMondes 1993).







Recherche hivernale du Râle d'eau *Rallus aquaticus* en vallée de l'Ognon (Franche-Comté)

Samuel Maas[1]*, Anne-Lise Gérard*[1]*, François Chevaldonnet*[1] *& Francis Raoul*[2]

En dépit de la parution récente de l'atlas des oiseaux de France (Issa & Muller 2015), le Râle d'eau *Rallus aquaticus* reste une espèce encore mal connue de l'avifaune française, classée en catégorie NT (quasi menacé) de la dernière liste rouge des oiseaux de France métropolitaine (UICN France *et al.* 2016). L'espèce est connue pour sa grande discrétion, qui a probablement contribué au fait qu'elle n'est pas systématiquement recherchée dans les milieux favorables. La plupart des habitats aquatiques, quels qu'en soient la taille et le faciès, peuvent abriter l'espèce tant en période de reproduction qu'en hivernage, du moment qu'ils comportent une végétation palustre développée. L'habitat de reproduction optimal est principalement la roselière inondée, mais en hiver, le Râle d'eau peut fréquenter une grande variété de milieux – saulaie, bords de cours d'eau ou d'étang, cariçaie avec bosquet de saules, drain avec phragmites, fossés, peupleraie ou aulnaie humide, bassins de lagunage, zones côtières soumises aux marées, etc. (Géroudet 2009).

C'est sur cette période automnale et hivernale peu étudiée que nous focaliserons notre attention dans cet article. Pour Dubois *et al.* (2008), le passage postnuptial a lieu de mi-août à octobre, mais les éléments apportés récemment par le programme spécifique de baguage en région Nord-Pas-de-Calais précisent la phénologie de l'espèce : la migration postnuptiale court de la troisième décade de septembre à la deuxième décade de novembre, suivie par l'hivernage (Caloin 2014).

[1] *LPO Franche-Comté, 7 rue Voirin, 25000 Besançon*

[2] *Laboratoire Chrono-environnement, UMR 6249 CNRS, Université de Bourgogne Franche-Comté, route de Gray, 25030 Besançon cedex*

Selon ces auteurs, le passage prénuptial s'étend, en France, de la première décade de mars au milieu du mois d'avril.

En Franche-Comté, la répartition du Râle d'eau est liée aux grandes zones humides de plaine mais aussi d'altitude ; ailleurs dans la région, l'espèce est sporadique, et s'installe à la faveur d'un marais ou d'un étang isolé. Il y a 30 ans, l'espèce y était qualifiée de « très discrète » en période de reproduction et considérée comme « plus fréquente qu'on ne le pense, mais passant inaperçue » en période hivernale (GNFC 1984).

Pour le département du Jura, le constat est le même, précisant que l'espèce y est présente toute l'année, notamment en plaine, et migratrice partielle lorsque les conditions climatiques deviennent rudes (GOJ 1993). Des accidents climatiques peuvent d'ailleurs s'avérer éprouvants pour la population nicheuse, à l'image des hivers très froids, tel celui de 1985-1986 ayant engendré une chute des effectifs (GOJ 1993, GODS 1995).

Par la suite, les connaissances sur l'espèce n'ont que peu évolué, tant sur la répartition que sur les effectifs (Paul 2011). La population nicheuse franc-comtoise est évaluée comme « dépassant potentiellement 300 couples », suite à des études menées lors de la mise en place du réseau Natura 2000. Au niveau local, la réserve naturelle du lac de Remoray, Doubs, située à 850-980 m d'altitude, constitue l'un des bastions régionaux de l'espèce et fait l'objet d'un suivi très régulier en période de reproduction. Celui-ci a été mis en place consécutivement au constat de densités remarquables révélées en 1983, avec 35-40 couples sur les 78,55 ha de marais et de tourbières de la réserve, d'une surface totale de 430 ha (Duquet 1987). Réalisé annuellement

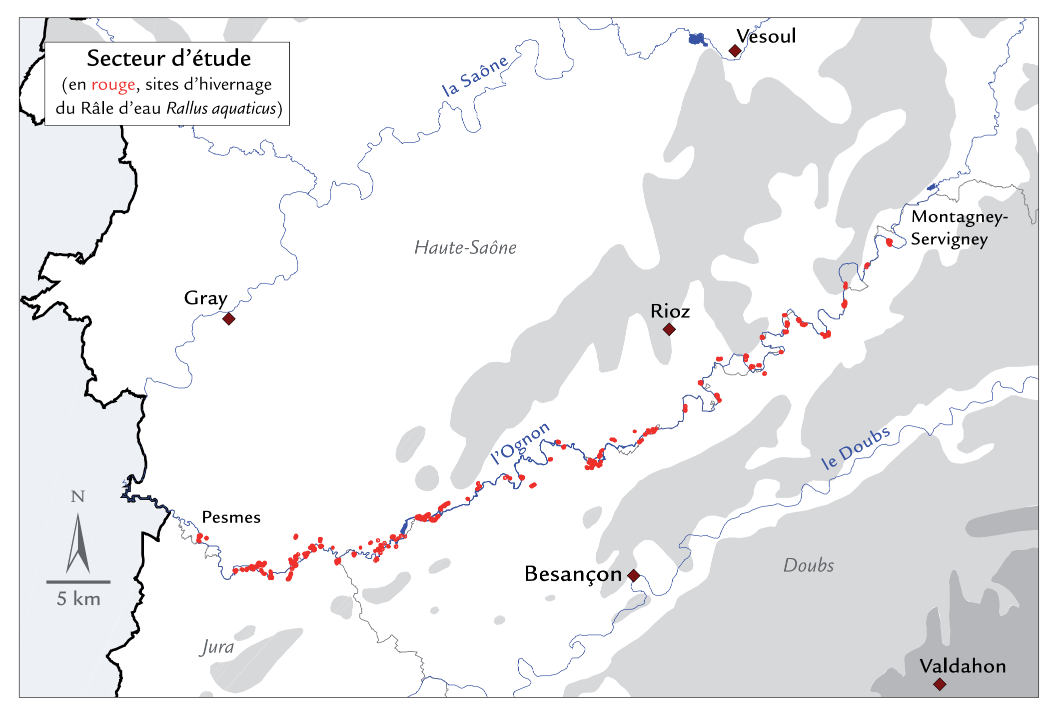


fig. **1.** Localisation du secteur d'étude et des sites d'hivernage (n = 79, en rouge) du Râle d'eau *Rallus aquaticus* dans la vallée de l'Ognon, Franche-Comté. *Location of the study area and wintering sites (n = 79, in red) of Water Rail in the valley of Ognon river, eastern France.*

depuis 1989, le suivi met en évidence un état de conservation favorable pour une population oscillant entre 40 et 60 cantons (Tissot *et al., in prep.*). Ailleurs dans la région, les connaissances sont insuffisantes, aussi bien en période de reproduction qu'en période hivernale.

Afin de pallier cette méconnaissance du statut hivernal du Râle d'eau, un travail préparatoire, visant à recenser les individus de la vallée alluviale de l'Ognon, a été réalisé de l'automne 2012 au printemps 2013 (Chevaldonnet 2013). Une centaine d'oiseaux étaient présents en novembre 2012, décembre 2012 et février 2013, répartis sur une vingtaine de communes. Cet effectif a baissé d'environ 30 % en mars 2013, puis il a été évalué à 13-16 couples nicheurs au printemps 2013 (après la mi-avril).

Alors que ces résultats sont notés à la suite d'un hiver « normal » pour la région, ils ont motivé la poursuite et l'approfondissement des recherches cherchant à répondre à un certain nombre de questions : quelle est l'abondance des hivernants dans la vallée de l'Ognon ? Comment varie l'abondance spatiale et temporelle des oiseaux au cours de la saison automnale et hivernale ? Quel protocole de recherche le mieux adapté mettre en place ? Pour tenter de répondre à ces questions, nous avons réalisé plusieurs sessions de terrain, inventaires et tests méthodologiques sur deux périodes hivernales dans la vallée de l'Ognon, en Franche-Comté. Les principaux résultats sont présentés et discutés dans le présent article. Riches d'enseignements, nous espérons qu'ils pourront susciter la recherche de l'espèce dans d'autres régions françaises.

Secteur et sites d'étude

La vallée de l'Ognon s'étend aux confins de trois départements, dont elle matérialise la limite : la Haute-Saône au nord, le Jura au sud-ouest et le Doubs au sud-est. Le cours d'eau prend sa source dans les Vosges à 904 m d'altitude, serpente sur

214 km quasi intégralement en Franche-Comté, avant de se jeter dans la Saône à 185 m d'altitude. Cette vallée alluviale remarquable est dépourvue de statut de protection et n'est pas intégrée au réseau de sites Natura 2000.
Le secteur couvert par l'étude s'étend sur 70 km entre les villages de Montagney-Servigney, Doubs, à l'est (à 260 m d'altitude) et de Pesmes, Haute-Saône, à l'ouest (à 185 m d'altitude), sur la moyenne et la basse vallée de l'Ognon. Cela représente 134 km de linéaire de cours d'eau (fig. 1).
Les sols bordant le cours d'eau sont essentiellement dévolus à l'agriculture, avec la production de céréales et d'oléagineux. Les prairies sont toutefois encore largement représentées, notamment aux abords immédiats de la rivière. Suivent ensuite des zones marécageuses, d'anciens bras morts, des boisements humides, d'anciennes gravières (y compris en lit mineur) et de nombreux drains.
Les prospections préalables à l'étude (Chevaldonnet 2013) ont permis de préciser la typologie des sites jugés a priori favorables à la présence de Râle d'eau en hiver, en accord avec l'écologie de l'espèce décrite dans la littérature (Koenig 1995, 1999). Les prospections menées dans 79 de ces sites (fig. 1) ont donné lieu à des contacts de Râles d'eau.
La taille des sites varie de 0,05 à 5,87 ha, pour un total cumulé de 117 ha et leur typologie est variable : phragmitaie inondée, traversée par un ruisseau ou à niveau d'eau plus faible, pure ou en mélange avec des bosquets de saules, sous couvert forestier (peupleraie ou boisement clair) ; saulaie pure ou mixte avec cariçaie ; boisement humide inondé sans saule ; fossés envahis ou masqués par la végétation. L'habitat le plus représenté reste, de loin, la phragmitaie, pure ou piquetée de saules, sous peupleraie ou aulnaie.

1. Vallée de l'Ognon au niveau de l'abbaye d'Acey, Jura, mai 2008 (Samuel Maas). Les points de présence hivernale (hivers 2013-2014 et 2014-2015) du Râle d'eau *Rallus aquaticus* sont marqués d'une étoile, les points où la recherche a été infructueuse d'un cercle barré. *Valley of Ognon river at the Abbey of Acey, Jura, eastern France ; the stars show the sites where Water Rail was present during winters 2013-2014 and 2014-2015, the circles indicate those where the search was unsuccessful.*



Méthode de recherche et variables relevées

Pour décrire les riches émissions vocales du Râle d'eau, nous adopterons la terminologie suivante:

• les «cris de cochon» (*kruîîh, kruîî, kruî, krui...*) sont une série sonore descendante émise par les deux sexes, décrite comme des cris par Koenig (1992);

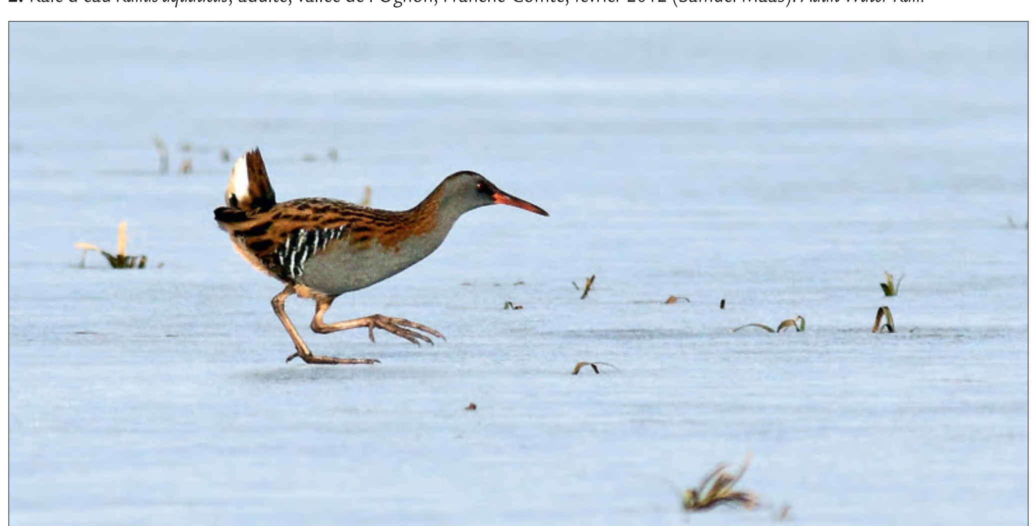
• les «cris de contact» (*djik, djik, djik*... ou *tuk, tuk, tuk*...) sont des cris espacés, aux intonations variées que Koenig (*op. cit.*) ne décrit pas, mais qui sont communément interprétés comme un chant par les ornithologues. Pourtant, le véritable chant n'est que rarement émis et semble être l'œuvre de mâles célibataires (Koenig & Wassmer, comm. pers.); il peut s'agir de très nombreux sons de type «*djik*», extrêmement sonores et émis crescendo, ou d'un simple trille émis de façon très variable. L'étude de Koenig (1995) sert de référence pour l'analyse des données recueillies. L'auteur indique que le nombre de strophes des «cris de cochon» peut renseigner sur le sexe des individus: 1 à 4 syllabes pour un mâle, 7 syllabes et plus pour une femelle. Les individus émettant 5-6 syllabes seraient des mâles dans 85% des cas et des femelles dans 15%.

Au cours des deux hivers consécutifs de 2013-2014 et 2014-2015, nous avons cherché à évaluer l'abondance des Râles d'eau hivernants dans les 79 sites. Les inventaires sur le terrain ont eu lieu au cours des deuxième et troisième décades de novembre et de janvier: du 8 au 30 novembre 2013, du 6 au 26 novembre 2014 et enfin du 10 au 28 janvier 2015; les prospections n'ont pas pu être menées en janvier 2014.

La méthode d'estimation de l'abondance du Râle d'eau s'est fondée sur la repasse (Gibbs & Melvin 1993), à l'occasion d'un passage unique. Celle-ci a été effectuée selon une méthode inspirée du protocole de recensement de la Chevêche d'Athéna (LPO Mission Rapaces 2007). Grâce à une mini-enceinte RadioShack connectée à un lecteur MP3, les cris de cochon et de contact ont été diffusés de façon à obtenir une réponse des oiseaux (tab. 1). En l'absence de réponse, le temps de repasse a été prolongé jusqu'à vingt minutes avant de conclure à une absence supposée du Râle d'eau sur le site. Dans le cas d'une réponse à la repasse, celle-ci a été interrompue afin de noter le nombre d'individus répondant et le nombre de syllabes émises par chacun, dans le cas des cris de cochon. Les oiseaux en couple répondent généralement ensemble, ce qui permet de les distinguer aisément des individus solitaires, car leur réponse simultanée ne permet pas un décompte des syllabes.



2. Râle d'eau *Rallus aquaticus*, adulte, vallée de l'Ognon, Franche-Comté, février 2012 (Samuel Maas). *Adult Water Rail.*



Site (n=79)	Novembre 2013 Individus seuls	Couples	Total (ind.)	Novembre 2014 Individus seuls	Couples	Total (ind.)	Janvier 2015 Individus seuls	Couples	Total (ind.)	Surface (ha)
Moyenne	2,95	0,53	4,01	2,30	0,90	4,10	1,96	0,94	3,84	1,48
Médiane	2	0	2	2	1	3	1	1	3	0,91
Maximum	*17*	*3*	*21*	*10*	*5*	*16*	*11*	*5*	*15*	*5,87*
Minimum	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0,05*
Total	233	42	**317**	182	71	**324**	155	74	**303**	116,98

tab. **1.** Principaux résultats de l'étude menée sur le Râle d'eau *Rallus aquaticus* en hiver dans la vallée de l'Ognon, Franche-Comté.
Main results of the winter study on Water Rail in the valley of Ognon river, eastern France.

Le protocole de repasse a été appliqué aux abords de chaque site favorable, le long d'un parcours (linéaire ou périmètre selon la surface) permettant de répéter l'opération à une distance d'environ 100 mètres. Selon la taille et la configuration des sites, entre 1 et 9 points de repasse ont été nécessaires pour chaque site. À l'occasion du passage de janvier 2015, nous avons également mesuré le temps de première réponse à la repasse.

Principaux résultats

À la faveur d'une meilleure connaissance du terrain, de nouveaux microsites de présence du Râle d'eau ont été découverts, accueillant l'espèce et portant le total à au moins 129 sites favorables sur le secteur d'étude. L'analyse porte sur les 79 sites identifiés comme étant a priori favorables et étudiés au cours des trois périodes.

Abondance

Les principaux résultats de dénombrements sont de novembre 2013, novembre 2014 et janvier 2015 (tab. 1). Ils font état respectivement de 317, 323 et 303 oiseaux, soit une densité moyenne de 2,68 individus par hectare.
Les effectifs totaux par session sont relativement stables à l'échelle du secteur, d'autant plus que quelques oiseaux peuvent fréquenter les (micro-) sites périphériques non intégrés à l'étude. En novembre 2013, 6 sites (7,6%) n'hébergeaient aucun individu, contre 9 (11,3%) en novembre 2014 et 14 (17,7%) en janvier 2015. Cette différence de pourcentage de sites sans individus n'est cependant pas significative d'un point de vue statistique. À noter qu'un seul des sites recensés (1,26%) n'a abrité aucun oiseau pendant les trois campagnes d'inventaires; il s'agit du site présentant la plus faible surface (450 m^2). Tous les autres ont abrité au moins une fois un individu, y compris des sites de taille modeste, comme deux autres sites inférieurs à 0,1 ha. Près de la moitié des sites (moyenne de 44%) accueillent entre 1 et 4 individus, mais les sites majeurs abritent en moyenne plus de 10 individus, soit 8% des sites échantillonnés, concentrant 30% de la population hivernante totale. Ils correspondent par ailleurs aux sites les plus vastes en termes de superficie d'habitat favorable (moyenne de 4,3 ha). Nos résultats montrant que 70% des oiseaux ont été contactés dans des sites de surface modeste, ces derniers représentent ainsi une priorité de conservation, en plus des sites de surface plus importante. Ces résultats locaux sont difficilement exportables à d'autres régions ou d'autres contextes. La répartition des oiseaux, aussi bien en termes de distribution d'effectifs que de répartition spatiale (fig. 2), semble homogène d'une période à l'autre. La corrélation des effectifs entre les trois inventaires est hautement significative.

Sex-ratio

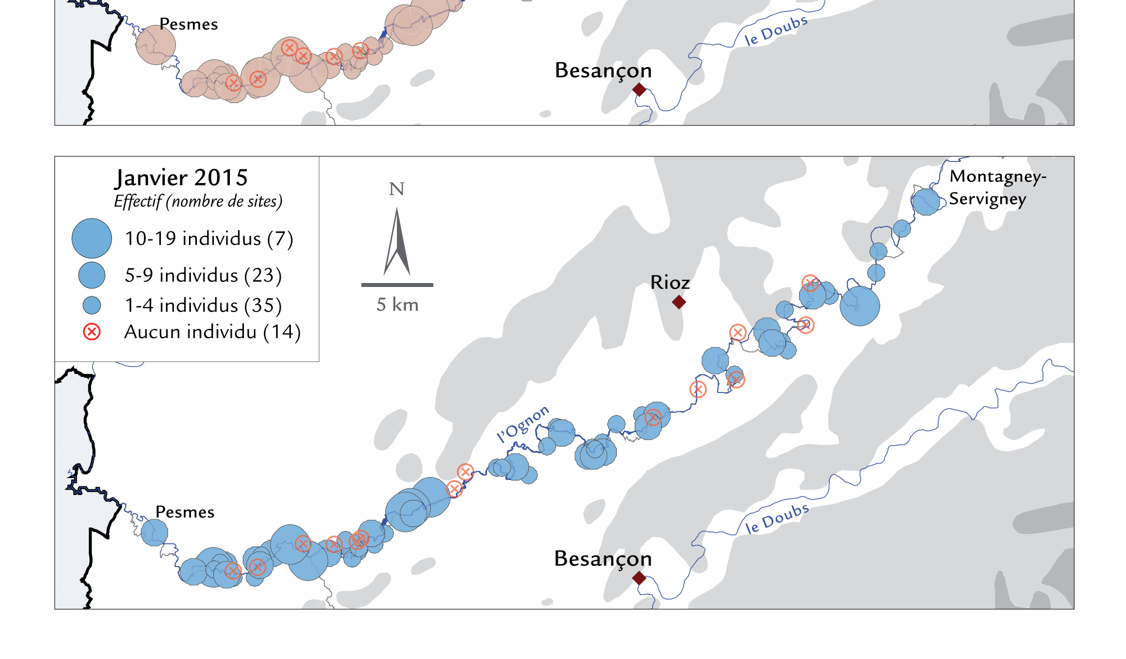
La proportion de contacts pour les couples s'élève à 13,3% en novembre 2013, 21,9% en novembre 2014 et 24,4% en janvier 2015. En suivant les observations de Koenig (1995) quant au nombre de syllabes dans les vocalises des cris de cochon, on obtient un sex-ratio biaisé de manière très significative de 1,42 ± 0,15 en faveur des mâles. Cette proportion mâles/femelles reste constante entre les deux périodes testées, ce qui laisserait penser que les oiseaux sont les mêmes entre novembre et janvier, à moins qu'il ne soit réellement le reflet d'un sex-ratio déséquilibré des populations souches.

Novembre 2013
Effectif (nombre de sites)
> 20 individus (1)
10-19 individus (6)
5-9 individus (17)
1-4 individus (49)
Aucun individu (6)

N
5 km
Montagney-Servigney
Rioz
l'Ognon
Pesmes
le Doubs
Besançon

Novembre 2014
Effectif (nombre de sites)
10-19 individus (9)
5-9 individus (18)
1-4 individus (43)
Aucun individu (9)

N
5 km
Montagney-Servigney
Rioz
l'Ognon



Temps de réponse moyen

Nous avons évalué le temps de réponse des Râles d'eau sur 65 sites occupés (temps qui s'écoule entre le début de l'émission de la piste sonore et celui de la réponse d'un oiseau). La moyenne s'établit à 126 secondes (soit à peine plus de 2 minutes) et la médiane à 45 secondes (valeurs extrêmes : 20 s et 715 s, soit 11 min 55 s). Nous pouvons d'ailleurs noter que sur notre échantillon, il n'existe pas de lien de corrélation statistique entre le temps de réponse et la densité des oiseaux inventoriés, ce qui indique que le temps de réponse est constant quelle que soit la densité d'oiseaux. À partir de ces résultats, nous avons pu établir un taux de réponse équivalent à la probabilité de contacter au moins un oiseau sur un site (tab. 2). Celui-ci présente des résultats proches des courbes asymptotiques, avec obtention rapide d'un taux acceptable : 60 % de réponses après 1 minute de repasse/écoute, 89 % après 6 minutes, puis une augmentation lente pour atteindre 98,6 % dès 12 minutes et 99 % au bout de 20 minutes.

Action	Durée	Temps cumulé	Taux
« cri de cochon »	30 s	30 s	7 %
écoute	30 s	1 min	61 %
« cri de cochon »	30 s	1 min 30 s	69 %
écoute	30 s	2 min	76 %
» »	30 s	2 min 30 s	77 %
« cri de cochon »	30 s	3 min	78 %
écoute	30 s	3 min 30 s	78 %
» »	30 s	4 min	81 %
« cri de contact »	30 s	4 min 30 s	84 %
	30 s	5 min	85 %
écoute	30 s	5 min 30 s	88 %
» »	30 s	6 min	89 %
« cri de cochon »	30 s	6 min 30 s	92 %
	30 s	7 min	92 %
[...]	[...]	[...]	[...]
[...]	[...]	20 min	99 %

tab. **2.** Protocole de repasse utilisé et taux de réponse des Râles d'eau *Rallus aquaticus* en hiver dans la vallée de l'Ognon. *Delay and rate of response of Water Rail to playback in winter in the valley of Ognon river, eastern France.*

Discussion et extrapolation possible

Les suivis du Râle d'eau en vallée de l'Ognon ont produit des résultats intéressants et inattendus, tant cette espèce est peu étudiée en hiver. Le principal enseignement que nous retiendrons est que lorsqu'on cherche l'espèce, on la trouve, et cela plutôt facilement si l'on considère le bilan par rapport au temps investi. Il convient par contre d'éviter les sites gelés sur une longue période, comme cela peut être le cas en altitude ou lors d'une vague de froid longue et intense, ne laissant aucune pièce d'eau libre disponible. Sur la zone d'étude, 79 sites ont été quantifiés lors de trois sessions de terrain, pendant lesquelles 50 nouveaux microsites ont été découverts pour un total de 129 sites favorables à l'espèce en hiver. Si l'on ajoute à l'effectif total une fourchette de 10 à 20 % d'individus ne répondant pas à la repasse (Koenig 1995) – on peut également y inclure les sites non encore identifiés – une fourchette de 400 à 450 oiseaux présents en hiver peut être avancée sur ce seul secteur prospecté.

Comparativement aux données de reproduction sur le même secteur, à savoir 13-16 couples en 2013 (Chevaldonnet 2013) et 13-14 couples en 2015 (Chevaldonnet, non publié), l'effectif de Râles d'eau hivernants serait de 15 fois celui des nicheurs. À noter qu'en hiver, 42 à 74 couples ont répondu lors des prospections, soit 3 à 6 fois plus que le nombre de couples présents en période de reproduction sur le même secteur. Dans la région, les sites d'altitude présentent un rapport inverse, avec par exemple un effectif nicheur régulier de 40 à 60 cantons sur la réserve naturelle du lac de Remoray, située à environ 900 m d'altitude (Tissot *et al., in prep.*), où les conditions de gel et d'enneigement engendrent une fuite altitudinale des oiseaux en hiver. Nous n'avons trouvé que peu de choses au sujet de la migration en couple dans la littérature ornithologique, mais cela suscite deux questions : les couples restent-ils unis sur les sites d'hivernage où ils ne nichent pas ? Ou bien

fig. **2.** Répartition spatiale des effectifs de Râle d'eau *Rallus aquaticus* contactés, par site échantillonné et par session de terrain. *Distribution of responding Water Rail by sampled site and by field session.*

se forment-ils justement sur les sites d'hivernage ? Glutz von Blotzheim *et al.* (1973) pensent que les couples se forment dès leur arrivée sur leurs sites de nidification, mais tous les couples étudiés par Koenig (1995) étaient « *déjà formés au moment de leur découverte* ». Ce dernier se posait déjà la question d'une possible fidélité des couples « *durant toute l'année, voire sur plusieurs saisons de nidification* », question restée sans réponse. Sur la base de ces éléments et de nos résultats, nous suspectons une migration conjointe des couples, qu'il serait utile d'étudier.

En raison de l'absence d'informations dans la littérature sur la densité d'oiseaux en hiver, nos résultats (2,68 individus par hectare) ne peuvent être comparés qu'avec des densités en période de reproduction. Celles-ci varient fortement – de 0,85 individu par hectare en Charente (Sardin 1991) à 4,4 sur les rives du lac de Neuchâtel (Maumary *et al.* 2007) –, mais elles sont le plus souvent proches de 1 individu par hectare. Ces résultats vont dans le sens d'une exigence écologique moindre de l'espèce en hiver. Une territorialité semble être de mise à cette saison, comme en témoignent les nombreuses vocalisations et la distribution détectée sur le terrain. Les individus pourraient d'ailleurs être fidèles aux sites d'hivernage. En effet, les variations spatiales et temporelles sont faibles entre deux hivers successifs et au sein d'un même hiver. À ce stade, on ne peut toutefois exclure le fait que le nombre d'oiseaux soit juste conditionné par la capacité d'accueil du milieu, expliquant ce qui semble être une philopatrie hivernale ; cela pourrait être vérifier au moyen d'un programme de baguage.

Suite aux résultats obtenus en vallée de l'Ognon, la recherche du Râle d'eau a été étendue à l'ensemble de la Franche-Comté, afin de préciser la répartition et les effectifs hivernaux de l'espèce dans la région. Sa présence a ainsi été notée sur 130 mailles (10x10 km) sur la période 2009-2015, soit 33 de plus que pour la période 2009-2012 de l'atlas national. La population hivernante de Franche-Comté a ainsi pu être évaluée à un effectif de 3 000-3 500 individus (LPO Franche-Comté, *in* prep). Alors que l'espèce est décrite comme « *rare dans l'Est (sauf le long du Rhin)* » et qu'elle est absente de la carte de répartition hivernale pour la Franche-Comté dans le *Nouvel inventaire des oiseaux de France* (Dubois *et al.* 2008), la région représente 12,5 % des mailles renseignées au niveau national (Issa & Muller 2015). Selon ces résultats, la Franche-Comté constituerait même un bastion pour l'espèce (fig. 3), alors qu'il s'agit probablement d'un simple reflet du niveau de prospection.

Partiellement sédentaires en France, les Râles d'eau sont rejoints en hiver par des oiseaux d'Europe septentrionale et centrale selon un axe migratoire nord-est/sud-ouest (Guillemont 1991). Ceci est confirmé par les contrôles de bagues pour l'espèce en France (fig. 4, issue de la base de données du CRBPO, MNHN, Paris) ou en Suisse (Maumary *et al.* 2007). L'effectif national des hivernants était estimé à une large fourchette de 10 000 à 100 000 individus (Koenig 1999), reprise pour la période hivernale récente (Issa & Muller 2015). Les zones humides comtoises ne représentent que 3,3 % de la superficie nationale des zones humides (Source : UE-SOeS, Corine Land-

fig. **3.** Carte des données hivernales de Râle d'eau *Rallus aquaticus* pour la période 2009-2013 figurant dans l'atlas des oiseaux de France métropolitaine (Issa & Muller 2015) ; on notera la présence étonnante de l'espèce dans les zones de plaine de Franche-Comté, en comparaison des départements limitrophes. *Winter distribution of Water Rail in France, 2009-2013.*

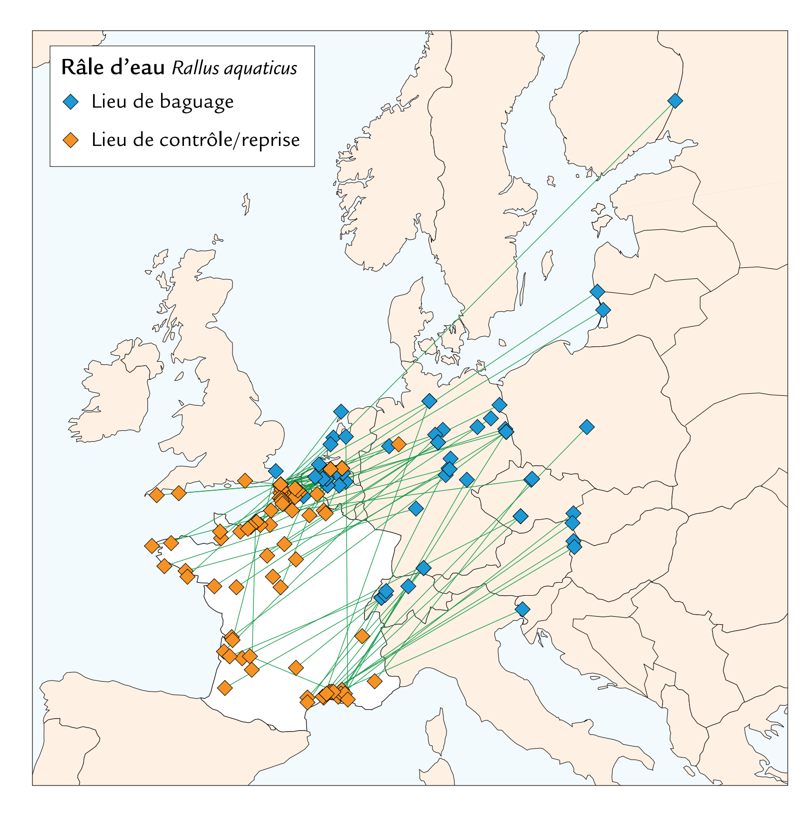


fig. **4.** Représentation spatiale des données sur le baguage du Râle d'eau *Rallus aquaticus* issues de la base de données du CRBPO, MNHN, Paris. *Map of ringing (in blue) and control/recovery sites (in orange) of Water Rail.*

Cover 2006). L'extrapolation à l'échelle nationale de notre fourchette régionale d'hivernants conduirait à l'évaluation nationale de 90 900-106 000 individus, soit la partie haute de la fourchette précédente, et bien au-delà de la dernière estimation proposée. Ajouté au fait que la Franche-Comté n'apparaît qu'au 17e rang du classement de la surface en roselière par région (Le Barz *et al.* 2009) et que la phragmitaie est le milieu de prédilection du Râle d'eau, il est possible que l'effectif de 100 000 oiseaux soit largement sous-estimé. La France accueillerait ainsi une part importante (entre 30 et 50 %) de la population européenne de Râle d'eau, estimée à 157 000-346 000 couples (BirdLife International 2015), et aurait donc une responsabilité majeure dans la préservation de l'espèce, d'autant que le monde cynégétique annonçait prélever autour de 30 000 Râles d'eau en hiver en 1998-1999 (± 18,2 % ; Trolliet 2000), chiffre actualisé à 3 860 individus en 2013-2014 (± 20 % ; Aubry *et al.* 2016), essentiellement dans les départements côtiers.

Considérant la perte d'habitats en Europe au XXe siècle (destruction des roselières, assèchement des marais et eutrophisation des eaux), le Râle d'eau a directement souffert des différentes atteintes à ses milieux de prédilection. En tant qu'espèce spécialiste inféodée à des milieux toujours plus menacés, elle doit faire l'objet d'une attention plus importante de la part de la communauté ornithologique. Il convient en priorité de préciser la couverture spatiale de l'espèce en hiver et de rechercher les sites prioritaires.

Remerciements

Cette étude est issue d'un travail conjoint – bénévoles, universitaires et salariés – dans le cadre du grand projet « Observatoire des espèces » de la LPO Franche-Comté, sous financement du Conseil régional de Franche-Comté et de la DREAL Franche-Comté.

Nous tenons tout d'abord à remercier Marc Duquet et l'ensemble du comité de rédaction d'*Ornithos* pour l'aide fournie tout au long de la rédaction de l'article.



3. Râle d'eau *Rallus aquaticus*, Hyères, Var, janvier 2010 (Aurélien Audevard). *Water Rail.*

Merci grandement à Paul Koenig et Benoît Wassmer pour les échanges bibliographiques ou méthodologiques ayant eu lieu en amont et pendant les campagnes de terrain ou lors de la rédaction de l'article.
Merci au Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux, Muséum National d'Histoire Naturelle et à tous les bagueurs ayant participé à la collecte de ces données.
Merci également aux collègues ornithos de la région qui nous ont épaulé tout au long du travail et ont aidé à améliorer cet article à l'occasion de pertinentes relectures : Marc Giroud, Dominique Michelat, Bruno Tissot et Jean-Philippe Paul.

Bibliographie

• **Aubry P., Anstett L., Ferrand Y., Reitz F., Klein F., Ruette S., Sarasa M., Arnauduc J-P. & Migot P.** (2016). Enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir. Saison 2013-2014 – Résultats nationaux. *Faune sauvage* 310, supplément central : I-VIII. • **Birdlife International** (2015). *European Red List of Birds.* Office for Official Publications of the European Communities, Luxembourg. • **Caloin F.** (coord.) (2014). *La migration des oiseaux sur le littoral du Pas-de-Calais. Synthèse et analyse des données récentes.* PNR des caps et marais d'Opale, GON-Pas-de-Calais, Station Ornithologique du cap Griz-Nez et Cap-Ornis Baguage. Biotope Éditions, Mèze. • **Chevaldonnet F.** (2013). La quête du râle. Bulletin *Obsnatu* 29 : 5-6. (*http://franche-comte.lpo.fr/index.php?m_id=20053*). • **Dubois P.J., Le Maréchal P., Olioso G. & Yésou P.** (2008). *Nouvel inventaire des oiseaux de France.* Delachaux et Niestlé, Paris. • **Duquet M.** (1987). Mise au point sur l'avifaune nicheuse du lac de Remoray (Doubs, France). *Nos Oiseaux* 39(3) : 97-111. • **Géroudet P.** (2009). *Grands Échassiers, Gallinacés, Râles d'Europe.* Édition mise à jour par Georges Olioso. Delachaux et Niestlé, Paris. • **Gibbs J.P. & Melvin S.M.** (1993). Call-response surveys for monitoring breeding waterbirds. *Journal of Wildlife Management* 57-1 : 27-34. • **Glutz von Blotzheim U., Bauer K.M. & Bezzel E.** (1973). *Handbuch der Vögel Mitteleuropas. Band 5, Galliformes und Gruiformes.* Aula-Verlag, Wiesbaden. • **GNFC** (1984). *Atlas des oiseaux nicheurs de Franche-Comté - 1984*. Groupe Naturaliste de Franche-Comté, Besançon. • **GODS** (1995). *Oiseaux nicheurs des Deux-Sèvres*. Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, éditions Méloé, Aulnay. • **GOJ** (1993). *Atlas des oiseaux nicheurs du Jura*. Groupe Ornithologique du Jura, Lons-le-Saunier. • **Guillemont A.** (1991). Râle d'eau. *In* Yeatman-Berthelot D., *Atlas des oiseaux de France en hiver*. Paris, SOF : 202-203. • **Issa N. & Muller Y.** (coord.) (2015). *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux et Niestlé,

Paris. • **Koenig P.** (1992). À propos des manifestations vocales du Râle d'eau (*Rallus aquaticus*). *Ciconia* 16(1): 19-24. • **Koenig P.** (1995). *Éthobiologie du Râle d'eau* (Rallus aquaticus). *Contribution à la connaissance biologique et comportementale d'une espèce réputée particulièrement farouche*. École pratique des Hautes Études, Laboratoire de Biogéographie et Écologie des Vertébrés. Montpellier. • **Koenig P.** (1999). Râle d'eau. *In* Rocamora G. & Yeatman-Berthelot D., *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherches de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation*. Paris, SEOF/LPO: 346-347. • **Le Barz C., Michas M. & Fouque C.** (2009). Les roselières en France métropolitaine: premier inventaire (1998-2008). *Faune sauvage* 283: 14-26. • **LPO Mission Rapaces** (2007). *Cahier Technique Chevêche d'Athéna*. LPO Mission Rapaces & Fondation Nature et Découvertes, Paris. (*https://www.lpo.fr/images/rapaces/cahiers_techniques/ctcheveche.pdf*) • **Maumary L., Vallotton L. & Knaus P.** (2007). *Les Oiseaux de Suisse*. Station ornithologique Suisse, Sempach, et *Nos Oiseaux*, Montmollin. • **Paul J-P.** (2011). Râle d'eau *Rallus aquaticus*. Fiche espèce Liste rouge Franche-Comté. (*http://files.biolovision.net/franche-comte.lpo.fr/userfiles/publications/MonographiesLR/RledeauListerougeFC.pdf*) • **Sardin J.-P.** (1991). *Les oiseaux de Charente*. Charente Nature, Angoulême. • **Tissot B., Mazuez C. & Claude J.** (*in prep.*). *Quatrième plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale du lac de Remoray (2016/2025)*. Les Amis de la RNN du lac de Remoray, Labergement-Sainte-Marie. • **Trolliet B.** (2000). Les Rallidés. *In* ONCFS, Enquête sur les prélèvements de la saison de chasse 1998-1999. *Faune sauvage*, Cahiers techniques. (*http://www.oncfs.gouv.fr/IMG/file/enquete9899/rallides.pdf*). • **UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS** (2016). *La Liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre Oiseaux de France métropolitaine*. Paris, France.

Summary

Winter study of Water Rail in eastern France. *Water Rail is one of the most poorly known species of the French avifauna, especially in the winter period. This paper presents a study carried out in the valley of Ognon river, Franche-Comté, eastern France, at 79 sampling sites (with a total surface area of 117 ha) during the winters of 2013-2014 and 2014-2015. Using playback, the time of the first response of a bird was measured (average time of 126 seconds and median time of 45 seconds), leading to the building of a research protocol that revealed an unexpected autumn and winter density of approximately 315 Water Rails in Franche-Comté, i.e. 2.68 birds per hectare. Extrapolating from the results obtained, an estimated 3,000-3,500 wintering Water Rails were calculated for the region and 90,900 to 106,000 wintering birds for the whole of France, numbers that are possibly still underestimated. These results could reveal an unsuspected responsibility of France in the conservation of Water Rail in winter, and possibly underestimated numbers of wintering birds in other French regions.*

Contact: Samuel Maas
(samuel.maas@lpo.fr)

Addendum

Nous espérons que cet article encouragera les ornithologues à poursuivre le travail de dénombrement des Râles d'eau en d'autres lieux. Nous tenons d'ailleurs à disposition de tous, la piste sonore de 6 minutes utilisée dans le cadre de nos inventaires. Il est opportun de rappeler que la méthode de la repasse doit être utilisée avec toutes les précautions nécessaires eu égard au coût physiologique que peut représenter un dérangement, aussi bien hivernal qu'estival. Dans le cas d'une simple mesure de présence/absence, il est important de stopper la piste audio dès la réponse d'un individu. Pour vos recherches hivernales, il est nécessaire de réaliser en amont un travail cartographique couplé aux images satellites récentes (Géoportail, Google Earth, etc.) afin de repérer les milieux humides a priori favorables à l'espèce. Sur le terrain, il faut privilégier les zones avec des phragmites quel que soit le lieu (drains, fossés, peupleraie, aulnaie) ou des saulaies denses inondées (queue d'étang, bras morts, ripisylve, bas-marais), et réaliser la repasse au plus près de ces milieux en reproduisant la méthode tous les 100 mètres si le linéaire ou le périmètre le permet.

Nous avons évoqué précédemment l'intérêt de la mise en place d'un programme de baguage sur l'espèce, afin de préciser la fidélité des individus à leur site d'hivernage ou encore l'étude d'une migration en couples des oiseaux. Mais d'autres sujets sont aussi à explorer, dont la caractérisation des biotopes favorables à l'espèce et comparer les différences entre les sites de nidification et d'hivernage; approfondir les connaissances sur les vocalises du Râle d'eau, tout en intégrant l'aspect social de ces dernières; déterminer quelles sont les proportions d'adultes et de juvéniles parmi les hivernants, etc.

Les oiseaux rares en France en 2015

33e rapport du Comité d'Homologation National



Sébastien Reeber, Yves Kayser & le CHN

Ce 33e rapport du Comité d'Homologation National couvre l'année 2015. Un total de 417 fiches a été analysé, ce qui est supérieur aux 356 fiches de l'année précédente et au rythme normal, notamment en raison de révisions en cours. Pour cette année, le taux d'acceptation des fiches a été de 84,2%, soit un chiffre tout à fait conforme à la normale.

Beaucoup de données publiées sur les bases de données en ligne ne parviennent malheureusement pas au CHN, pour diverses raisons. Nous œuvrons à moderniser les outils mis à disposition des observateurs en travaillant à un module d'homologation en ligne sur les bases Visionature (voir ci-après), mais cela prend plus de temps que prévu. En attendant, nous faisons une fois encore appel à la bonne volonté des ornithologues de terrain pour qu'ils transmettent directement leurs données CHN par mail (*homologation.chn@gmail.com*). Par ailleurs, et comme dans le précédent rapport, pour chaque espèce citée, les observations publiées en ligne et non signalées au CHN ont été mentionnées (il est toutefois possible que certaines de ces fiches nous soient parvenues entre l'écriture de ce rapport et sa publication...). Dans l'espoir que cela incitera les observateurs à contribuer au travail du CHN...

En 2015, la réunion plénière s'était tenue à Paris les 4 et 5 avril. Les mandats d'Alain Verneau, président en poste, et Frédéric Jiguet arrivaient à leur terme, tandis que Maxime Zucca et Sébastien Reeber étaient désignés pour les remplacer. Le CHN comptait donc les membres suivants : Alain de Broyer, Pierre-André Crochet, Amine Flitti, Nidal Issa, Jean-Pierre Jordan, Yves Kayser (secrétaire), Julien Piette, Sébastien Provost, Sébastien Reeber (président) et Maxime Zucca.

En 2016, la réunion plénière s'est tenue à Paris les 11 et 12 juin, et a vu les mandats de Nidal Issa et d'Yves Kayser prendre fin. Pour des raisons de manque de disponibilité, Amine Flitti a également préféré abréger son mandat à l'occasion de cette réunion. Nous les remercions chaleureusement tous trois pour le travail fourni. Yves en particulier a assumé, avec sérieux et beaucoup d'implication, le rôle de secrétaire du comité pendant quatre années. Le CHN lui adresse toute sa gratitude... Au cours de cette réunion plénière, le secrétariat a été repris par Sébastien Reeber et les trois postes vacants ont été confiés à Julien Gonin, Frédéric Veyrunes et Frédéric Jiguet, ce dernier assurant la présidence du comité.

Site Internet du CHN

Nous travaillons toujours à une version rafraîchie et mise à jour de notre site web, qui devrait être mise en ligne au début de 2017. Les difficultés à trouver le financement nécessaire, pourtant modeste, à ces travaux de programmation, expliquent ce retard. Ce site (*www.chn-france.org*) nous permet de mettre à disposition de tous la base de données du CHN, ainsi que l'essentiel des informations sur ses objectifs, son fonctionnement et ses travaux. On y trouve aussi tous les documents téléchargeables, c'est-à-dire la liste des espèces soumises à homologation nationale, la fiche CHN vierge, les rapports annuels, etc. Merci de nous signaler les éventuelles erreurs qui pourraient être trouvées sur ce site web à l'adresse suivante : *homologation.chn@gmail.com*.

Fonctionnement du CHN

Traitement des observations publiées sur VisioNature

Les bases de données en ligne permettent d'avoir une idée précise du nombre d'observations non signalées au CHN, le plus souvent par simple omission, l'observateur considèrant que la saisie de son observation sur une base de données en ligne, notamment avec des photographies, constitue une demande d'homologation, mais ce n'est pas le cas... Nous sommes en train de travailler à ce qui sera un module d'homologation en ligne directement associé aux bases de données VisioNature, mais cela prend plus de temps que nous l'espérions. Il s'agirait, pour l'observateur, d'accéder lors de la saisie à un formulaire supplémentaire, où il pourrait entrer sa description écrite. Une fois validée, la saisie serait envoyée accompagnée de ses pièces jointes (images, sons...) au secrétariat du CHN. Nous espérons que ce projet verra le jour rapidement.

Traitement des observations publiées avec photos

Le CHN rappelle une nouvelle fois que les photos publiées sur Internet et ne faisant pas l'objet de fiches descriptives sont traitées, dans la mesure où elles sont rendues publiques. Bien entendu, il est toujours préférable de prendre le temps de remplir une fiche d'homologation, les photos n'offrant souvent qu'une vision incomplète de l'oiseau observé... Si aucune fiche n'est envoyée, la donnée est examinée avec un an de décalage par rapport au rapport annuel courant. Les données refusées ne sont pas publiées, celles acceptées le sont en précisant la source électronique (lien vers le site web) en lieu et place des observateurs, sauf si ceux-ci ont fait la démarche autorisant le CHN à publier leur(s) nom(s).

Publication des données issues de suivis par satellite

Ce rapport ne comprend pas de données issues de programmes de radio-tracking (aigles par exemple), souvent très nombreuses de par la nature même du procédé de collecte. Ces données seront publiées en ligne au fur et à mesure de leur traitement sur le site web du CHN, et un rappel sera systématiquement fait dans le rapport annuel, en résumant le nombre de données et le parcours de l'oiseau.

Travaux du CHN

Révisions en cours et à venir

Après avoir consacré beaucoup de temps à la révision des données françaises de Faucon lanier *Falco biarmicus*, de Fauvette des Balkans *Sylvia cantillans cantillans/albistriata* et de Fauvette sarde *Sylvia sarda*, le CHN a également entrepris celle de la Buse des steppes *Buteo buteo vulpinus*. Cette dernière étant maintenant achevée, les conclusions seront publiées très prochainement. En 2016, le CHN s'est aussi penché sur les données du Puffin de Macaronésie *Puffinus baroli*, du Pouillot oriental *Phylloscopus orientalis*, de la Locustelle de Pallas *Locustella certhiola* et de la Locustelle lancéolée *Locustella lanceolata*. Le CHN devra également procéder à une remise à plat des données de Sterne élégante *Sterna elegans*, à la suite des résultats des analyses génétiques publiés récemment (Dufour *et al.* 2016).

Envoi des fiches d'homologation

Le CHN tient à rappeler qu'il est préférable de rédiger la fiche (disponible sur simple demande à l'adresse suivante : *homologation.chn@gmail.com* ou sur le site web du CHN *www.chn-france.org*) même si vous n'êtes pas le découvreur de l'oiseau. Toutefois, afin de pouvoir indiquer le nom du découvreur, il est préférable que celui-ci rédige une fiche. En effet, le CHN effectue son travail sur la base des documents qu'il reçoit et n'est pas toujours informé du nom du découvreur...

Il est aussi recommandé de rédiger sa fiche dès que possible après l'observation, ce qui évite une publication tardive des données ou la nécessité de publier des compléments et/ou rectificatifs à des données déjà parues. La transmission rapide des fiches permet également de tenir le rythme de parution du rapport et de rester ainsi au plus près de l'actualité ornithologique.

À noter aussi que les documents photographiques peuvent être des compléments précieux aux fiches déjà reçues. Nous invitons donc tous les photographes à communiquer leurs photos d'espèces rares, y compris lorsqu'ils ne sont pas les découvreurs de l'oiseau ou n'ont pas rempli de fiche d'homologation. Cependant, en cas de découverte, il est important d'éviter l'envoi de fiches uniquement fondées sur des photos. Elles peuvent être trompeuses et soulever des questions inutiles auxquelles une description écrite permettrait de répondre facilement. Ce point est ainsi fondamental dans la détermination d'espèces ou de sous-espèces délicates.

Le travail du CHN est d'autant plus appréciable et utile à tous que le nombre de fiches qui lui parviennent est important. N'hésitez donc pas à nous envoyer des fiches descriptives ou des photographies d'oiseaux que vous avez observés et qui ne figurent pas dans les rapports. Les données non parvenues au CHN sont citées dans les commentaires spécifiques du présent rapport à cet effet… Paradoxalement, les oiseaux vus par de nombreux observateurs sur des sites très fréquentés comme les îles bretonnes ou la Camargue sont souvent ceux qui sont oubliés.

Les faits marquants

L'année 2015 a été plutôt contrastée, plutôt médiocre sur le plan des limicoles néarctiques et des passereaux sibériens à l'automne, elle fournit néanmoins trois nouvelles espèces à la Liste des oiseaux de France : l'Albatros à nez jaune *Thalassarche chlororhynchos*, la Fauvette naine *Sylvia nana* et le Traquet kurde *Oenanthe xanthoprymna*, pour lequel il s'agit également de la première mention ouest-européenne ! On relèvera aussi les secondes données françaises pour le Rougequeue noir oriental *Phoenicurus ochruros phoenicuroides* et le Traquet à tête blanche *Oenanthe leucopyga*. Le Martinet des maisons *Apus affinis*, le Pic à dos blanc de la sous-espèce nominale *Dendrocopos leucotos leucotos* et la Pie-grièche brune *Lanius cristatus* fournissent leur troisième mention française, tandis que le Gravelot asiatique *Anarhynchus asiaticus* en est désormais à quatre. Plusieurs espèces ont montré en 2015 un record d'affluence, à savoir le Bécasseau falcinelle *Limicola falcinellus* (24 oiseaux), le Chevalier à pattes jaunes *Tringa flavipes* (7), la Bécassine double *Gallinago media* (26) et le Bruant nain *Emberiza pusilla* (12). Enfin, cette année constitue un cru très honorable pour la Sarcelle à ailes bleues *Anas discors* (4 individus), la Mouette de Franklin *Larus pipixcan* (4) et le Traquet du désert *Oenanthe deserti* (6).



1. Traquet kurde *Oenanthe xanthoprymna*, mâle 2e année, Orcines, Puy-de-Dôme, mai 2015 (Frédéric Veyrunes).
2nd-cy male Kurdish Wheatear.

LISTE SYSTÉMATIQUE DES DONNÉES ACCEPTÉES (CATÉGORIES A & C)

Les données sont présentées comme suit :
1. Noms français et scientifique.
2. Entre parenthèses, les deux premiers chiffres, représentant respectivement le nombre total de données françaises et celui des individus correspondants à l'exclusion de l'année 2015, les deux suivants désignant les données homologuées depuis 1981 (2015 exclue) et celui des individus correspondants ; les deux derniers représentent la même chose pour 2015. *NB : Les données issues des programmes de radio-tracking sont comptabilisées à part, sous la forme d'une parenthèse supplémentaire pour les espèces concernées.*
3. Présentation des données par année et par ordre alphabétique des départements.
4. Localité (commune puis lieu-dit éventuel, parfois suivie des coordonnées géographiques en degrés décimaux sous le système WGS84), effectif (si non précisé : se réfère à un individu), âge et sexe si connus.
5. Précision si l'oiseau a été tué, trouvé mort ou capturé (capt.) par un bagueur.
6. Précision si l'oiseau a été photographié (phot.) ou enregistré en vidéo (vidéo) ou en audio (enr.).
7. Date(s) d'observation.
8. Nom(s) du (ou des) observateur(s) ayant rédigé une fiche et/ou fourni une photo (classés par ordre alphabétique). La mention « *et al.* » indique que d'autres observateurs ont vu le (ou les) oiseau(x) en question ; en cas de pluralité d'observateurs, le premier nom mentionné dans le rapport du CHN est celui du découvreur (ayant rédigé une fiche ou transmis une photo). Les photographies publiées sur Internet pour lesquelles aucune fiche n'a été adressée au CHN sont analysées avec une année de retard sur le rapport annuel. Dans ce cas, les références webographiques sont indiquées en lieu et place du nom de l'observateur.
9. Au début du commentaire sur chaque espèce, la distribution générale de l'espèce est donnée entre parenthèses.
10. La séquence taxonomique est celle de la récente Liste officielle des oiseaux de France (COMMISSION DE L'AVIFAUNE FRANÇAISE 2016).
11. Les données concernant les sous-espèces sont mentionnées comme « présentant les caractéristiques » de la sous-espèce concernée.
12. Les données présentées sont la propriété entière des observateurs indiqués. Elles doivent être citées comme telles dans la littérature, par exemple : Oie à bec court, 1 ind., Pouppeville : RN de Beauguillot, ad., du 1er février au 7 mars (R. Le Marchand, A. Verneau, A. Guérard).

OIE À BEC COURT *Anser brachyrhynchus* (237/1249) (168/482 – 5/8)

Calvados – Graye-sur-Mer, 2 ind., phot., 13 novembre (F. Leclerc).

Manche – Sainte-Marie-du-Mont , 3 ad., phot., du 14 novembre au 11 février 2016 (S. Provost, V. Vautrain, A. Denis *et al.*).

Pas-de-Calais – Oye-Plage, phot., 8 novembre (S. Wroza, M. Wauthier).

Seine-Maritime – Saint-Vigor-d'Ymonville : RNN Estuaire de Seine, phot., 10 novembre (K. Sourdrille).

Vendée – Sainte-Radégonde-des-Noyers : la Petite Prée , ad., phot., du 17 au 23 mai (photos sur *www.ornitho.fr*).

(Est du Groenland, Islande, Spitzberg). **Année conforme à la normale en dehors d'afflux notables, quatre des cinq mentions provenant de départements côtiers de la Manche et ayant été obtenues entre le 8 et le 14 novembre... La donnée vendéenne est beaucoup plus originale, mais rappelle d'autres mentions printanières : du 7 mai au 2 juillet 1981 à Gambsheim, Bas-Rhin, le 24 mai 1998 à Saint-Quentin-en-Tourmont, Somme (V. *Ornithos* 6-4 : 146), deux oiseaux le 21 mai 2013 au Lac de Grand-Lieu, Loire-Atlantique (V. *Ornithos* 22-3 : 117) et du 16 au 29 mai 2014 à Arnas, Rhône (V. *Ornithos* 22-6 : 284). Cet oiseau montrait un comportement sauvage et ne portait pas de bague.**

CANARD À FRONT BLANC *Anas americana* (62/65) (59/62 – 2/3)

Finistère – Guisséný puis Goulven : baie de Goulven, mâle ad., du 4 au 22 octobre (K. Schmale, B. Pellegrini, A. Corre) ; Goulven : baie de Goulven, mâle, phot., du 5 octobre au 12 décembre (H. Touzé, K. Schmale *et al.*).

Somme – Fort-Mahon-Plage : baie d'Authie, mâle, phot., 5 avril (T. Rigaux, F. Méranger).

(Amérique du Nord). **Trois nouveaux oiseaux cette année, ce qui est au-dessus de la moyenne. Les dates et localités sont classiques et compatibles avec des individus sauvages. Les deux mâles du Finistère ont été vus ensemble à Goulven du 19 au 22 octobre...**

SARCELLE À AILES VERTES *Anas carolinensis* (89/72) (88/71 – 4/4)

Landes – Labenne : RNN du Marais d'Orx, casier Sud, mâle ad., phot., du 10 avril au 8 mai (P. Doniol-Valcroze, F. Lagarde, A. Portmann *et al.*).

Maine-et-Loire – Montreuil-sur-le-Loir : la Bierrerie, mâle ad., du 8 au 26 mai (F. Bertin, S. Bertru, G. Duffez).

Morbihan – Sarzeau : marais du Duer, mâle ad., phot., du 11 au 27 novembre (A. Trémion, A. Delarue, Y. Blat).

Vendée – Saint-Denis-du-Payré : RNN Michel Brosselin, mâle, phot., 31 décembre (M.-P. Hindermeyer, A. Hindermeyer, X. Hindermeyer).

2014 Charente-Maritime – Moëze, mâle ad., phot., 29 novembre (J.-F. Blanc).

(Amérique du Nord). **Les bonnes années se suivent pour cette espèce, après huit oiseaux en 2013 et six en 2014, avec celle qui s'ajoute ici. Deux données sont de début d'hiver, tandis que deux autres s'inscrivent dans le cadre d'une remontée vers le nord. Les localités sont classiques aussi, situées le long du littoral atlantique, même si les Landes accueillent cette espèce pour la première fois. Une donnée du lac d'Orient, Aube, circule toujours concernant un oiseau montrant des caractères pouvant évoquer un hybride, sachant qu'un hybride avéré se trouve sur le même site et qu'un autre individu de ce type y avait été vu du 12 au 17 janvier. Une dernière mention du 15 avril dans le Finistère n'a malheureusement pas fait l'objet de fiche à ce jour.**

SARCELLE À AILES BLEUES *Anas discors* (67/68) (57/58 – 4/4)

Loire-Atlantique – Saint-Philbert-de-Grand-Lieu : lac de Grand-Lieu, mâle 1er hiver, 10 novembre (S. Reeber).

Seine-Maritime – Sandouville : RNN de la baie de Seine, mâle ad., 22 juin (G. De Smet).

Somme – Le Crotoy : marais de la Bassée, mâle ad., phot., du 12 au 17 mai (A. Leprêtre, C. Tiphine, F. Sueur *et al.*).

Tarn – Serviès, mâle, phot., du 13 mars au 10 avril (K. Schmale *et al.*).

2014 Loire-Atlantique – Saint-Mars-de-Coutais : lac de Grand-Lieu, mâle ad., 4 avril (S. Reeber).

(Amérique du Nord). **Une donnée s'ajoute pour 2014, qui était une année blanche jusqu'ici... Quatre mentions en 2015, c'est plutôt bien puisque ça ne s'était pas produit depuis 2006. Trois des localités sont classiquement côtières et celle du Tarn correspond à l'époque de la migration de retour des Canards souchets *Anas clypeata* auxquels cette espèce se joint fréquemment, même si la durée du stationnement peut prêter à question sur l'origine de l'oiseau. La date de novembre est remarquablement tardive pour une arrivée, même si rien n'exclut qu'elle ait en fait eu lieu plus tôt.**

SARCELLE MARBRÉE *Marmaronetta angustirostris* (47/103) (28/31 – 3/4)

Eure – Igoville : la Planquette, ad., phot., du 7 au 9 janvier (C. Goujon, A. Confais).

Loire – Chambéon : Écopôle du Forez, étang Faure, 2 ind. le 23 août puis 1 jusqu'au 8 novembre, phot. (A. Faure, R. Sève, J. Rivoire, L. Noually, S. Michel, S. Risser *et al.*) ; Feurs, phot., 24 décembre (B. Raffin), le même individu.

Manche – Bréhal : station de lagunage de Tanguières, ad., 26 juin (B. Chevalier).

(Méditerranée, Moyen-Orient, nord de l'Inde). **Un travail de catégorisation des données devrait être fait prochainement, entre autres sur cette espèce. Il est évident qu'une partie au moins des données concerne des échappés de captivité, comme le laissent supposer les localités septentrionales des deux mentions normandes, ou la durée du stationnement de l'oiseau du Forez. Il manque encore une fiche pour un oiseau signalé en Indre-et-Loire en février.**

FULIGULE À TÊTE NOIRE *Aythya affinis* (32/24) (32/24 – 4/4)

Ain – Versailleux : Dombes, Grand étang des Ayets puis étang Montain, mâle ad., phot., du 27 mars au 19 avril (P. Crouzier, M. Crouzier, A. Lamy, S. Risser *et al.*).

Haute-Savoie – Publier : réserve Naturelle de la Dranse, mâle 1er hiver, phot., du 30 avril au 23 mai (G. Riou, C. Charobert, C. Rochaix, A. Lathuille, P. Durrafourt, J.-J. Beley, C. Beley *et al.*).

Hérault – Mauguio : étang du Maire, mâle, phot., du 7 janvier au 18 février (P.-A. Crochet, F. Veyrunes, J.-Y. Barnagaud, L. Rancilhac, T. Guillosson, P. Dufour, G. Dumont *et al.*).

Maine-et-Loire – La Prévière : étang du Fourneau, mâle ad., phot., du 22 mars au 21 avril (S. Béasse, W. Raitière *et al.*).

(Amérique du Nord). **Chaque nouvelle année semble confirmer la régularité de cette espèce en France, avec quatre mentions en 2015, tout comme en 2014 et 2013. À noter que dans le même temps, le Fuligule à bec cerclé *Aythya collaris* semble devenir plus rare dans notre pays, puisqu'on n'en compte que six**

en 2015... Les dates d'arrivée, de janvier à avril, sont classiques, mais les localités continentales le sont moins. Si l'Ain accueille son second oiseau, les trois autres données constituent des premières mentions départementales.

PLONGEON À BEC BLANC *Gavia adamsii* (21/19) (17/15 – 1/1)
Pas-de-Calais – Audinghen : cap Gris-Nez, ad., 21 avril (M. Dehaye).

(Sibérie, Alaska). Observation remarquable d'un adulte en migration de retour, qui n'est pas sans rappeler celle d'un autre adulte le 27 avril 2011 exactement au même endroit (V. *Ornithos* 19-6 : 360).

ALBATROS À SOURCILS NOIRS *Thalassarche melanophris* (17/14) (17/14 – 0/0)
2013 Finistère – Ouessant : phare du Créac'h, imm., 28 octobre (S. Reyt).

(Mers australes). Cette observation vient s'ajouter aux quatre autres de 2013, et concerne très probablement le même oiseau que celui, vu le même jour, dans les Côtes-d'Armor (V. *Ornithos* 22-3 : 121).

ALBATROS À NEZ JAUNE *Thalassarche chlororhynchos* (1/2) (1/2 – 0/0)
2014 Morbihan – Belle-Île-en-Mer : 20 km au sud-est de la pointe de Kerdonis, imm. 2-3 ans, phot., 5 septembre (A. Guenec *fide* M. Fortin).

(Mers australes). Première mention française et observation extraordinaire de cette espèce rarissime dans le Paléarctique occidental... Une note détaillant cette donnée sera publiée prochainement dans *Ornithos*.

OCÉANITE DE WILSON *Oceanites oceanicus* (27/28) (24/24 – 2/2)
Morbihan – Île d'Hoëdic : 8,9 km au sud des Cardinaux, 2 ind., phot., 19 septembre (P.J. Dubois, B. Sinot, S. Guérin *et al.*).
Nord – Dunkerque : jetée du Clipon, 22 novembre (J. Piette, S. Risser, A. de Broyer, H. Haubreux *et al.*).

(Mers australes). Deux mentions pour cette espèce qui n'avait pas été contactée depuis 2011 en France... Les expériences récentes montrent que des recherches ciblées le long des côtes bretonnes à la bonne époque (août-septembre) se révèlent régulièrement fructueuses.

2. Océanite de Wilson *Oceanites oceanicus*, au large d'Hoëdic, Morbihan, septembre 2015 (Philippe J. Dubois). *Wilson's Storm Petrel.*



OCÉANITE DU GROUPE CASTRO *Oceanodroma [castro, jabejabe* ou *monteiroi]* (5/5) (5/5 – 1/1)

2009 Isère – Saint-Gervais : les Écouges, trouvé mort, phot., 30 avril (Y. Orecchioni).

(Atlantique au large du Portugal et de l'Afrique de l'Ouest). **Seconde mention pour 2009, d'un individu sans doute arrivé dans le même contexte que celui vu dans l'Hérault le 25 janvier 2009 (V. *Ornithos* 17-6 : 368).**

CORMORAN PYGMÉE *Phalacrocorax pygmaeus* (25/22) (23/24 – 6/4)

Ain – Miribel : parc de Miribel-Jonage, juv./1er hiver, phot., du 29 au 31 octobre (J.-M. Nicolas, S. Risser, P. Devecoux, A. Auchère *et al.*).

Bouches-du-Rhône – Arles : Camargue, marais de Romieu et marais du Mas d'Agon, ad., phot., du 30 août au 21 septembre (B. Salvarelli *et al.*).

Drôme – Bourg-de-Péage, juv./1er hiver, phot., du 12 décembre au 30 mars 2016 (J.-C. Cordora *et al.*).

Gard – Vauvert : Centre du Scamandre, ad., phot., du 14 avril au 13 mai (H. Carré).

Rhône – Vaulx-en-Velin, les Grands Vernes, juv./1er hiver, phot., 31 octobre et 1er novembre (J.-M. Nicolas, S. Risser, P. Devecoux, A. Auchère *et al.*), le même oiseau que celui de l'Ain.

Var – Hyères : île de Porquerolles, juv./1er hiver, phot., 14 octobre (D. Huin).

(Europe de l'Est, Asie centrale). **À nouveau une très bonne année, qui confirme la régularité nouvelle de l'espèce en France, mais complique la comptabilité des oiseaux. L'oiseau de Scamandre, Gard, n'a pas été considéré comme nouveau, le site étant fréquenté en période de nidification depuis 2011. Les localités sont toutes attendues, situées le long de la façade méditerranéenne ou de la vallée du Rhône. L'oiseau de la Drôme a été vu régulièrement au dortoir, mais également en plusieurs localités proches en journée (Châteauneuf-sur-Isère, Pont-de-l'Isère, Granges-les-Beaumont).**

AIGRETTE DES RÉCIFS *Egretta gularis* (53/38) (47/32 – 1/1)

Hérault – Capestang : étang de Capestang, sous-espèce *gularis*, phot., 29 mai (photo sur *www.ornitho.fr*).

(Afrique, Asie). **Une seule donnée pour cette espèce qui n'avait pas été signalée en France en 2014, à une date et en un lieu classiques.**

GRÈBE À BEC BIGARRÉ *Podilymbus podiceps* (11/10) (11/10 – 0/0)

2013 Bouches-du-Rhône – Saint-Martin-de-Crau : étang des Aulnes, ad., phot., 23 décembre (F. Legendre).

(Amérique du Nord). **L'oiseau signalé l'année passée dans les Landes avait stationné jusqu'au 2 avril (V. *Ornithos* 22-6 : 285), quant à celui des Bouches-du-Rhône, il n'a pas été revu en 2015, la donnée indiquée ici s'inscrivant dans des dates déjà connues. Signalé du 5 juillet 2012 au 25 septembre 2014, il s'est montré à nouveau à partir du 2 juillet 2016 sur la Baisse de Raillon, toujours à Saint-Martin-de-Crau... Une autre donnée, du 31 mai au 16 septembre 2015 dans les Deux-Sèvres, n'a pas été soumise au CHN.**

BUSE FÉROCE *Buteo rufinus* (49/45) (44/40 – 2/2)

Loire-Atlantique – Saint-Père-en-Retz : marais de la Giguenais, 19 avril (D. Tavenon).

Pyrénées-Atlantiques – Larrau : col d'Organbidexka, ad., 23 août (J. Dupuy, S. Barande, C. Giacomo *et al.*).

(Afrique du Nord, Balkans, Moyen-Orient, Asie centrale). **Deux mentions en 2015, ce qui est un peu au-dessus de la moyenne depuis la création du CHN. Plus original, les deux données sont occidentales, et fournissent des premières mentions départementales dans les deux cas.**

BUSE PATTUE *Buteo lagopus* (595/623) (526/550 – -/-)

2012 Doubs – Sainte-Colombe, mâle ad., 7 novembre (D. Michelat, P. Roveretto) ; Bannans et Bulle, mâle ad., phot., du 21 au 31 décembre (D. Michelat).

2011 Calvados – Ouistreham et Merville-Franceville-Plage, 1er hiver, 9 novembre (J. Jean-Baptiste *et al.*) ; Coulonces, Tournai-sur-Dive, Bailleul et Villedieu-les-Bailleul, 1er hiver, phot., du 27 novembre au 31 janvier 2012 (J. Jean-Baptiste, F. Gabillard, B. Lang *et al.*).

(Scandinavie, Sibérie, Arctique canadien, Alaska). **Quatre nouvelles mentions pour cette buse, deux qui s'inscrivent dans le cadre d'un afflux majeur (144 individus au cours de l'hiver 2011-2012) et les deux autres dans un classique effet de rémanence l'hiver suivant. Pour rappel, les observations de cette espèce ne sont plus soumises à homologation nationale depuis le 1er janvier 2013.**

AIGLE CRIARD *Aquila clanga* (276/212) (230/153 – 10/1)

Individus de type Aigle criard [1]

Bouches-du-Rhône – Saintes-Maries-de-la-Mer, Camargue, Piste des Cinq Gorges, ad./subad., 2 et 4 janvier (M. Thibault *et al.*), Bardouine, ad./subad., 13 et 15 novembre (E. Miller, M. Thibault), 1er hiver et 2 ad./subad., 30 décembre (M. Thibault); Arles: Camargue, Tour-du-Valat et environs, du 6 janvier au 2 mars (M. Thibault, A. Olivier, O. Pineau *et al.*), Fiélouse, 11 février (Y. Ponthieux), ad., du 30 octobre au 12 décembre (E. Miller, Y. Kayser *et al.*), ad., du 14 novembre au 4 décembre (E. Miller, Y. Kayser *et al.*), Paradis, ad., sans doute le même que celui du 6 janvier à la Tour-du-Valat, 22 février (M. Thibault).

Haute-Savoie – Chevrier: défilé de l'Écluse, 3e année, 9 décembre (X. Birot-Colomb).

Landes – Saint-Martin-de-Seignanx: réserve de Bergusté, ad., phot., du 10 octobre au 5 mars 2016 (F. Cazaban *et al.*).

2014 Bouches-du-Rhône – Saintes-Maries-de-la-Mer: Camargue, imm., phot., 12 janvier (S. Wroza).

2013 Landes – Pontonx-sur-l'Adour, phot., 31 octobre (G. Lafferrère).

2013 Landes – Saint-Martin-de-Seignanx: réserve de Bergusté, ad., phot., du 17 novembre au 5 mars 2014 (F. Cazaban *et al.*), et non du 17 au 21 novembre seulement (V. *Ornithos* 22-3: 122).

(De la Pologne à la Sibérie orientale). **Tous les oiseaux vus cette année l'ont été sur des sites de migration ou d'hivernage régulièrement fréquentés par l'espèce. Seul l'oiseau de 1er hiver de Camargue a été compté comme nouvel arrivant.**

AIGLE POMARIN *Aquila pomarina* (107/92) (103/76 – 4/4)

Doubs – Localité tenue secrète: mâle ad., du 17 avril au 6 septembre, fem. ad., du 22 avril au 13 septembre, juv., du 23 août au 1er septembre (D. Michelat, M. Sauret, L. Rouschmeyer, V. Perrette, S. Ernst *et al.*).

Individus de type Aigle pomarin [1]

Alpes-Maritimes – Bellet, juv./1er hiver, phot., 15 septembre (M. Belaud, M. Belaud, M. Ponçet, G. Poncet).

Haute-Savoie – Chevrier: défilé de l'Écluse, ad., 20 septembre (J.-P. Matérac *et al.*), ad., 28 septembre (J.-P. Matérac).

2014 Haute-Marne – Graffigny-Chemin: Champ Saurent, 1er avril (A. Mionnet).

2014 Pyrénées-Atlantiques – Larrau: col d'Organbidexka, 15 septembre (C. Rollant).

(Europe centrale, Balkans, Sibérie occidentale). **Une bonne nouvelle de Franche-Comté, avec le couple du Doubs qui aura produit un jeune à l'envol cette année encore… Trois autres mentions proviennent de sites de suivi de la migration qui ont déjà vu passer l'espèce plusieurs fois, et ont toutes été obtenues au cours de la seconde quinzaine de septembre. Par ailleurs, une donnée de Haute-Savoie en avril manque encore à l'appel. Enfin, une observation du 20 septembre à Larrau, Pyrénées-Atlantiques, concerne vraisemblablement cette espèce, mais la possibilité d'un hybride n'a pu être écartée sur la base des éléments fournis.**

MAROUETTE DE BAILLON *Zapornia pusilla* (136/177) (92/104 – 5/5)

Aude – Leucate: les Coussoules, ad., phot., du 18 au 24 avril (H. Pottiau, A. Le Calvez, F. Demenjoud, S. Reyt, M. Viallet, F. Garcia, D. Clément, E. Czyz *et al.*).

Doubs – Localité tenue secrète, mâle ad., cht., enr., du 11 au 26 mai (D. Michelat, F. Lonchampt).

Loire-Atlantique – Saint-Philbert-de-Grand-Lieu: Lac de Grand-Lieu, juv., capt., phot., 2 août (S. Reeber), phot., 18 août (N. Hillier *fide* S. Reeber), cht., 30 août (O. Poisson).

2013 Loire – Boisset-les-Montronds, ad., 23 août (R. Sève, A. Faure).

(Europe, Asie centrale, Japon). **À nouveau une bonne année pour cette marouette, même si elle se situe en dessous des deux précédentes, qui totalisaient sept mentions chacune. Trois observations proviennent du lac de Grand-Lieu, qui avait accueilli un chanteur en 2014, ce qui pourrait une fois encore laisser penser à une reproduction locale. Le bassin du Drugeon, Doubs, est lui aussi fréquenté, comme en 2014. Une donnée de l'Ain en septembre manque encore à l'appel.**

---

[1] *Le CHN est bien conscient que le niveau d'exigence qu'il demande pour l'examen des données d'Aigles criard et pomarin est très élevé, et que cela peut décourager certains observateurs à envoyer leurs données. Cette exigence est malheureusement justifiée par la ressemblance des hybrides en particulier avec l'Aigle pomarin, y compris ceux de première génération. Il faut également prendre en compte leur fréquence élevée (probablement de l'ordre de celles des deux espèces-parents en France), et de la possibilité réelle de les rencontrer sur notre territoire, comme l'attestent des données issues d'un programme lituanien de suivi par balise:* ***http://www.ornitela.com/#!hybrid-spotted-eagle-tracking/su5dc****.*

PLUVIER BRONZÉ *Pluvialis dominica* (70/72) (68/70 – 1/1)

Morbihan – Gâvres, 1er été., phot., 20 mai (Y. Blat).

(Amérique du Nord). Une petite année avec un seul individu, bien qu'une fiche ne nous soit pas encore parvenue pour un oiseau vu en Vendée. Il semble que l'espèce soit de plus en plus régulière en France au printemps…

PLUVIER FAUVE *Pluvialis fulva* (28/28) (28/28 – 1/1)

Charente-Maritime – Charron : Mizottes des Vrillandes et Grandes Mizottes, ad. probable, 7 novembre (J. Gonin, L. Barbaro).

(Sibérie, Alaska). Avec cette donnée, la Charente-Maritime accueille son quatrième oiseau, ce qui en fait le département français le plus visité, à égalité avec la Vendée. La date est en revanche plus inhabituelle, et devient même la plus tardive enregistrée en France.

GRAVELOT ASIATIQUE *Anarhynchus asiaticus* (4/4) (3/3 – 1/1)

Loiret – Ruan, ad., phot., du 11 au 26 septembre (S. Branchereau, C. Maurer, S. Risser, A. Joris, G. Monchaux *et al.*).

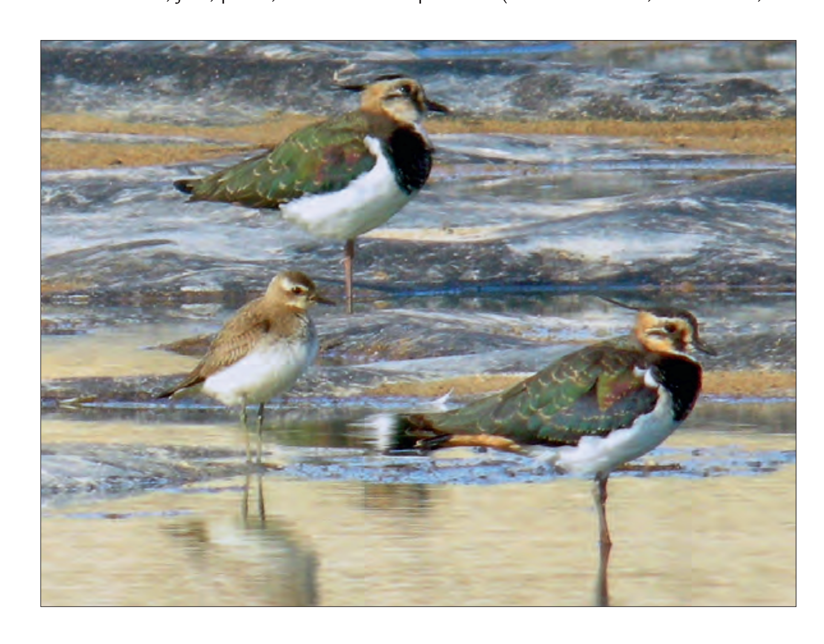
(Steppes d'Asie centrale à l'est de la Caspienne, hiverne en Afrique). Cinquième mention française juste après celle de 2014, pour cette espèce devenue très rare en Europe de l'Ouest. Contrairement à l'oiseau de l'année passée, celui-ci a eu la bonne idée de stationner suffisamment longtemps pour faire le bonheur des nombreux observateurs venus le « cocher ».

BÉCASSEAU FALCINELLE *Calidris falcinellus* (247/332) (201/280 – 18/24)

Bouches-du-Rhône – Arles : Camargue, Enfores de la Vignolle, ad., phot., du 23 au 27 avril (S. Wroza *et al.*), 8 mai (B. Salvarelli, E. Perreal, G. Caucal), Pourtour du Rascaillan, ad., phot., du 26 avril au 1er mai (S. Wroza *et al.*), phot., 2 mai (F. Lecourtier), Briscon et alentours, phot., du 29 avril au 2 mai (S. Reyt, M. Thibault, S. Wroza), Montilles d'Arnaud, 30 avril et 1er mai (S. Reyt, J.-M. Frenoux), étang du Galabert, phot., 5 mai (P. Renard), salin de la Vignolle, 5 mai (B. Salvarelli, T. Bara), étang du Fangassier, 6 ind., phot., 7 mai (A. Le Nevé, Y. Kayser), Arles : Camargue, Montilles d'Arnaud, juv. ?, phot., 25 octobre (M. Poumarat, F. Poumarat) ; Saintes-Maries-de-la-Mer : Camargue, étang du Tampan, ad., du 11 au 13 août (M. Zucca, J. Birard, G. Caucal).

Gironde – La Teste-de-Buch : port du Rocher, ad., phot., 18 septembre (M. Taillade).

Loiret – Ruan, juv., phot., du 11 au 15 septembre (S. Branchereau, P. Chevrier, M. Lacroix).



3. Gravelot asiatique *Anarhynchus asiaticus*, Ruan, Loiret, septembre 2015 (Pierre Laur-Fournié). *Caspian Plover.*

Pas-de-Calais – Marck , juv., phot., 30 août (A. Mauss, J. Piette, J. Gruson).

Var – Hyères : salins des Pesquiers, 2 ad., phot., 2 et 3 mai (A. Audevard), ad., phot., du 14 au 16 mai (A. Audevard), juv., phot., 25 août (A. Audevard) ; Hyères : Vieux Salins, ad., phot., 14 et 15 mai (A. Audevard).

2013 Bouches-du-Rhône – Arles : Camargue, Baisse des Cinq Cents Francs, phot., 2 septembre (P. Devoucoux).

(Europe septentrionale). **Après le record de 2014 (13 données pour 19 oiseaux), 2015 atteint un total inédit de 24 oiseaux, et encore manque-t-il au moins une fiche camarguaise d'automne. Le Loiret accueille là son second oiseau, et tous les autres départements ont déjà accueilli l'espèce. La phénologie est, elle aussi, parfaitement classique, avec un pic de fréquence entre le 20 avril et la mi-mai principalement en Camargue et sur la presqu'île de Giens, puis quelques données automnales, dont toutes celles obtenues en dehors de la façade méditerranéenne. À noter enfin ce groupe de six oiseaux en Camargue.**

BÉCASSEAU ROUSSET *Calidris subruficollis* (234/281) (203/218 – 3/3)

Bouches-du-Rhône – Arles : Camargue, pourtour du Rascaillan, ad., phot., du 20 au 29 avril (H. Pottiau, M. Lepley *et al.*), Baisse de Quenin, phot., 29 et 30 décembre (B. Guibert, L. Longchamp, D. Juat *et al.*).

Vendée – Maché-Apremont : queue du lac, juv., phot., du 14 au 16 septembre (F. Portier *et al.*).

2014 Vendée – Triaze : canal de Luçon, du 31 août au 2 septembre (J. Gonin *et al.*).

(Amérique du Nord). **Deux données en 2014 et trois en 2015, ce qui est le signe de deux automnes consécutifs pauvres en limicoles néarctiques, tout comme le fait que seule une mention de 2015 provienne de la côte atlantique… Les deux données camarguaises sont remarquables, la seconde constituant même la seule mention hivernale française de l'espèce.**

BÉCASSEAU SEMIPALMÉ *Calidris pusilla* (34/34) (33/33 – 0/0)

2012 Finistère – Île de Sein, juv., phot., 12 septembre (D. Bizien).

(Amérique du Nord). **Date et lieu attendus pour ce qui constitue désormais la seule mention de 2012.**

PHALAROPE DE WILSON *Phalaropus tricolor* (80/81) (61/63 – 1/1)

Finistère – Goulven, juv., phot., du 9 au 15 septembre (B. Pellegrini *et al.*).

(Amérique du Nord). **Donnée dans la norme par la date et le lieu, pour un limicole devenu un visiteur tout juste annuel en France.**



4. Bécasseau falcinelle *Calidris falcinellus*, Hyères, Var, mai 2015 (Aurélien Audevard). *Broad-billed Sandpiper.*

CHEVALIER BARGETTE *Xenus cinereus* (150/133) (126/111 – 3/3)

Bouches-du-Rhône – Arles : Camargue, They Saint-Ursule, phot., 27 avril (A. Rougeron, T. Dagonet, T. Joubert, S. Wroza *et al.*), Mas-Thibert, RNN des Marais du Vigueirat, ad., phot., du 11 au 14 août (C. Pappalardo, K. Schmale, R. Deschamps, B. Salvarelli, M. Suc).

Nord – Gravelines : Hems Saint-Pol, ad., phot., 4 et 5 juillet (J. Piette, M. Roca, F. Roca, Q. Dupriez *et al.*).

(Europe du nord-est, Sibérie). Une fois encore, difficile de dire si les individus camarguais sont des revenants, ce qui reste possible s'agissant d'adultes. L'oiseau du Nord fournit une première pour le département.

CHEVALIER À PATTES JAUNES *Tringa flavipes* (58/58) (43/43 – 7/7)

Bouches-du-Rhône – Port-Saint-Louis-du-Rhône : Camargue, They de Roustan, phot., du 21 au 27 avril (A. Rougeron, T. Joubert, S. Wroza).

Charente-Maritime – Charron : Mizottes des Vrillandes, phot., 11 et 12 novembre (J. Gonin, S. Vincent, P. Rouiller, J. Sudraud).

Finistère – Goulven, phot., 6 et 8 mai (B. Pellegrini, U. Courcoux-Caro).

Ile-et-Vilaine – Roz-sur-Couesnon : polder Monod et polder Frémont, juv./1er hiver, phot., du 18 au 21 septembre (K. Le Rest, V. Vautrain *et al.*).

Indre-et-Loire – La Celle-Saint-Avant, phot., du 28 avril au 3 mai (R. Baeta, J. Présent).

Loire-Atlantique – Guérande : saline de Sissable, 1er hiver, phot., 27 décembre (photo sur *www.ornitho.fr*).

Pas-de-Calais – Oye-Plage : Escardines, phot., 16 avril (Q. Dupriez, A. Mauss).

(Amérique du Nord). Alors que cette année 2015 se classe parmi les plus faibles en termes de quantité et de diversité de limicoles néarctiques, elle aura battu le précédent nombre record de Chevaliers à pattes jaunes, et pas de peu... En effet, sept oiseaux ont été homologués (il en manque encore un en provenance de Charente-Maritime), alors que le précédent record annuel était de trois oiseaux, en 2005, 2006, 2008, 2010 et 2012. Il est intéressant de noter que dans un contexte inverse, celui de 2011 avec un record absolu de 65 limicoles néarctiques appartenant à 13 espèces (à l'exception du Bécasseau tacheté *Calidris melanotos*), le Chevalier à pattes jaunes n'avait été signalé qu'une seule fois ! Quatre des sept mentions sont printanières et une autre est hivernale, ce qui n'est pas étonnant pour cette espèce qui peut être observée tout au long de l'année... La répartition est, elle aussi, sans grande surprise, six des sept mentions provenant de départements côtiers, même si l'Indre-et-Loire accueille son premier oiseau en 2015.

BÉCASSIN À LONG BEC *Limnodromus scolopaceus* (48/46) (39/38 – 1/1)

Loire-Atlantique – Bourgneuf-en-Retz : les Prés, juv./1er hiver, phot., 18 octobre (C. Lehy).

(Amérique du Nord). Donnée intéressante pour cette année 2015, très pauvre en limicoles néarctiques à l'exception notable du Chevalier à pattes jaunes, à une date et en un lieu attendus pour cette espèce.



5. Bécassin à long bec *Limnodromus scolopaceus*, Bourgneuf-en-Retz, Loire-Atlantique, octobre 2015 (Hugo Touzé). *First-winter Long-billed Dowitcher.*

6. Bécassine double *Gallinago media*, Sigean, Aude, avril 2015 (Antoine Joris). *Great Snipe.*



BÉCASSINE DOUBLE *Gallinago media* (320/365) (79/82 – 23/26)

Alpes-Maritimes – Caussols, phot., 19 avril (P. Kern, J. Kern), phot., 26 avril (photo sur *www.ornitho.fr*).

Ariège – Lissac, phot., 19 mai (P. Fosty, C. Puech).

Aude – Sigean : réserve africaine, phot., 13 avril (A. Joris, B. Escourrou) ; Narbonne : ancien étang du Cercle, 18 avril (F. Garcia).

Charente-Maritime – Saint-Jean d'Angle : prise des Rosiers, 1er avril (J. Gonin).

Gironde – Bruges : RNN des marais de Bruges, 18 et 19 mai (P. Grisser, S. Builles).

Haute-Corse – Rogliano : Macinaggio, 1 à 3 ind., du 12 au 15 avril (P. Crouzier), 2 ind. (différents), phot., 17 avril (P. Crouzier), 5 mai (C. Lartigau *et al.*), 2 ind., phot., 6 et 7 mai (P. Dufour, C. Lartigau *et al.*), lagune de Bargaggio, 2 mai (B. Recorbet).

Hérault – Lansargues : Cayrel, 17 et 18 avril (R. Kemp, S. Reyt).

Isère – Saint-Pancrasse : Habert-des-Ayes, phot., 12 avril (photo sur *www.ornitho.fr*).

Landes – Tarnos : Pierras, 15 avril (A. Portmann, P. Doniol-Valcroze), phot., 28 octobre (F. Mendiboure *fide* P. Doniol-Valcroze).

Lozère – Saint-Laurent-de-Muret : Usanges, 26 avril (F. Legendre).

Nord – Hondschoote : mares de chasse, phot., enr., du 8 au 11 mai (Q. Dupriez, A. Mauss, O. Fontaine *et al.*).

Pyrénées-Orientales – Canet-en-Roussillon, 2 ind., du 12 au 20 mai (Y. Aleman, A. Chaillou, C. Peignot *et al.*).

Seine-et-Marne – Luzancy, phot., du 24 au 26 mai (S. Wroza, J. Bottinelli *et al.*).

Vaucluse – Courthèzon : étang salé, 17 et 18 avril (G. Blanc, A. Pataud).

Vendée – Noirmoutier-en-l'Île : marais de Müllembourg, 15 mars (A. Scoazec).

(Europe du Nord-Est, nord-ouest asiatique). **Nouvelle année record pour cette espèce, très loin devant les précédents scores de 9 oiseaux, atteints en 2007 et 2011... Cet afflux extraordinaire a eu lieu au printemps, une seule donnée étant automnale, et 20 des 23 données ont été obtenues entre le 12 avril et le 19 mai, ce qui est parfaitement conforme à la normale. Deux données plus précoces datent du 15 mars et du 1er avril. Rien de très original sur le plan géographique non plus : la majorité des données provient du quart sud-est du pays, avec une mention particulière pour la Haute-Corse, et aucune observation n'a été faite dans le quart nord-ouest.**



7. Sterne élégante *Sterna elegans*, Arles, Bouches-du-Rhône, août 2015 (François Duchenne). *Elegant Tern.*

GLARÉOLE À AILES NOIRES *Glareola nordmanni* (30/32) (26/17 – 2/2)

Bouches-du-Rhône – Arles : Camargue, marais du Paty de la Trinité et Le Sambuc, ad., vidéo, du 20 au 24 mai (P.J. Willhouhey, P. Palmer, S. Bradshaw *et al.*).

Isère – Gillonay : Chèvre noire, juv., phot., 10 et 11 août (N. Biron, G. Bruneau J. Lucas, S. Risser).

(Asie occidentale). Deux données en 2015, alors que l'espèce n'avait pas été mentionnée en France depuis 2010... Celle de Camargue est classique, la donnée en provenance d'Isère l'est beaucoup moins, tant par la localisation que par l'âge de l'oiseau. En effet, l'immense majorité des oiseaux français sont des adultes erratiques fréquentant plus ou moins longtemps les quelques colonies camarguaises de Glaréole à collier *G. pratincola*. À noter qu'il manque encore une fiche pour un oiseau observé dans l'Hérault en juillet.

GUILLEMOT À MIROIR *Cepphus grylle* (70/81) (48/53 – 2/2)

Finistère – Plouhinec : Porz Poulhan, 1er hiver, 24 décembre (S. Reeber).

Pas-de-Calais – Sangatte : plage de Descenderie, 1er hiver, 30 et 31 octobre (H. Verne).

(Arctique, Atlantique Nord). Deux mentions en 2015, ce qui correspond à la normale, tout comme les lieux et dates des observations !

STERNE ÉLÉGANTE *Sterna elegans* (50/10) (47/9 – 5/1)

Bouches-du-Rhône – Arles : Camargue, They de Sainte-Ursule, phot., 23 et 25 août (F. Duchenne, S. Béasse, B. Duchenne, B. Lebrun, B. Salvarelli *et al.*).

Gironde – La Teste-de-Buch : RNN du banc d'Arguin, ad., phot., 13 juillet (M. Taillade), Salie Sud, fem. ? ad., phot., 27 juillet (M. Taillade).

Vendée – Barbâtre : RNR du polder de Sébastopol, ad., du 29 mai au 1er juin (D. Robard, R. Marty, J. Gernigon), mâle ad., bagué blanc-rouge à gauche et métal-blanc à droite, phot., du 20 avril au 28 juin (photos sur *www.ornitho.fr*).

(Côte pacifique, de la Californie au Mexique). L'oiseau non bagué était de retour sur Noirmoutier, où il séjourne pour la troisième année consécutive, quant au mâle bagué, il l'a été au banc d'Arguin en 2007. Il a donc fréquenté la colonie vendéenne entre 2008 et 2015, à l'exception de 2010, année lors de laquelle il était retourné nicher au banc d'Arguin. Dans le même temps, un oiseau a passé la saison de nidification sur le banc d'Arguin. La Camargue apporte la seconde mention française de l'espèce en dehors du littoral atlantique, après celle d'un oiseau vu du 8 juin au 13 juillet 2008 à Sète, Hérault (V. *Ornithos* 17-6 : 389). Ce sont donc quatre oiseaux différents qui ont fréquenté nos côtes cette année, seul cet oiseau a été considéré comme un nouvel arrivant, bien qu'il s'agisse sans doute d'un des oiseaux espagnols déjà vu en France il y a quelques années.

STERNE DE FORSTER *Sterna forsteri* (10/8) (10/8 – 2/0)

Calvados – Saint-Laurent-sur-Mer : front de mer, phot., du 6 au 29 janvier (O. Zucchet *et al.*).

Manche – Saint-Pair-sur-Mer : plage du Thar, et Donville-les-Bains, ad., phot., 26 août,10 septembre et du 22 octobre au 17 novembre (S. Provost, V. Vautrain, P. Desgué, G. Caucal).

(Amérique du Nord). **L'oiseau de la Manche est le même que celui vu au même endroit du 29 août au 2 septembre et du 12 novembre au 6 décembre 2014 (V. *Ornithos* 22-6 : 296). Par prudence et sur la base de la comparaison des images disponibles, il a été considéré que celui du Calvados était le même individu.**

MOUETTE DE BONAPARTE *Chroicocephalus philadelphia* (33/32) (32/31 – 2/2)

Finistère – Le Conquet : Ria du Conquet, ad., phot., du 23 au 28 janvier (F. Hémery, B. Pellegrini, A. Corre).

Pas-de-Calais – Audinghen, ad., phot., 5 novembre (A. Mauss).

(Amérique du Nord). **Deux données cette année, en provenance de deux départements côtiers déjà visités par l'espèce auparavant. La mention du Pas-de-Calais est une première pour le mois de novembre, mais l'espèce peut être vue dans notre pays potentiellement toute l'année...**

MOUETTE DE FRANKLIN *Larus pipixcan* (38/36) (37/35 – 5/4)

Charente-Maritime – Rochefort : station de lagunage, 1er hiver, 18 décembre (N. Issa, M. Caupenne, C. Boucher).

Gironde – La Teste-de-Buch : port du Rocher, 2e hiver, phot., 8 et 9 mars (M. Taillade).

Hérault – Palavas-les-Flots : étang du Grec, 1er hiver, phot., 17 janvier (F. Veyrunes, P.-A. Crochet).

Ille-et-Vilaine – Iffendic : étang de Careil, 2e année, phot., 13 mai (photos sur *www.ornitho.fr*).

Pyrénées-Atlantiques – Hendaye : port de plaisance et baie de Txingudy, 2e hiver, phot., du 27 février au 6 mars (P. Doniol-Valcroze, F. Cazaban, E. Legay, A. Portmann).

(Amérique du Nord). **Cinq mentions en 2015, ce qui signe un excellent cru, dépassé seulement par 2005 avec six données, sachant qu'une fiche pour un oiseau vu en janvier dans l'Aude manque encore à l'appel. Quatre mentions proviennent de la façade ouest à des dates comprises entre décembre et mai, l'espèce ayant été vue tous les mois de l'année en France, sauf en juillet. La dernière mention, méditerranéenne, concerne en fait l'individu observé préalablement à Sigean, Aude, du 21 décembre 2014 au 4 janvier 2015 (V. *Ornithos* 22-6 : 294), reconnaissable notamment à son pattern de queue.**

GOÉLAND DE LA BALTIQUE *Larus fuscus fuscus* (6/6) (6/6 – 1/1)

Vendée – Saint-Vincent-sur-Jard, ad., phot., 3 mai (J.-C. Croisé).

(Côtes de la mer Baltique, nord de la Norvège et Finlande jusqu'en mer Blanche). **Septième mention française pour cette sous-espèce, au sujet de laquelle le CHN a jugé plus sage de ne s'en tenir qu'aux mentions d'oiseaux bagués sur des colonies, où seule cette sous-espèce est signalée nicheuse. Selon ALTENBURG *et al.* (2011), les oiseaux de cette sous-espèce ne peuvent être distingués des intermédiaires avec la sous-espèce *intermedius*, plus méridionale et régulière en France, que dans leur 2e année et seulement entre avril et juin.**



8. Sterne de Forster *Sterna forsteri*, Granville, Manche, novembre 2015 (Victor Leray). *Forster's Tern.*

GOÉLAND D'AMÉRIQUE *Larus smithsonianus* (12/12) (12/12 – 1/1)

Pyrénées-Atlantiques – Hendaye : baie de Txingudy, vasière de Belcenia, 1er hiver, phot., du 4 au 8 mars (F. Cazaban, A. Portmann, P. Doniol-Valcroze).

2007 Pyrénées-Atlantiques – Hendaye : plage ouest, 1er hiver, phot., 10 mars (R. Rodriguez).

(Amérique du Nord). Voici enfin la treizième mention française de cette espèce, qui n'avait pas été vue chez nous depuis 2008. Avec la donnée de 2007, il s'agit des premières données pour ce département.

GOÉLAND À AILES BLANCHES *Larus glaucoides* (351/383) (343/374 – -/-)

2012 Somme – Woignarue : Hâble d'Ault, 1er hiver, 15 avril (A. Reboul, G. Reboul) ;

2011 Landes – Capbreton : plage du Casino, 1er hiver, 17 décembre (F. Veyrunes, P.-A. Crochet, K. Schmale).

2011 Pyrénées-Atlantiques – Biarritz : phare de Biarritz, ad., phot., 18 décembre (F. Veyrunes, P.-A. Crochet, K. Schmale).

(Groenland). Trois nouvelles données viennent s'ajouter à l'afflux historique qui avait touché notre pays au cours de l'hiver 2011-2012. Rappelons que la sous-espèce nominale du Goéland à ailes blanches n'est plus soumise à homologation nationale depuis le 1er janvier 2013.

GOÉLAND DE KUMLIEN *Larus glaucoides kumlieni* (30/28) (30/28 – 1/1)

Finistère – Le Relecq-Kerhuon : anse de Kerhuon, phot.,1er hiver, 1er mars (photos sur *www.ornitho.fr*).

2014 Vendée – Saint-Gilles-Croix-de-Vie, 1er hiver, phot., du 1er février au 6 mai (G. Besseau, F. Portier *et al.*).

(Arctique canadien). À nouveau un oiseau en 2015, après les huit enregistrés l'hiver précédent...

ENGOULEVENT À COLLIER ROUX *Caprimulgus ruficollis* (9/9) (5/5 – 1/1)

Bouches-du-Rhône – Saintes-Maries-de-la-Mer : Camargue, plage de la Comtesse, phot., 4 mai (P. Renard).

(Du Maroc à la Tunisie, Espagne). Cette espèce n'avait pas été observée en France depuis 2008, alors que les sites de nidification ibériques connus sont désormais vraiment proches de la frontière franco-espagnole... Cet oiseau a été vu se reposant sur la plage, après avoir essuyé une traversée manifestement mouvementée.

MARTINET DES MAISONS *Apus affinis* (2/2) (2/2 – 1/1)

Vendée – Barbâtre, phot., 14 et 15 mai (D. Robard *et al.*).

(Afrique du Nord-Ouest à l'Asie centrale et au Pakistan, Afrique orientale). Belle découverte pour ce troisième Martinet des maisons français, qui a stationné deux jours sur le site. La date est très proche de celle de la première, obtenue en Haute-Corse le 13 mai 2001.

9 & 10. Martinet des maisons *Apus affinis*, île de Noirmoutier, Barbâtre, Vendée, mai 2015 (Nidal Issa). *Little Swift.*



PIC À DOS BLANC *Dendrocopos leucotos leucotos* (2/2) (1/1 – 1/1)

Individus appartenant à la sous-espèce nominale

Haut-Rhin – Saint-Louis-la-Chaussée : Petite Camargue Alsacienne, mâle ad., 21 avril (E. Grieder).

(De la Scandinavie à l'Europe centrale et aux Balkans, au sud de la Russie et jusqu'à la Mandchourie, à Sakhaline et au Kamtchatka). L'espèce semble continuer sa progression vers l'ouest en Europe centrale et est maintenant installée dans l'est de la Suisse. Même si cette donnée n'est que la seconde contemporaine en France pour cette sous-espèce, après celle des 28 et 29 décembre 2005 dans la Nièvre (V. *Ornithos* 15-5 : 334), il faut peut-être s'attendre à une multiplication des données à l'avenir.

FAUCON LANIER *Falco biarmicus* (4/4) (4/4 – 0/0)

2003 Doubs – Chaffois, juv./1er hiver, 20 septembre (D. Michelat).

(Afrique du Nord, Asie occidentale). La révision des données françaises de cette espèce est désormais achevée, et seules quatre d'entre elles ont été retenues, les trois autres mentions provenant de Camargue et de Crau, en 2007, 2009 et 2014 (V. *Ornithos* 22-6 : 287). Pour rappel, les motivations à l'origine de cette révision drastique étaient une fréquence étonnante en France au regard du statut de l'espèce en Europe de l'Ouest, l'évolution des connaissances sur la forme *calidus* du Faucon pèlerin (V. DUQUET 2011) et enfin l'existence en fauconnerie de nombreux hybrides ressemblants (V. p. ex. COZIC 2016).

FAUCON SACRE *Falco cherrug* (17/17) (14/14 – 0/0)

2013 Bas-Rhin – Eckwersheim, fem. ad., capt., phot., 16 décembre (*fide* CRBPO).

(Sud-est de l'Europe, puis sud de la taïga et steppes asiatiques jusqu'en Chine). Nouvelle donnée alsacienne, la seconde régionale, tout juste après celle du 13 avril 2012 à Strasbourg, Bas-Rhin (V. *Ornithos* 21-2 : 77).

VIRÉO À ŒIL ROUGE *Vireo olivaceus* (17/17) (17/17 – 0/0)

2012 Vendée – Île d'Yeu : vallon des Broches, 11 octobre (J. Tillet), et non 2013 (V. *Ornithos* 22-3 : 137).

(Amérique du Nord). Donnée publiée pour correction de l'année.

PIE-GRIÈCHE BRUNE *Lanius cristatus* (2/2) (2/2 – 1/1)

Finistère – Ouessant : Stang Korz, juv./1er hiver, phot., du 21 au 24 octobre (J.-Y. Barnagaud, X. Richard, F. Veyrunes *et al.*).

(Sibérie à l'est de l'Ienisseï jusqu'à l'Anadyr, au Kamchatka, au Japon et en Chine). Belle découverte que cette troisième mention française, la première pour le Finistère et Ouessant, après celles d'octobre 2000 à Hoëdic (V. *Ornithos* 10-2 : 75) et de novembre 2004 à Noirmoutier (V. *Ornithos* 13-2 : 103).



11. Pie-grièche brune *Lanius cristatus*, 1re année, Ouessant, Finistère, octobre 2015 (Julien Piette). *First-year Brown Shrike.*

PIE-GRIÈCHE ISABELLE *Lanius isabellinus* (18/18) (18/18 – 2/2)
Finistère – Brignogan-Plage : Tréberre, phot., 7 octobre (photos sur *www.ornitho.fr*).
Var – Hyères : le Vieux Salins, mâle ad., sous-espèce *isabellinus*, phot., 19 et 20 mars (A. Audevard, F. Dhermain).

(Asie méridionale jusqu'à la Chine). **Une description de l'oiseau du Finistère aurait sans doute permis de préciser la sous-espèce… La mention du Var est une première départementale, très originale par sa date printanière.**

MÉSANGE À LONGUE QUEUE *Aegithalos caudatus caudatus* (116/682) (116/682 – -/-)
2010 Jura – Bief-du-Fourg, 2 ind., phot., 4 novembre (T. Petit).

(Fennoscandie, Pologne, Russie). **Une donnée parvenue tardivement et entrant dans le cadre d'un afflux extraordinaire de cette sous-espèce au cours de l'hiver 2010-2011. Rappelons que son observation n'est plus soumise à homologation nationale depuis le 1er juillet 2013.**

POUILLOT BORÉAL *Phylloscopus borealis* (15/15) (15/15 – 1/1)
Pas-de-Calais – Marck : Fort Vert, capt., phot., 28 octobre (photos sur *www.station-baguage-forvert.blogspot.fr*).

(Nord de la Scandinavie et Finlande, taïga sibérienne jusqu'en Mandchourie et à la mer de Béring). **Seizième donnée française pour ce pouillot, dont les précédentes mentions remontent à 2004 ! Il s'agit d'une première régionale, à une date plutôt tardive par rapport à ce que l'on connaît de l'espèce en France et en Europe de l'Ouest.**

POUILLOT DE PALLAS *Phylloscopus proregulus* (116/118) (114/116 – 2/2)
Finistère – Ouessant : Loqueltas, phot., du 13 au 15 octobre (S. Risser, C. Morvan, N. Issa).
Vendée – Landes-Genusson : étang des Boucheries, phot., 11 novembre (A. Van der Yeught).
2014 Doubs – Le Russey, phot., trouvé mort, 19 octobre (D. Michelat, J.-P. Journot, J.-M. Michelat).

(Asie centrale, de l'Est et du Sud-Est). **Une petite année avec seulement deux mentions, en provenance de deux départements déjà visités de nombreuses fois par l'espèce, et à des dates relativement classiques. La donnée de 2014 dans le Doubs est nettement plus originale par sa localisation, même s'il s'agit d'une seconde départementale, après celle d'un oiseau le 20 septembre 1995 à Osselle (V. *Ornithos* 7-4 : 166).**



12. Pouillot de Pallas *Phylloscopus proregulus*, Ouessant, Finistère, octobre 2015 (Fabrice Jallu). *Pallas's Leaf-warbler.*

13. Pie-grièche isabelle *Lanius isabellinus*, mâle adulte, Hyères, Var, mars 2015 (Aurélien Audevard). *Male Isabelline Shrike.*



POUILLOT DE HUME *Phylloscopus humei* (26/26) (26/26 – 2/2)

Finistère – Guipavas : Cosquélou, phot., du 14 au 27 janvier (A. Mousseau, W. Raitière, J. Mérot, Y. Le Corre *et al.*).
Seine-Maritime – Veulettes-sur-Mer, enr., 13 décembre (Y. Jacob, L. Jacob).

(Du nord-est de l'Afghanistan à la Chine centrale). Deux mentions après les quatre de l'année passée, pour ce pouillot désormais régulier, puisqu'il a été contacté au cours de huit des dix dernières années. La donnée de Seine-Maritime est une première départementale (la seconde pour la Normandie), alors que le Finistère accueille là son 14e oiseau. Comme d'habitude, les deux mentions sont tardives ou même hivernales (la donnée de janvier est la sixième pour ce mois).

POUILLOT BRUN *Phylloscopus fuscatus* (63/64) (63/64 – 4/4)

Charente-Maritime – Saint-Froult : RNMO-Plaisance, capt., phot., 16 octobre (photos sur *www.ornitho.fr*).
Deux-Sèvres – Chauray : les Vanelles, phot., 6 novembre (photos sur *www.ornitho.fr*).
Ille-et-Vilaine – Roz-sur-Couesnon : polder Saint-Louis, phot., 22 novembre (photos sur *www.ornitho.fr*).
Landes – Messanges : marais de Moïsan, capt., phot., 5 et 7 novembre (S. Tillo, A. Portmann, S. Damian *et al.*).

(Sibérie, Mongolie, Chine). Quatre données en 2015, un chiffre qui n'a été dépassé qu'en 1987 (5 mentions), 1999 (7) et 2007 (8). Trois de ces données ont été récupérées sur des bases de données en ligne et trois autres n'ont à ce jour fait l'objet d'aucune fiche, dans l'Hérault en janvier, dans le Finistère en octobre et dans le Nord en décembre ! Quoi qu'il en soit, ce pouillot semble de plus en plus fréquent, et peut être contacté un peu partout sur le littoral et même dans l'intérieur, surtout en octobre et novembre.

FAUVETTE NAINE *Sylvia nana* (0/0) (0/0 – 1/1)

Vendée – L'Épine, mâle ad., phot., du 23 mars au 3 avril (D. Robard *et al.*).

(Sud-est de la Russie, Asie centrale jusqu'à l'ouest de la Chine). Magnifique découverte et première mention française pour cette espèce d'Asie centrale, bien qu'une donnée ancienne, du 16 mai 1971 en Camargue (Dubois *et al.* 2008), ait été attribuée à cette espèce ou à la Fauvette du désert *S. deserti*, les deux taxons ayant été élevés au rang d'espèce depuis. Une note relatant cette première mention française figure dans le présent numéro (Robard 2016).

FAUVETTE ÉPERVIÈRE *Sylvia nisoria* (93/95) (66/67 – 5/5)

Bas-Rhin – Munchhausen, juv./1er hiver, capt., phot., 13 août (P. Koenig, T. Laurent *fide* C. Dronneau).

Finistère – Ouessant : Prad meur, juv./1er hiver, phot., 23 octobre (C. Morvan, E. Chauveau).

Manche – Vains : Pointe du Grouin du Sud, juv./1er hiver, phot., 22 et 23 août (K. Le Rest, S. Provost).

Nord – Dunkerque : coop. maritime, juv./1er hiver, phot., 13 septembre (Q. Dupriez, A. Rougeron, L. Traon, J. Piette).

Pas-de-Calais – Audinghen , juv./1er hiver, phot., 18 octobre (B. Luneau, Y. Brouillard).

2014 Finistère – Ouessant : Kergadou, juv./1er hiver, phot., 19 octobre (F. Veyrunes *et al.*).

2014 Finistère – Ouessant : Kadoran, juv./1er hiver, phot., 14 octobre (F. Recoquillon, P. Ouvrard).

(De l'Eurasie centrale à l'Altaï et au nord-ouest de la Mongolie). **Cinq données en 2015, chiffre qui n'a été égalé qu'en 2004 et dépassé en 2005 et en 2014 (avec les deux données figurant ici), avec six observations. Le Pas-de-Calais et le Finistère sont de loin les deux départements français les plus visités par l'espèce, avec respectivement 31 et 23 données, soit plus de la moitié des mentions françaises. À l'inverse, le Bas-Rhin voit là sa première Fauvette épervière, et les départements du Nord et de la Manche, leurs secondes. Toutes ces données s'échelonnent classiquement entre mi-août et fin-octobre.**

FAUVETTE DES BALKANS *Sylvia cantillans cantillans/albistriata* (28/28) (27/27 – 5/5)

Aude – Gruissan : l'Oustalet, mâle 2e année, phot., 21 avril (F. Legendre).

Bouches-du-Rhône – Arles : Camargue, plage de Piémanson, mâle, phot., 30 avril (S. Wroza, R. Panvert), mâle, 6 mai (Y. Kayser).

Hérault – Lattes, mâle ad., phot., 28 mars (P. Feldmann).

Var – Hyères : Porquerolles, mâle 2e année, phot., 25 avril (Y. Beauvallet, F. Humbert).

2014 Bouches-du-Rhône – Arles : Camargue, plage de Piémanson, mâle, 10 avril (Y. Kayser) ; Saintes-Maries-de-la-Mer : embouchure du Petit Rhône, mâle, phot., 10 mai (P.-A. Crochet).

2013 Bouches-du-Rhône – Arles : Camargue, plage de Piémanson, mâle 2e année, phot., enr., 27 avril (P.-A. Crochet, F. Veyrunes *et al.*), mâle, phot., 2 mai (H. Touzé, M. Thibault).

2013 Haut-Rhin – Saint-Louis-la-Chaussée, ad., phot., 23 au 25 avril (S. Ernst, N. Minery).

2013 Morbihan – Locmiquelic, mâle ad., phot., 15 avril (Y. Blat).

2012 Seine-et-Marne – Arbonne-la-Forêt : plaine de Chanfroy, mâle ad., phot., 7 mai (S. Vincent, E. Naniane, P. Foin *et al.*).

2011 Bouches-du-Rhône – Eyguières : les Opies, mâle, phot., 22 avril (A. Vernet, P. Vernet).

2011 Haute-Corse – Macinaggio : baie de Tamarone, mâle, 1er mai (P. Crouzier).

2010 Aube – Piney, mâle ad., phot., 20 avril (S. Gaillard *et al.*).

2009 Hérault – Villeuve-les-Maguelone : Lido de la Pierre blanche, mâle 2e année, phot., du 12 au 16 avril (P.-A. Crochet *et al.*).

2008 Haute-Corse – Macinaggio, mâle, 21 avril (P. Crouzier).

2008 Hérault – Villeneuve-lès-Maguelone, mâle ad., 13 avril (J.-Y. Barnagaud).

2008 Yvelines – Beynes : Camp de Frileuse, mâle ad., capt., phot., 7 mai (*fide* P. Le Maréchal).

2007 Bouches-du-Rhône – Port-Saint-Louis-du-Rhône, mâle, phot., capt., 28 mars (J.-L. Sibille), mâle, phot., capt., 11 avril (J.-L. Sibille) ; Saintes-Maries-de-la-Mer : embouchure du Petit Rhône, mâle, phot., 14 avril (P.-A Crochet) ; Arles : Camargue, Cabanons de Beauduc, mâle, phot., 15 avril (P.-A. Crochet), Camargue, Piémanson, mâle 2e année, phot., 16 avril (Y. Kayser, M. Dietrich), mâle ad., phot., 23 avril (Y. Kayser, M. Dietrich, T. Blanchon), mâle 2e année, phot., 3 mai (Y. Kayser, M. Dietrich *et al.*).

2007 Pyrénées-Orientales – Canet-en-Roussillon, mâle ad., 11 avril (C. Peignot), mâle ad., 19 avril (Y. Dubois).

2007 Var – Île de Porquerolles, Hyères, mâle ad., 8 avril (N. Issa), mâle ad., 14 avril (N. Issa) ; Six-Fours-les-Plages, phot., 8 avril (F. Barrault).

2005 Var – Hyères : île de Porquerolles, station d'épuration, mâle, phot., 26 avril (P. Crouzier, P.J. Dubois, É. Rousseau).

1983 Ain – Prévessin-Moëns, 30 mai (P. Géroudet).

1968 Pas-de-Calais – Audinghen : cap Gris-Nez, capt., 18 septembre (C. Wheeler *et al.*).

(De la Slovénie à l'ouest de la Turquie). **Le CHN a récemment terminé la révision des données françaises des Fauvettes passerinettes orientales, à la lumière de publications récentes sur la systématique, la nomenclature et l'identification du complexe *Sylvia cantillans* (Svensson 2013a, 2013b). La systématique appliquée**



14. Fauvette naine *Sylvia nana*, île de Noirmoutier, L'Épine, Vendée, mars 2015 (Frédéric Veyrunes). *Asian Desert Warbler.*



15. Fauvette des Balkans *Sylvia cantillans albistriata*, mâle, Hyères, Var, mars 2015 (Aurélien Audevard). *Male Eastern Subalpine Warbler.*

par la CAF (Crochet *et al.* 2016) conserve deux espèces dans ce complexe : la Fauvette de Moltoni *Sylvia subalpina*, monotypique, nicheuse dans le nord de l'Italie, en Corse, en Sardaigne et aux Baléares, et la Fauvette passerinette *S. cantillans*, polytique. Cette dernière se divise en deux groupes, le groupe occidental avec *S. c. iberiae* (Portugal, Espagne et France) et *S. c. inornata* (Maghreb) et le groupe oriental avec *S. c. cantillans* (sud de l'Italie) et *S. c. albistriata* (Balkans). L'ensemble des données homologuées, reprises ici, fait donc référence à ce groupe oriental, sans distinction entre les deux sous-espèces. Finalement, il y a eu très peu de changements par rapport à la situation précédente. Le CHN va maintenant s'attacher à la distinction entre *albistriata* et *cantillans*, afin de savoir si des mentions françaises peuvent être rattachées de façon catégorique à l'un ou l'autre de ces taxons. L'année 2015 apporte cinq mentions, ce qui en fait la meilleure année après 2007 (11 données) ; classiquement, toutes sont méditerranéennes et printanières.

LOCUSTELLE FLUVIATILE *Locustella fluviatilis* (12/13) (9/10 – 2/2)

Pas-de-Calais – Calais : site Eurotunnel, 15 mai (G. Flohart, P. Lecointe).

Rhône – Saint-Priest : les Luepes, 6 et 7 mai (S. Chanel, C. d'Adamo, G. Bruneau, P. Foulquier, J. Renoult).

(Sud de la Baltique et Balkans jusqu'en Sibérie occidentale). **Deux mentions de cette espèce en France, c'est remarquable, puisqu'elle n'avait pas été mentionnée chez nous depuis 2010. Les départements visités sont nouveaux, mais logiquement situés dans un grand quart nord-est du pays. Quant aux dates, elles sont classiques, le mois de mai recueillant désormais sept des onze mentions récentes en France.**

HYPOLAÏS BOTTÉE *Iduna caligata* (12/12) (12/12 – 1/1)

Maine-et-Loire – Noyan-Soulaire-et-Bourg, juv./1er hiver, capt., phot., 29 août (G. Mourgaud, S. Havet, C. Tessier *et al.*).

(Iran, Asie centrale, Mongolie). **Donnée originale non seulement par sa localité, puisqu'il s'agit du premier département intérieur accueillant l'espèce, mais aussi pas sa date, la plus précoce jamais enregistrée. Les autres mentions françaises sont de septembre (5) et d'octobre (7).**

HYPOLAÏS PÂLE *Iduna pallida* (9/9) (9/9 – 2/2)

Finistère – Île de Sein : phare, phot., 28 août (M. Zucca).

Nord – Gravelines : haie de Rexam, juv./1er hiver, phot., enr., du 7 au 9 septembre (Q. Dupriez, A. Mauss, A. Wentworth, J. Piette *et al.*).

(Balkans, Moyen-Orient). **Deux mentions en 2015 pour cette hypolaïs très rare, qui n'avait pas été observée en France depuis 2010… Ces deux oiseaux constituent des premières régionales, neuf des mentions françaises étant méditerranéennes. Les dates sont tout aussi originales, sept des neuf mentions précédentes étant d'avril et mai.**

ROUSSEROLLE DES BUISSONS *Acrocephalus dumetorum* (15/15) (15/15 – 3/3)

Finistère – Île de Sein, phot., 12 septembre (H. Touzé), du 20 septembre au 12 octobre (H. Touzé, A. Le Nevé, J. Tillet *et al.*).

Yonne – Saint-Julien-du-Sault, ad., capt., phot., 19 septembre (F. Bouzendorf, J.-M. Guilpain, S. Rolland *et al.*).

2013 Finistère – Ouessant : Ru, juv./1er hiver, phot., 9 octobre (F. Bozendorf, E. Bouzendorf, S. Vincent).

(Nord-est de l'Europe, Sibérie, Asie centrale). **Trois mentions en 2015, c'est très honorable puisqu'il faut remonter à l'année 2000 (4 oiseaux) pour en trouver autant… Cela confirme aussi que l'espèce devient plus régulière en France (ou est mieux détectée), avec un total de neuf oiseaux homologués depuis 2010. Les trois données sont de septembre, mois qui ne recueillait que trois mentions jusqu'ici, contre huit pour le mois d'octobre. L'Yonne accueille là sa première Rousserolle des buissons, alors que le Finistère en est à ses septième et huitième en 2015.**

ROBIN À FLANCS ROUX *Tarsiger cyanurus* (13/13) (13/13 – 1/1)

Vendée – Champagné-les-Marais : les Petits Relais, 1er hiver, trouvé mort, phot., 19 octobre (photos sur *www.ornitho.fr*).

(De la Finlande à la Sibérie orientale et au Japon). **Une nouvelle mention pour cette espèce, avec un oiseau qui a malheureusement fini ses jours contre la vitre d'une véranda… La localité plutôt intérieure est intéressante, mais la date est classique.**



16 à 18. Tarier de la Caspienne *Saxicola maurus variegatus*, mâle, Ouessant, Finistère, octobre 2015 (16 - Corentin Morvan, 17 - Vincent Palomares, 18 - Aymeric Le Calvez). *Male Eastern Stonechat of Caspian race* variegatus, *the second for France.*

ROUGEQUEUE NOIR ORIENTAL *Phoenicurus ochruros phoenicuroides* (1/1) (1/1 – 1/1)

Gard – Vauvert : mas de Masse, mâle 2e année, phot., du 24 au 30 mars (P. Devoucoux, G. Monchaux, J. Renoult, G. Caucanas).

(Asie centrale, du Tien Shan à la Mongolie). **Seconde mention française pour cette sous-espèce qui semble se montrer de plus en plus régulièrement en Europe de l'Ouest…**

TARIER DE SIBÉRIE *Saxicola maurus* (39/40) (35/36 – 1/1)

Individus présentant les caractéristiques de la sous-espèce *variegatus*, appelée « Tarier de la Caspienne »

Finistère – Ouessant : Toul al Lann, mâle, phot., du 16 au 20 octobre (A. de Broyer, J. Vêque, S. Risser *et al.*).

(Mer Blanche, Sibérie). **Deuxième mention française pour cette sous-espèce, en provenance des abords de la mer Caspienne, après celle de 2013 en Loire-Atlantique (Raitière & Archer 2014).**

TRAQUET ISABELLE *Oenanthe isabellina* (17/17) (16/16 – 2/2)

Charente-Maritime – Saint-Froult : RNN de Moëze, ferme de Plaisance, 1er hiver, phot., 2 et 3 octobre (L. Barbaro, J.-F. Blanc, L. Deplaine *et al.*).

Finistère – Ouessant : Lann Penn Arland, phot., du 27 au 31 octobre (C. Morvan, E. Chaveau, N. Moulin *et al.*).

(Roumanie jusqu'au nord de la mer Caspienne). **Deux données en 2015, toutes deux d'octobre, le meilleur mois de l'année pour cette espèce en France. La Charente-Maritime voit là sa première mention, tandis que le Finistère accueille son neuvième Traquet isabelle, dont cinq pour Ouessant.**

TRAQUET DU DÉSERT *Oenanthe deserti* (37/38) (36/36 – 6/6)

Aude – Sigean : réserve africaine, mâle, phot., 17 novembre (A. Joris).

Bouches-du-Rhône – Saint-Martin-de-Crau : Peau-de-Meau, mâle, phot., du 5 au 7 novembre (photo sur *www.ornitho.fr*).

Morbihan – Erdeven : Toul Hent, mâle, phot., 23 novembre (photo sur *www.ornitho.fr*).

Var – Hyères, mâle, phot., 5 novembre (M. Fontan).

Vendée – Île d'Yeu : pointe des Corbeaux, fem., phot., 9 novembre (X. Hindermeyer, J.-M. Guilpain, B. Isaac, V. Auriaux) ; Notre-Dame-des-Monts : plage de la Braie, mâle, phot., 1er décembre (M. Cosson, B. Perrotin).

(Afrique du Nord, Moyen-Orient, Asie du Sud-Ouest). Avec une donnée ouessantine qui n'est pas encore parvenue au CHN, l'année 2015 comptera sept mentions pour ce traquet, ce qui la place en seconde position derrière 1997 et ses dix observations ! La Vendée accueille ses deux premiers Traquets du désert, alors que tous les autres départements avaient déjà été visités par l'espèce. Toutes les données se situent entre le 5 novembre et le 1er décembre, ce qui correspond parfaitement au pic d'apparition de l'espèce en France.

TRAQUET KURDE *Oenanthe xanthoprymna* (0/0) (0/0 – 1/1)

Puy-de-Dôme – Orcines : sommet du Puy-de-Dôme, mâle 2e année, phot., 18 et 19 mai (A. Clamens *et al.*).

(Du sud-est de la Turquie au sud-ouest de l'Iran). Première donnée française tout à fait inattendue, pour cette espèce qui n'avait jamais été observée en Europe de l'Ouest auparavant. Un article relatant cette observation a été publié récemment dans *Ornithos* (Clamens 2016).

TRAQUET À TÊTE BLANCHE *Oenanthe leucopyga* (1/1) (0/0 – 1/1)

Hérault – Palavas-les-Flots : port de plaisance, mâle 2e année, phot., du 1er au 5 mai (J. Fluhr, F. Veyrunes, J.-Y. Barnagaud, G. Picotin, T. Marchal, F. Bouzendorf *et al.*).

(Afrique du Nord). Seconde mention française et première pour la période contemporaine, après celle d'un mâle tué le 21 avril 1884 dans le sud du pays (Dubois *et al.* 2008). Une note détaillant cette découverte sera publiée prochainement dans *Ornithos*.



19. Traquet à tête blanche *Oenanthe leucopyga*, mâle 2e année, Palavas-les-Flots, Hérault, mai 2015 (Aymeric Le Calvez). *2nd-cy male White-crowned Black Wheatear.*

20. Traquet kurde *Oenanthe xanthoprymna*, mâle, 2e année, Orcines, Puy-de-Dôme, mai 2015 (Antoine Joris). *2nd-cy male Kurdish Wheatear.*



BERGERONNETTE DES BALKANS *Motacilla flava feldegg* (118/141) (107/128 – 4/4)
Ain – Versailleux : Dombes, Vemozan, mâle ad., 3 mai (P. Crouzier, M. Crouzier, G. Murtin).
Cantal – Tanavelle : Signoflour, mâle ad. ?, phot., 29 avril (P.J. Dubois, E. Rousseau).
Meurthe-et-Moselle – Vigneulles, type femelle, phot., 2 mai (V. Perrin).
Var – Hyères : levée du Ceinturon, mâle 2e année, phot., 28 mars (A. Audevard).
2014 Nièvre – Pouilly-sur-Loire : pont de Loire, 2 mâles ad., 21 avril (J. Pitois).

(Balkans jusqu'en Iran et en Afghanistan). **Une année normale en terme de fréquentation, mais plusieurs fiches manquent encore à l'appel (Puy-de-Dôme, Isère, Gard et Drôme). Les lieux – est de la France – et les dates –de fin mars à début mai – sont classiques.**

BERGERONNETTE CITRINE *Motacilla citreola* (45/46) (45/46 – 3/3)
Haute-Corse – Rogliano : tour de Santa Maria, fem. ? 2e année, phot., 12 et 13 avril (P. Crouzier).
Haute-Savoie – Domancy, fem., 18 avril (J. Guilberteau).
Pyrénées-Atlantiques – Momas : lac de l'Ayguelongue, juv./1er hiver, phot., 3 septembre (P. Legay).
2014 Marne – Maison-en-Champagne, fem. ad., 11 septembre (D. Davignon).

(De la Pologne et de la Turquie à l'Asie centrale). **Trois données en 2015, ce qui est conforme à la moyenne, sachant qu'une donnée du Var manque encore à l'appel. L'espèce peut être vue un peu partout en France, les dates d'observation étant tout à fait conformes à la normale ici...**

PIPIT DE GODLEWSKI *Anthus godlewskii* (13/13) (13/13 – 2/2)
Finistère – Ouessant : Runiou, 1er hiver, phot., enr., 12 octobre (D. Bosman, S. Risser, C. Morvan, F. Veyrunes, A. de Broyer *et al.*).
Somme – Cayeux-sur-Mer et Woignarue : Hâble d'Ault, 1er hiver, phot., enr., du 23 décembre au 6 janvier 2016 (P. Dufour, D. Haubreux, G. Flohart *et al.*).

(Sud de la Sibérie, Chine et nord-est de l'Inde). **Comme l'an passé et pour la quatrième fois seulement, deux données ont été obtenues la même année. La donnée bretonne est, de peu, la mention automnale la plus précoce et la quatrième pour Ouessant, quant à celle de la Somme, elle rappelle les stationnements hivernaux notés dans les Bouches-du-Rhône et, à deux reprises, dans la Manche.**

PIPIT À DOS OLIVE *Anthus hodgsoni* (25/25) (25/25 – 1/1)
Finistère – Île de Sein, 10 octobre (A. Le Nevé).

(Sibérie, Extrême-Orient). **Voici la quinzième mention finistérienne, mais la première pour l'île de Sein, toutes les autres provenant d'Ouessant. La date est un peu plus précoce que la normale, le pic de fréquence se situant sur les deux dernières décades d'octobre.**



21. Bruant mélanocéphale *Emberiza melanocephala*, mâle, Saint-Pancrace, Hautes-Alpes, juin 2015 (Aurélien Audevard).
Male Black-headed Bunting.

ROSELIN CRAMOISI *Erythrina erythrina* (228/264) (213/247 – 9/10)
Doubs – Chaffois, mâle, 5 juin (D. Michelat).
Finistère – Ouessant : marais du Niou, juv./1er hiver, phot., 8 octobre (photos sur *www.ornitho.fr*).
Haute-Savoie – Chamonix : Le Tour, mâle 2e année, phot., du 11 au 20 juin (C. Morvan, P. Charriere, S. Reyt, J.-M. Dramard, E. Gfeller, Y. Dabry, A. Lathuile, R. Jordan, J.-P. Jordan, M. Maire, M.-A. Bianco) ; Vallorcine : gare, mâle 2e année, phot., du 11 juin au 4 juillet (D. Rodrigues, C. Giacomo).
Isère – Saint-Maurice-l'Exil, 1er hiver, phot., 9 février (D. De Sousa).
Jura – Les Rousses, 2e année, capt., phot., 31 mai (P. Durlet, P. Levisse, C. Zakin, A. Chabot) ; mâle, 7 juin (F. Louiton).
Landes – Moliets-et-Maa : RNN du courant d'Huchet, juv./1er hiver, du 21 octobre au 3 novembre (S. Tillo, S. Damian), juv./1er hiver, phot., en compagnie du précédent, 21 et 22 octobre (P. Legay, S. Tillo, F. Cazaban).
Pas-de-Calais – Calais : site Eurotunnel, mâle 1er été, 14 juin (G. Flohart).
2013 Doubs – Vuillecin, mâle « gris », 8 juin (D. Michelat).
2013 Doubs – Bannans, mâle « gris », 16 juin (D. Michelat).
2013 Doubs – Sainte-Colombe, 9 août (D. Michelat).
2008 Jura – Bois-d'Amont, mâle, 1er juin (S. Wroza, M. Xemard).

(Europe du Nord et centrale, Asie jusqu'à l'Himalaya). **Trois données en provenance des sites du Doubs, ce qui comble le vide constaté en 2014, côté nidification éventuelle. Avec 10 individus, 2015 constitue un bon cru, avec des données en provenance de régions plus ou moins régulièrement fréquentées en période de nidification (Doubs, Haute-Savoie, Jura, Pas-de-Calais), et d'autres en provenance de sites côtiers, où quelques jeunes oiseaux se montrent classiquement à l'automne. À noter toutefois que la majorité des contacts sur les zones de reproduction potentielles concerne des mâles de 1er été, et que la dernière preuve de nidification française remonte désormais à près d'une vingtaine d'années... La donnée d'Isère en février est originale, et nous rappelle aussi la prudence nécessaire quant à l'identification de cette espèce par rapport au Roselin familier *C. mexicanus*, espèce néarctique communément détenue en captivité en France. À noter qu'une donnée du Finistère en septembre manque encore à l'appel.**

ROSELIN GITHAGINE *Bucanetes githagineus* (18/19) (18/19 – 1/1)
Lozère – Saint-Julien-du-Tournel : le Peyrou, mâle, 2e année probable, phot., 30 mai (photos sur *www.ornitho.fr*).

(Sud de l'Espagne, Afrique du Nord, Moyen-Orient jusqu'en Inde). **Une donnée en 2015, à une date classique mais beaucoup plus originale par sa localisation... D'abord parce qu'il s'agit d'une des rares données intérieures, et ensuite parce que le site est à près de 1 000 m d'altitude.**

LINOTTE À BEC JAUNE *Linaria flavirostris* (10/42) (10/42 – 1/1)

Pas-de-Calais – Groffliers, phot., 27 janvier (F. Leviez, E. Gesquiere);

2014 Pas-de-Calais – Oye-Plage: ouest de la plage du Casino, 2 ind., phot., du 20 décembre au 5 février 2015 (S. Reyt, J.-M. Dramard, A. Portmann, P. Doniol-Valcroze, J. Piette, S. Risser, V. Motteau), publiée pour complément des observateurs (V. *Ornithos* 22-6: 304).

(Îles Britanniques, Scandinavie). **Un nouvel individu, dans le Pas-de-Calais, qui vient confirmer la rareté de l'espèce en France.**

BRUANT MÉLANOCÉPHALE *Emberiza melanocephala* (117/139) (97/116 – 3/6)

Finistère – Fouesnant: île aux Moutons, mâle ad., phot., 5 juin (U. Corcoux-Caro).

Haute-Corse – Speloncato, mâle ad., phot., 14 mai (photo sur *www.ornitho.fr*).

Hautes-Alpes – Villar-Saint-Pancrace: canal de Rencurel, 3 mâles ad., 1-2 fem. ad., phot., enr., du 2 juin au 3 juillet (E. Ducos *et al.*).

(Sud-est de l'Europe et sud-ouest de l'Asie). **Une nouvelle petite population, comptant au moins 4-5 oiseaux, a été découverte dans les Hautes-Alpes (DUCOS 2016), sans que la reproduction ait pu y être prouvée... Deux autres mentions s'ajoutent à cela, en Corse et en Bretagne, dont les dates correspondent classiquement à ce migrateur tardif au printemps.**

BRUANT NAIN *Emberiza pusilla* (148/157) (135/142 – 11/11)

Bouches-du-Rhône – Rognac, 1er hiver, capt., phot., 4 décembre (B. Vollot).

Finistère – Île de Sein, phot., 27 et 28 septembre (A. Le Nevé, J. Tillet *et al.*); Ouessant: marais du Niou, phot., du 9 au 20 octobre (P.-P. Evrard, Y. Le Luyer, A. Portmann, C. Morvan *et al.*), phot., du 20 au 24 octobre (C. Morvan, E. Chauveau *et al.*).

Gironde – Verdon-sur-Mer: pointe de Grave, 24 avril (J. Dupuy, S. Mauvieux, A. Hache, M. Montauban).

Landes – Messanges: marais de Moïsan, juv./1er hiver, capt., phot., 8 octobre (S. Tillo), juv./1er hiver, capt., phot., 20 octobre (S. Tillo, P. Legay, S. Tardy), juv./1er hiver, capt., phot., 1er novembre (S. Tillo, E. Legay, S. Damain, L. Goyeneche).

Pyrénées-Atlantiques – Uzein, juv./1er hiver probable, capt., phot., 7 et 8 mars (P. Legay, E. Legay, P.-Y. Gourvil); Ciboure, phot., 18 et 23 octobre (D. Domec).

Yvelines – Achères, phot., du 9 décembre au 4 janvier 2016 (S. Wroza, T. Chansac).

2014 Finistère – Ouessant: Porz Doun, phot., du 25 au 27 octobre (F. Veyrunes *et al.*).

2014 Loir-et-Cher – La Chaussée-Saint-Victor: parc des Mées, phot., 4 février (G. Fauvet).

(Scandinavie, Asie septentrionale). **Deux données supplémentaires pour 2014, portant le total de cette année à 8 individus, chiffre qui n'avait été atteint que quatre fois depuis la création du CHN en 1981. Cette tendance à une plus grande fréquence semble se confirmer, puisque onze individus ont été homologués en 2015, soit un nouveau record dépassant les neuf oiseaux de 2006. Et encore faudrait-il y ajouter sept données publiées (sans photographies) et pour lesquelles le CHN n'a malheureusement pas reçu de fiches descriptives: Ardèche en janvier, Loire-Atlantique en mars, Isère (baguage), Aude et Finistère en octobre et Finistère à nouveau en novembre. Il n'est pas trop tard! La donnée des Yvelines montre que l'espèce peut être détectée y compris dans l'intérieur et en hiver, même si toutes les autres mentions sont classiquement littorales et d'automne. Finissons sur une mention toute particulière pour les marais de Moïsan, qui après avoir fourni deux captures en 2014 en apportent quatre cette année! Il s'agit indéniablement du signe que cette espèce est (devenue?) plus fréquente que nous l'imaginions, et peut-être particulièrement en Aquitaine.**

BRUANT RUSTIQUE *Emberiza rustica* (36/37) (28/28 – 2/2)

Landes – Messanges: marais de Moïsan, juv./1er hiver, capt., phot., 9 novembre (S. Tillo, C. De Franceschi).

Morbihan – Île d'Hoëdic, phot., 3 octobre (B. Sinot, F. Hémery, E. Rousseau *et al.*).

(Scandinavie, Sibérie). **Deux données en 2015, à des dates conformes à ce qui est connu de l'espèce en France, et en provenance du littoral atlantique. À noter toutefois qu'il s'agit d'une première pour les côtes d'Aquitaine, même si la fréquence du Bruant nain dans les marais de Moïsan laissait espérer la capture de cette espèce, entre autres...**

Annexe 1 – Espèces dont l'origine sauvage n'est pas établie (catégorie D)

HARLE COURONNÉ *Lophodytes cucullatus*

2013 Ardennes – Les Ayvelles : ballastière, mâle ad., phot., 9 et 13 mars (J. Potaufeux, L. Rouschmeyer).

(Amérique du Nord). **D'autres données de cette espèce ont été obtenues dans le Nord, l'Ain, le Val-d'Oise et la Manche. Même s'il est évident que la plupart des oiseaux sont échappés de captivité, il reste intéressant de signaler ces oiseaux au CHN, de manière à établir le pattern d'apparition de l'espèce.**

PÉLICAN BLANC *Pelecanus onocrotalus*

Haute-Saône – Fretigney, phot., 16 juin (C. Jacques).

2011 Yvelines – Flicourt, ad., phot., du 21 décembre au 5 février 2012 (S. Wroza, M. Serain).

(Sud-est de l'Europe, Afrique, Asie de l'Ouest et du Sud-Ouest). **D'autres mentions ont été obtenues dans la Meuse, dans l'Eure et en Haute-Marne, qui concernent peut-être, pour certaines, le même individu.**

PÉLICAN FRISÉ *Pelecanus crispus*

Marne – Outines, Giffaumont-Champaubert, Arrigny, Sainte-Marie-du-Lac-Nuisement, Ponthion et Matignicourt-Goncourt : lac du Der-Chantecoq et ses environs, 2e année, phot., du 8 au 23 février (J. Rougé, L. Simon).

Nièvre – Coulanges-les-Nevers, imm. ?, phot., du 25 au 30 janvier (D. Dupuy, G. Gillon, P. Loquet *et al.*).

(Balkans au sud de l'Asie centrale jusqu'à l'ouest de la Mongolie). **L'espèce est présente en captivité également, et susceptible de s'échapper de la même façon que les autres pélicans.**

FLAMANT NAIN *Phoenicopterus minor* (42/20) (42/20 – 3/0)

Bouches-du-Rhône – Arles : Camargue, étang du Fangassier, ad., phot., 29 avril (B. Salvarelli) ; Saintes-Maries-de-la-Mer : Camargue, parc ornithologique du Pont-de-Gau, ad., phot., du 9 janvier au 20 mai (E. Sénès *et al.*), Enfores de la Vignolle, ad., du 29 avril au 2 juillet (B. Salvarelli, E. Perreal), Gaze du Marteau, ad., 26 août (B. Lebrun).

(Afrique tropicale). **Au moins deux adultes étaient présents simultanément sur deux sites de Camargue cette année. Un immature a par ailleurs été mentionné dans l'Aude en septembre, mais n'a pas fait l'objet de fiche... C'est d'autant plus dommage qu'il s'agirait de la première mention d'un immature en France !**

Annexe 2 – Liste des données non homologuées

Le CHN rappelle que la plupart des données qui figurent dans cette liste n'ont pu être homologuées en raison du doute qui persiste quant à l'identification de l'espèce proposée. Ceci est bien souvent dû à une description trop courte, manquant d'éléments. Il est donc une nouvelle fois conseillé d'établir des fiches d'homologation avec le plus d'informations possible, même si a priori, l'identification de l'espèce proposée semble aisée. La non-homologation d'une donnée ne préjuge évidemment pas de l'identité de l'oiseau observé et encore moins de la compétence ou de la crédibilité du (ou des) observateur(s), mais bien du manque de robustesse de la description, notamment au regard des archives du CHN. Pour la plupart des données, les raisons ayant entraîné la non homologation sont indiquées entre parenthèses.

2015

Oie de taïga *Anser fabalis fabalis* – **Seine-Maritime** – Poses : lac des Deux Amants, ad., 11 février (absence de photographies pour un taxon qui reste très rare, et ambiguïté sur la taille de l'oiseau ne permettant pas d'éliminer l'Oie de la toundra *A. f. rossicus*).

Canard à front blanc *Anas americana* – **Bouches-du-Rhône** – Saintes-Maries-de-la-Mer : Camargue, baisse Redonne, mâle et femelle, 29 avril (description insuffisante).

Sarcelle à ailes vertes *Anas carolinensis* – **Aube** – Radonvillers : observatoire du lac Amance, mâle, phot., du 12 au 17 janvier (un hybride entre la Sarcelle d'hiver *Anas crecca* et l'espèce proposée n'a pu être exclu).

Pélican blanc *Pelecanus onocrotalus* – **Moselle** – Gelucourt : étang de Videlange, ad., 2 août (la description trop faible n'a pas permis d'écarter une autre espèce de pélican) ; **Pyrénées-Orientales** – Pia et Rivesaltes, 22 février (l'hybride Pélican blanc x Pélican frisé *P. crispus* qui a été observé à plusieurs reprises dans ce secteur n'a pas pu être écarté).

Buse des steppes *Buteo buteo vulpinus* – **Aude** – Sigean : les Courbes, 1er hiver, phot., 7 mars (les rémiges primaires fortement barrées suggèrent plutôt la sous-espèce nominale ou un intermédiaire, et des critères décisifs sont manquants).

Buse féroce *Buteo rufinus* – **Pyrénées-Orientales** – Réal : Prats de la Ribera, ad., 19 juillet (description insuffisante).

Aigle criard *Aquila clanga* – **Gard** – Vauvert , 1er ou 2e hiver, 17 janvier (un hybride n'a pas pu être écarté) ; **Isère** – Gillonay : Chèvre noire, phot., 28 mars (ni un Aigle pomarin *A. pomarina* ni la possibilité d'un hybride n'ont pas pu être écartés) ; **Haute-**

Savoie – Chevrier : défilé de l'Écluse, ad., phot., 27 septembre (la distance d'observation n'a pas permis de trancher entre Aigle criard, pomarin ou hybride) ; **Tarn** – Arfons : forêt de Sarremegé, 2 ind. de 1er hiver, 4 octobre (description sommaire).

Aigle pomarin *Aquila pomarina* – **Pyrénées-Atlantiques** – Larrau : col d'Organbidexka, 4e année ou ad., 20 septembre (impossible d'éliminer un Aigle criard ou un hybride).

Aigle ibérique *Aquila adalberti* – **Pyrénées-Orientales** – Eyne, 1er été, 27 juillet (description malheureusement trop sommaire).

Bécasseau de Baird *Calidris bairdii* – **Landes** – Labenne : RNN du marais d'Orx, casier Sud, juv., phot., 19 et 20 août (la description ne correspond pas aux photographies proposées).

Phalarope de Wilson *Phalaropus tricolor* – **Calvados** – Merville-Franceville-Plage, ad., 15 novembre (le Chevalier stagnatile *Tringa stagnatilis* ne peut être écarté avec certitude...).

Bécassine de Wilson *Gallinago delicata* – **Finistère** – Goulven, juv./1er hiver, phot., 11 septembre (manque d'éléments sur les couvertures sous-alaires, les axillaires, les rectrices externes et le bord de fuite des secondaires, non visibles sur les photographies).

Bécassine double *Gallinago media* – **Isère** – Gillonay : Chèvre noire, 18 mai (mauvaises conditions d'observations et plusieurs critères manquants) ; **Pyrénées-Orientales** – Saint-Cyprien : golfe de Saint-Cyprien, 23 avril (une confusion avec la Bécassine des marais *Gallinago gallinago* n'a pas pu être écartée sur la base des descriptions et éléments reçus par plusieurs observateurs).

Guillemot à miroir *Cepphus grylle* – **Pas-de-Calais** – Calais : depuis le ferry, 5 décembre (description malheureusement approximative, même s'il s'agit toutefois probablement de cette espèce)

Sterne royale *Sterna maxima* – **Manche** – Agon-Containville, ad., 8 mai (la Sterne élégante ou un hybride n'ont pas été éliminés).

Sterne voyageuse *Sterna bengalensis* – **Bouches-du-Rhône** – Arles : Camargue, They de Sainte-Ursule, phot., 17 mai (la coloration des parties supérieures ainsi que celle du bec suggèrent un hybride ou une Sterne caugek *S. sandvicensis* aberrante).

Goéland de Kumlien *Larus glaucoides kumlieni* – **Vendée** – Les Sables d'Olonne, 1er hiver, phot., 24 janvier (aucun critère diagnostique sur les photographies permettant de valider la sous-espèce proposée), île d'Yeu : plage de Ker Châlon puis pointe de la Gournaise, 1er hiver, 16 février (il s'agissait peut-être de cette sous-espèce mais les rémiges primaires et la queue n'ont pas été suffisamment détaillées pour se prononcer avec certitude).

Bergeronnette des Balkans *Motacilla flava feldegg* – **Bas-Rhin** – Quatzenheim, mâle ad., phot., 29 avril (les barres alaires trop peu marquées et les côtés de la tête présentant un reflet bleuté n'excluent pas *M. f. thunbergi*. Par ailleurs, le cri n'est pas décrit) ; **Haute-Corse** – Barcaggio, mâle, phot., du 4 au 8 mai (description insuffisante et absence de cri. Les photographies ne confirment par ailleurs pas l'identification), Ventiseri : lagune de Palo, mâle 1er été, phot., 17 juin (individu hybride de type *dombrowskii* non pris en compte par le CHN) ; **Saône-et-Loire** – Mervans : les Ormeaux, mâle ad., 3 mai (description insuffisante).

Pouillot de Pallas *Phylloscopus proregulus* – **Gard** – Saint-André-de-Majencoules : Camias, 24 septembre (description insuffisante) ; **Ille-et-Vilaine** – Combourtille, 5 à 7 ind., 18 octobre (confusion probable avec des Roitelets à triple bandeau *Regulus ignicapillus*).

Pouillot de Hume *Phylloscopus humei* – **Morbihan** – Plouhinec : étang de Kervran, phot., 18 et 19 octobre (absence d'une description correcte du cri).

Fauvette des Balkans *Sylvia cantillans cantillans/albistriata* – **Morbihan** – Île d'Hoëdic, mâle, phot., 24 et 27 mars (il s'agit d'une Fauvette passerinette *S. c. iberiae*).

Locustelle fluviatile *Locustella fluviatilis* – **Morbihan** – Erdeven, 26 septembre (une Locustelle luscinioïde *Locustella luscinioides* présentant des teintes froides n'a pas pu être écartée).

Hypolaïs bottée *Iduna calligata* – **Isère** – Saint-Hilaire-de-la-Côte : Bièvre, phot., 30 août (une rousserolle n'a pu être écartée).

Gorgebleue à miroir roux *Luscinia svecica svecica* – **Calvados** – Bonneville-sur-Tougues, mâle ad., capt., phot., 6 septembre (la coloration des parties inférieures indique qu'il s'agit de la sous-espèce *cyanecula*).

Gobemouche à demi-collier *Ficedula semitorquata* – **Bouches-du-Rhône** – Arles : Camargue, mas de la Grande Conche, phot., 19 septembre (les photographies montrent un Gobemouche noir *F. hypoleuca*).

Tarier de Sibérie *Saxicola maurus* – **Finistère** – Goulien : RNN du cap Sizun, mâle, phot., 3 juin (les photographies montrent un Tarier pâtre *S. rubicola*).

Traquet isabelle *Oenanthe isabellina* – **Bouches-du-Rhône** – Arles : Camargue, Mas-Thibert, Marais du Vigueirat, fem. ad., phot., 12 août (les photographies montrent un Traquet motteux *O. oenanthe*).

Bruant nain *Emberiza pusilla* – **Haut-Rhin** – Saint-Louis, 3 octobre (description insuffisante).

2014

Érismature à tête blanche *Oxyura leucocephala* – **Vendée** – Sainte-Radegonde-des-Noyers : la Prée Mizotière, fem., phot., 22 et 23 puis 28 novembre, 1 et 10 décembre (bec peu renflé sur les photos, contraste net entre flancs et dessus, sous-caudales paraissant blanchâtres, longueur de queue, structure générale font qu'un hybride ne peut être exclu), L'Aiguillon-sur-Mer, fem. ad., du 20 au 26 novembre (description insuffisante, distance d'observation importante).

Aigle criard *Aquila clanga* – **Aude** – Narbonne : Tournebelle-le-Neuf, 1er hiver, phot., 4 février (la coloration des parties inférieures indique qu'il s'agit clairement d'un hybride) ; **Haute-Savoie** – Chevrier : défilé de l'Écluse, 1er hiver, 17 octobre (un jeune Aigle pomarin sombre n'a pas pu être éliminé).

Tarier oriental *Saxicola maurus* – **Doubs** – Les Granges-Narboz, mâle ad., phot., du 30 avril au 2 mai (les deux critères diagnostiques comme le pattern des sous-alaires qui se rapporte plutôt à *S. rubicola* et celui des sus-caudales les plus longues qui n'est pas décrit font qu'il n'a pas été possible de retenir l'espèce proposée).
Moineau espagnol *Passer hispaniolensis* – **Corse-du-Sud** – Ajaccio, mâle ad., phot., 3 mars (la coloration des parties inférieures indique qu'il s'agit d'un individu hybride).
Bergeronnette citrine *Motacilla citreola* – **Aude** – Lapalme : plateau de Lapalme, 4 mai (conditions d'observations furtives ne permettant pas d'apprécier des détails importants comme la couleur du manteau et le dessin précis de la tête, de plus, absence de description du cri).

2013

Aigrette neigeuse *Egretta thula* – **Somme** – Le Crotoy, phot., 7 août (la forme des lores et la couleur de l'iris indiquent plutôt une Aigrette garzette *E. garzetta* à lores jaunes).
Fauvette des Balkans *Sylvia cantillans cantillans/albistriata*– **Aude** – Gruissan : salins de Gruissan, mâle ad., 11 avril (description insuffisante et coloration des parties inférieures ne correspondant pas).

2012

Faucon lanier *Falco biarmicus* – **Haute-Savoie** – Sallanches : les Vorziers, 2e année, 30 mai (description insuffisante ne pouvant exclure un Pèlerin nordique).
Faucon sacre *Falco cherrug* – **Bas-Rhin** – Munchhausen, 25 février (un autre grand faucon n'a pu être éliminé).

2011

Fauvette des Balkans *Sylvia cantillans cantillans/albistriata* – **Alpes-de-Haute-Provence** – La Palud-sur-Verdon, phot., 14 avril (probablement un mâle peu coloré de Fauvette des Balkans mais trop de photos montrent peu ou pas de contraste avec les flancs et la gorge apparait souvent orange) ; **Alpes-Maritimes** – Saint-Vallier-de-Thiey : le Doublier, mâle, du 10 au 16 avril (description trop légère, cri entendu mais pas décrit, flancs non décrits).
Rossignol progné *Luscinia luscinia* – **Charente-Maritime** – La Rochelle : pointe de Chef de Baie, 20 août (manque des éléments sur les sous-caudales et la longueur de la RP1, chant ne correspondant pas).

2010 **Faucon lanier** *Falco biarmicus* – **Hérault** – Frontignan : étang d'Ingril, mâle ad., 29 mai (description insuffisante ne permettant pas d'écarter un Faucon pèlerin *F. peregrinus* ou un hybride).

2007 **Fauvette des Balkans** *Sylvia cantillans cantillans/albistriata* – **Haut-Rhin** – Petit-Landau, mâle ad., 24 avril (description insuffisante).

2006 **Faucon lanier** *Falco biarmicus* – **Bouches-du-Rhône** – Arles : Camargue, marais du Grenouillet, fem. prob., phot., 17 avril (description trop imprécise et photographies peu exploitables).

2003 **Aigle pomarin** *Aquila pomarina* – **Alpes-Maritimes** – Bellet, 12 mai (description insuffisante ne pouvant exclure une autre espèce ou un hybride).

2002 **Buse des steppes** *Buteo buteo vulpinus* – **Bouches-du-Rhône** – Arles : Camargue, la Bomborinette, 1er hiver, du 18 au 26 novembre (absence de biométrie et de photographies).

2000 **Buse des steppes** *Buteo buteo vulpinus* – **Ain** – Peronas, ad., 26 février (absence de biométrie et de photographies).

1998 **Buse des steppes** *Buteo buteo vulpinus* – **Marne** – Giffaumont : lac du Der-Chantecoq, ad., 8 novembre (absence de biométrie et de photographies).

1956 **Merle migrateur** *Turdus migratorius* – **Manche** – Buisson, mâle, sans date (description trop vague).

Annexe 3 – Espèces dont l'origine est captive ou probablement (catégorie E)

• **Bernache d'Hutchins** *Branta hutchinsii* – **2015 Puy-de-Dôme** – Thiers : base de loisirs Iloa, sous-espèce *minima*, phot., du 22 au 25 puis le 28 avril (A. Denefle, P. Caffy).
• **Ibis chauve** *Geronticus eremita* – **Savoie** – Viviers-du-Lac : zône de loisir des Mottets, 2e année ?, phot., 22 septembre (Q. Giquel, A. Martinot, L. Mugnier, M.-L. Miège).
• **Vautour de Rüppell** *Gyps rueppellii* – **Doubs** – Guyans-Vennes : les Geys, phot., 20 avril (M.-C. Boissenin, P. Boissenin). Oiseau échappé du zoo d'Amnéville, Moselle.

Remerciements

Le CHN tient une nouvelle fois à remercier tous ceux qui au cours de l'année 2015 ont contribué à son fonctionnement :

- avant tout, l'ensemble des ornithologues et photographes ayant contribué à cette synthèse par la rédaction de fiches et l'envoi de photographies, sans qui le CHN ne pourrait pas fonctionner ;
- les responsables de comités d'homologation régionaux, d'associations ou organismes collectant des données : Christian Dronneau, Alain Fossé, Jean François, Xavier Hindermeyer, Grégory Juppet, Dominique Michelat et Cédric Peignot ;
- Antoine Arnaud et Julien Gernigon ont soit apporté des informations complémentaires, soit aidé au traitement des données ;
- Pierre-André Crochet, Philippe J. Dubois, Julien Gonin, Frédéric Jiguet, Julien Piette et Sébastien Provost pour leurs relectures et conseils avisés ;
- la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et la revue *Ornithos*, partenaires historiques du CHN, pour l'aide matérielle et financière indispensable à son fonctionnement.



22. Traquet à tête blanche *Oenanthe leucopyga*, mâle 2e année, port de Palavas-les-Flots, Hérault, mai 2015 (Antoine Joris). *2nd-cy male White-crowned Black Wheatear.*

Bibliographie

• **Altenburg R.G., Meulmeester I., Muusse M.J., Muusse T.O. & Wolf P.A.** (2011). Field identification criteria for second calendar-year Baltic Gull. *Dutch Birding* 33 : 304-311. • **Clamens A.** (2016). Première mention française et ouest-européenne du Traquet kurde *Oenanthe xanthoprymna*. *Ornithos* 23-2 : 110-113. • **Commission de l'Avifaune Française** (2016). Liste officielle des Oiseaux de France – version 2016 (Catégories A, B et C). *Ornithos* 23-5 : 254-271. • **Cozic E.** (2016). Reproduction d'un hybride Faucon pèlerin x sacre avec un Faucon pèlerin en Bretagne. *Ornithos* 23-2 : 102-109. • **Crochet P.-A., Dubois P. J., Jiguet F., Le Maréchal P., Pons J.-M. & Yésou P.** (2016). Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française (2014-2016). 14e rapport de la CAF. *Ornithos* 23-5 : 238-253. • **Dubois P.J., Le Maréchal P., Olioso G. & Yésou P.** (2008). *Nouvel inventaire des oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris. • **Ducos É.** (2016). Nidification probable du Bruant mélanocéphale *Emberiza melanocephala* dans les Hautes-Alpes. *Ornithos* 23-1 : 56-59. • **Dufour P., Pons J. M., Collinson J.M., Gernigon J., Dies J.I., Sourrouille P., & Crochet P.-A.** (2016). Multilocus barcoding confirms the occurrence of Elegant Terns in Western Europe. *Journal of Ornithology* 1-11. • **Duquet M.** (2011). Pièges de l'identification. Le jeune Faucon pèlerin *Falco peregrinus* de type *calidus*. *Ornithos* 18-2 : 106-112. •**Raitière W. & Archer E.** (2014). Première mention française du Tarier de la Caspienne *Saxicola maurus variegatus*. *Ornithos* 21-5 : 286-289. • **Robard D.** (2016). Une Fauvette naine *Sylvia nana* en 2015 en Vendée : première mention de l'espèce pour la France. *Ornithos* 23-6 : 342-345 • **Svensson L.** (2013a). Subalpine Warbler variation and taxonomy. *British Birds* 106-11 : 651-668. • **Svensson L.** (2013b). A taxonomic revision of the Subalpine Warbler *Sylvia cantillans*. *Bull. British Ornithologists' Club* 133 : 240-248.

Summary

Rare birds in France in 2015. *This 33rd report of the French Rarities Committee (CHN) covers the year 2015, when 417 rare bird reports were examined. Among the highlights, the first record for France of Yellow-nosed Albatross, Asian Desert Warbler and Kurdish Wheatear were obtained, while Black Redstart of eastern race* phoenicuroides *and White-crowned Wheatear provide a second mention, Little Swift, White-backed Woodpecker of nominate race and Brown Shrike a third, and Caspian Plover a fourth. Furthermore, the number of some species was particularly high in 2015 : Blue-winged Teal (4 individuals), Broad-billed Sandpiper (24), Lesser Yellowlegs (7), Great Snipe (26), Franklin's Gull (4), Desert Wheatear (6) and Little Bunting (12).*

CHN c/o LPO, Fonderies Royales, 8 rue du Dr Pujos, CS 90263, 17305 Rochefort Cedex

Analyses bibliographiques

Ouvrages ornithologiques : guides d'identification, atlas, monographies, handbooks, inventaires…



Jean-Marc Thiollay

Tous les oiseaux rares d'Europe

Jiguet F. & Audevard A., 2016, Delachaux et Niestlé, Paris, 368 p. (39,90 €)

C'est le troisième guide d'identification de ces deux auteurs, les deux précédents ayant couvert la France seule, puis l'Europe. Celui-ci adopte un format un peu plus grand, tout en restant bien manipulable, et continue à s'en tenir aux photos détourées avec fond partiel qui devient maintenant le standard des nouveaux guides (beaucoup plus économique à produire) et est finalement aussi bon et pratique que les planches. C'est aussi ce dernier volume qui retiendra le plus les ornithos pointus, chasseurs infatigables d'espèces rares. Au total, 460 espèces traitées en 2000 photos (1-2 espèces par page), avec bien sûr quelques répétitions des volumes précédents, la majorité étant des égarés d'origine asiatique, nord-américaine, voire africaine. Le texte décrit les caractéristiques essentielles, rappelées et pointées sur les photos, mais aussi la distribution également illustrée par une carte (été et hiver). Quelques sous-espèces bien différenciées sont aussi traitées ou parfois simplement signalées. C'est suffisamment sobre pour être consulté facilement et devrait donc permettre de rapidement éliminer ou confirmer toute observation originale. C'est aussi le premier ouvrage moderne en français dans ce domaine particulier, ce qui aidera ceux que l'anglais rebute encore. Malgré quelques redondances avec les deux guides précédents, il reste donc utile, bien qu'à terme le regroupement de toutes les espèces dans un guide unique soit souhaitable, permettant aussi des comparaisons directes avec les espèces communes qui manquent souvent dans ce type de guide spécialisé. (*JMT*)

Conservation of marine and coastal birds in the Mediterranean

Yésou P., Sultana J., Walmsley J. & Azafzaf H. (eds), 2016, Proceedings of the UNEP-MAP-RAC/SPA Symposium, Hammamet, Tunisie, 20-22 février 2015, 176 p. (gratuit)

Sous l'impulsion de Medmaravis, les résultats des recherches sur les oiseaux marins de Méditerranée sont régulièrement confrontés lors d'un colloque et rassemblés dans les « actes » qui en résultent. Le dernier, qui s'est tenu en Tunisie en 2015, traduit la diversité et la vitalité des études, souvent par des équipes qui ont peu l'occasion de faire connaître leurs travaux à l'international. Tous les pays ont ici participé, du Maroc à l'Égypte et de la Turquie à l'Espagne. La plupart des espèces marines, au moins nicheuses, sont traitées – puffins, goélands, sternes, pétrel – ainsi que le Balbuzard pêcheur et le Faucon d'Éléonore, et parfois même le Tadorne de Belon, les pélicans ou les flamants. Les chapitres sont tous brefs, avec un résumé introductif, synthétisant les principaux résultats obtenus et laissant entrevoir l'importance des suivis ou des actions de conservation réalisées. Non seulement on y trouve de nombreux recensements de nicheurs, mais aussi des esquisses de la dynamique des populations, leurs causes et les plans mis en œuvre pour leur conservation. L'hivernage ou les migrations sont aussi abordés, dans quelques cas, et plus souvent les méthodes de comptages, d'étude ou de protection. C'est un pano-

rama très diversifié des suivis et des recherches sur les oiseaux marins à travers tout le bassin méditerranéen, dont la publication n'a pas d'équivalent ailleurs. Les exemplaires papier sont en nombre apparemment trop réduit pour être largement diffusés mais la totalité de l'ouvrage est disponible gratuitement en version informatique (*http://www.rac-spa.org/sites/default/files/doc_birds/2nd_symposium/proc_2nd_symposium.pdf*). (*JMT*)

Guide d'identification des limicoles d'Europe

Gejl L., 2016, Delachaux et Niestlé, Paris, 376 p. (38,50 €)

Ce n'est pas un guide classique : son format le restreint plutôt à une consultation prolongée au retour du terrain. C'était inévitable pour assembler une telle collection de photos excellentes d'assez grand format (670 au total) pour traiter les problèmes d'identification des 82 espèces de limicoles régulières ou accidentelles en Europe. D'abord 80 pages présentent les généralités et les différents groupes d'espèces avec leurs particularités. Puis chaque espèce est véritablement décortiquée sur 1 à 3 double-pages avec ses caractères distinctifs, voix, habitat, reproduction, migration, distribution et sous-espèces. Les textes sont assez brefs, faciles à lire. Les photos prennent la plus grande place et il n'y a ni figure ni carte, mais des indications pointant sur certaines photos les critères essentiels de détermination. Une attention spéciale est portée aux variations de plumage (âge, sexe, saison, mue) si marquées chez les limicoles. La priorité donnée aux photos simplifie parfois un peu trop les textes, mais rend l'utilisation de l'ensemble plus facile et rapide, notamment lorsqu'il s'agit des comparaisons entre espèces, bien qu'il soit alors nécessaire de tourner au moins plusieurs pages. Je ne suis pas spécialiste des limicoles, mais l'essentiel, sinon tous les caractères de détermination semblent indiqués et illustrés. Manquent seulement quelques récapitulations résumées des différences interspécifiques qui auraient facilité les identifications problématiques, mais qui auraient alors nécessité d'adopter des tableaux ou figures qui ne sont guère dans le style de l'ouvrage. Il y a pourtant aussi chaque fois que nécessaire des silhouettes en noir qui sont plutôt une originalité utile à certaines déterminations. Au-delà même de sa valeur didactique, la réunion d'une documentation photographique aussi complète (presque uniquement par des photographes scandinaves) ravira bien des ornithologues au-delà des seuls amateurs de limicoles ou de sa valeur, évidente, pour l'identification d'un groupe difficile. (*JMT*)



Livre Rouge des espèces menacées en Alsace

Henacker V. (dir.), 2015, ODONAT, Strasbourg, 512 p. (30 €)

Preuve du sérieux et du dynamisme des naturalistes alsaciens, cet ouvrage pourrait servir d'exemple à ce qui devrait être développé dans chaque grande région, les atlas actuels étant souvent limités aux seuls oiseaux et pas toujours assez développés sur les aspects conservation. Sous un volume raisonnable, malgré une abondante iconographie, ce « livre rouge » est la réactualisation d'un ouvrage similaire paru 10 ans plus tôt, et 30 ans après les premières listes rouges alsaciennes. Des dizaines d'auteurs, et plus encore d'autres contributeurs, livrent ainsi une description solide et quasi exhaustive de la biodiversité menacée (à tous les degrés de l'UICN) dans la région, des causes de menaces, de l'évolution des populations, passée comme actuelle, et même des (quelques) espèces qui au contraire montrent aujourd'hui une dynamique favorable. Tous les groupes possibles (mammifères, reptiles, amphibiens, poissons, écrevisses, mollusques, certains insectes, plantes vasculaires, bryophytes et champignons supérieurs) sont traités aussi complètement que les 166 espèces d'oiseaux nicheurs, d'abord séparément, puis de nouveau au sein de chacune des grandes régions naturelles, avec force bilans, synthèses et analyses que même les moins spécialistes liront avec intérêt et profit. En une décennie seulement, 16 espèces d'oiseaux ont été ajoutées à la liste rouge (et 6 autres quasi menacées). La situation de 11 autres s'y est aggravée, reflet hélas récurrent de la perte générale de biodiversité, où la dégradation et la disparition des milieux naturels jouent un rôle prépondérant. Le

constat est clair, souvent similaire à d'autres régions françaises, accessible à tous et bien argumenté. Même les solutions y sont évoquées, à l'adresse sans doute des responsables, qui à défaut d'agir, auront eu au moins les informations nécessaires. L'Alsace nous montre qu'il ne suffit plus de dresser des listes mais qu'il faut les étayer, les expliquer et en tirer toutes les conséquences à l'échelle de chaque milieu comme de la région. Espérons que cet exemple fera des émules... (*JMT*)

Canary Islands-II : Teneriffe and La Gomera

Hilbers D. & Woutersen K., 2015, Crossbill Guides Foundation & KNNV Publishing, Arnhem, 223 p. (22,95 €)

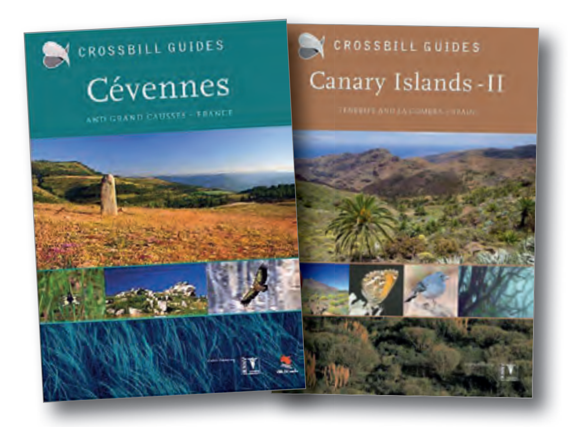
Cévennes and Grands Causses

Hilbers D. & Knapp P., 2015, Crossbill Guides Foundation & KNNV Publishing, Arnhem, 254 p (32,95 €)

Ces deux nouvelles destinations confirment la qualité et l'intérêt des précédents volumes de cette série. Rappelons qu'il s'agit de guides régionaux qui s'adressent à des naturalistes au sens large et où les oiseaux ont certes une bonne place, mais autant que la flore et le reste de la faune, ainsi que les milieux naturels, y compris leur histoire, tant géologique qu'humaine. C'est à chaque fois une découverte en profondeur d'une région particulière, de ses richesses naturelles, en séparant bien chaque type de milieu et de paysage, ses communautés d'oiseaux, mammifères, reptiles, insectes et plantes les plus caractéristiques et la façon de les aborder. Comme tout bon guide, une place importante est réservée à la description précise de différents itinéraires, à pied ou en voiture, avec carte, photos, renseignements, durée, conditions du circuit et surtout ce que chaque étape permet d'observer. Les informations pratiques abondent, y compris des listes d'espèces en plusieurs langues et même des éléments de vocabulaire du langage local. On ferait difficilement plus complet sous un tel format pratique et solide.

Après un premier titre sur les îles de Lanzarote et Fuerteventura (V. *Ornithos* 22-5 : 271), ce second volume sur les Canaries traite des îles beaucoup plus montagneuses, humides et boisées de Ténériffe et de La Gomera avec leurs célèbres forêts de lauriers, le volcan du Teyde, le Pinson bleu et d'autres endémiques, sans oublier l'histoire de leur peuplement humain et des espèces éteintes, y compris récemment (Milan royal, etc.).

Le volume sur les Cévennes et les Grands Causses est tout aussi instructif. Connaissant personnellement, de longue date, cette région, j'y ai cherché, mais en vain, quelques lacunes, du moins pour les oiseaux et circuits



intéressants. Mieux même, j'en ai découvert ! Dommage qu'il faille dépendre d'un étranger pour apprécier toutes les richesses d'une région française ! Beaucoup de spécificités font l'objet d'un encart et le succès remarquable de la réintroduction des vautours a droit au plus grand d'entre eux (double page pleine), sans compter des citations ailleurs sur ces rapaces emblématiques. Le chapitre sur la conservation y souligne à juste titre les faiblesses de notre système de parcs nationaux, qui étonnent les étrangers, pour ne pas dire plus. Si vous n'avez pas encore visité ces régions pourtant célèbres, c'est vraiment l'occasion. En suivant les circuits si bien expliqués, vous ne devriez rien manquer d'essentiel et aussi mieux comprendre leurs richesses naturelles. (*JMT*)

Northern Goshawk, the gray ghost
Habits, habitat and rehabilitation

Rashid S., 2016, Schiffer Publishing, Atglen, PA, 112 p. (35 $)

Grâce à des années de suivi personnel dans le Colorado, les observations occasionnelles de nombreux ornithologues et des citations d'auteurs spécialistes, S. Rashid, déjà connu pour une monographie analogue du Grand-duc d'Amérique (V. *Ornithos* 23-1 : 50), dresse ici un tableau assez complet de tous les aspects de la biologie de l'Autour des palombes en Amérique du Nord. Le style est assez grand public, il n'y a pas de tableaux ou figures synthétiques et les photos (excellentes) dominent largement. Cependant l'essentiel y est dit, illustré et facile à lire. Pour une présentation beaucoup plus scientifique et poussée de l'Autour des palombes (y compris en Europe), mais sans photos, voir par exemple *The Northern Goshawk, its status, ecology and management*, *Studies in Avian Biology* n°31, 2006, Cooper Ornithological Society. (*JMT*)



Guia de las aves de Menorca

de Pablo Pons F., 2015, Instituto Menorqui d'Estudio, Mao, 119 p. (20 £)

Ce petit guide complet et bien illustré présente avec bon nombre de détails utiles, toute l'avifaune de l'île de Minorque, aux Baléares, riche et intéressante à bien des égards : abondance, distribution, statut et saisonnalité des espèces, par groupes, milieux et le long de 8 itinéraires détaillés. Indispensable pour une visite fructueuse, même si l'on peut regretter que ne soient pas donnés plus de détails pratiques pour faciliter le séjour. (*JMT*)

The Galapagos Hawk

El Gavilán de Galápagos

De Vries T., 2015, Monografias Zoologicas 1, Tundra Ed., Castellon, 209 p. (24 £)

Enfin une monographie de la Buse des Galápagos, un rapace très étudié et aux intéressantes particularités comportementales liées à son environnement unique. C'est un volume de taille modeste, d'autant plus qu'il est formé d'une version anglaise, puis d'une autre en espagnol, séparées par une centaine de figures et photos couleur. Le style est simple, voire aussi peu scientifique que possible, donc de lecture facile et rapide. Certes, tout est dit, notamment de l'étonnante polyandrie, des fluctuations des populations en fonction des ressources et de la pluviométrie, ou des rapports interspécifiques, comme des conditions d'observation facilitées par la familiarité des oiseaux et le milieu ouvert. C'est un dépaysement complet mais aussi une approche passionnante de l'écologie d'une espèce et de ses adaptations à des conditions très particulières. C'est pourtant là que le lecteur plus scientifique regrettera que la présentation de faits et de conclusions brèves ne soit pas accompagnée de plus de synthèses et discussions sur l'origine, le déterminisme et l'évolution à court et moyen terme des comportements sociaux, du dimorphisme sexuel et autres particularités de cette buse, et ce d'autant plus que des publications scientifiques ont déjà bien abordé ces problèmes. Les quelques figures sont un peu trop réduites, les tableaux de données presque inexistants, les photos de qualité moyenne et souvent de peu d'intérêt. C'est pourtant un bon résumé de la biologie d'une espèce qui a évolué dans un environnement unique. Il suffira pour un large public, tant local que de touristes étrangers, et doit être recommandé aussi pour l'image qu'il renvoie de recherches pionnières effectuées depuis des décennies dans un environnement isolé, aride et difficile. (*JMT*)

A less green and pleasant land

Our threatened wildife

Maclean N., 2015, Cambridge University Press, Cambridge, 409 p. (17 £)

L'auteur du très remarqué *Silent summer* dresse un tableau complet et détaillé de la faune et de la flore actuelles en Grande-Bretagne, des diminutions surtout, voire des disparitions, des rares cas d'augmentation aussi. Dans la première moitié, il analyse les causes de ces pertes de biodiversité, des plus générales aux plus particulières à un milieu ou à une espèce, des grands facteurs historiques aux évolutions les plus actuelles, sans oublier de peser les quelques aspects positifs de certains domaines par ailleurs très négatifs (chasse, gestion forestière, politiques agricoles, changements climatiques, etc.). Dans la seconde moitié du livre, il passe en revue systématiquement tous les groupes animaux et même végétaux, ainsi que quelques grands types de milieux, pour souligner l'importance et les facteurs de dégradation propres à chacun, avec une multitude d'exemples et d'études, ainsi que ce qui est ou peut être fait pour y remédier. Le tableau est inquiétant, très semblable à ce qu'on trouve en France, où l'on parle beaucoup de diminution de la biodiversité mais où les remèdes, pourtant connus, sont rarement mis en œuvre. C'est pour le lecteur français une source d'inspiration et de documentation sur un pays proche, souvent bien plus étudié que chez nous, avec une vision large mais précise des problèmes. Le style est simple, parfois trop résumé, et les illustrations minimales. Même les lecteurs avertis de ces questions trouveront des données nouvelles sur des groupes ou des habitats peu connus. (*JMT*)

Jean-Marc Thiollay
(jm.thiollay@wanadoo.fr)

Les nouvelles ornithos françaises en images
Août-Novembre 2016



Marc Duquet



1. Buse féroce *Buteo rufinus*, juvénile, Dannes, Pas-de-Calais, octobre 2016 (Daniel Haubreux). Iris très pâle avec la pupille noire distincte, typique du juvénile. *Juvenile Long-legged Buzzard.*



2. Faucon kobez *Falco vespertinus*, juvénile, Pontarlier, Doubs, septembre 2016 (Dominique Michelat). Un plumage assez rarement observé en France. *Juvenile Red-footed Falcon.*

3. Milan noir 'oriental' *Milvus m. migrans x lineatus*, juvénile, Dannes, Pas-de-Calais, octobre 2016 (Guy Flohart). Seules les pattes jaunes excluent un *lineatus* pur. *Juvenile 'Eastern' Black Kite.*



4. Vanneau sociable *Vanellus gregarius*, Sourdun, Seine-et-Marne, octobre 2016 (Olivier Plisson). Le pattern alaire typique de l'espèce est repérable de très loin. *Sociable Lapwing.*



5. Océanite de Wilson *Oceanites oceanicus*, Mor Braz, Morbihan, septembre 2016 (Élise Rousseau). La courte bande pâle sur les grandes couvertures sus-alaires, la queue non échancrée, le croupion blanc très étendu, les longues pattes et les palmures jaunes sont typiques de l'espèce. *Wilson's Storm Petrel.*



6. Mouette de Sabine *Xema sabini*, adulte, Mor Braz, Morbihan, septembre 2016 (Fabrice Jallu). Le capuchon gris-noir complet et bien délimité par rapport au blanc du cou indique un adulte. *Adult Sabine's Gull.*





7. Bécasseau minuscule *Calidris minutilla*, 2e année, Camargue, Bouches-du-Rhône, août 2016 (Pierre Foulquier). Par rapport au Bécasseau de Temminck *Calidris temminckii*, noter la calotte rayée et marquée de roussâtre, la poitrine nettement rayée de sombre et les couvertures sus-alaires largement centrées de sombre et bordées de pâle. *2nd-cy Least Sandpiper.*

8. Bécasseau tacheté *Calidris melanotos*, juvénile, Plovan, Finistère, septembre 2016 (Pierre Rigalleau). Plumage classique avec notamment une limite tranchée entre la poitrine fauve tachetée de noir et le ventre blanc pur. *Juvenile Pectoral Sandpiper.*





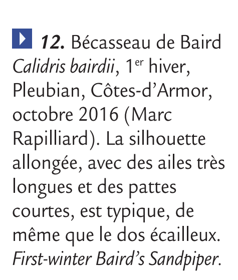
9. Bécasseau rousset *Calidris subruficollis*, juvénile, Erdeven, Morbihan, septembre 2016 (Fabrice Jallu). Parties supérieures écailleuses, dessous fauve roussâtre uni, petit bec noir et pattes jaunes sont typiques de l'espèce. *Juvenile Buff-breasted Sandpiper.*



10. Bécasseau semipalmé *Calidris pusilla*, juvénile, Plovan, Finistère, septembre 2016 (Pierre Rigalleau). Noter les semipalmures, bien visibles ici, le bec noir, épais à la base et se terminant en goutte d'eau, ainsi que l'absence de bretelles blanches. *Juvenile Semipalmated Sandpiper.*

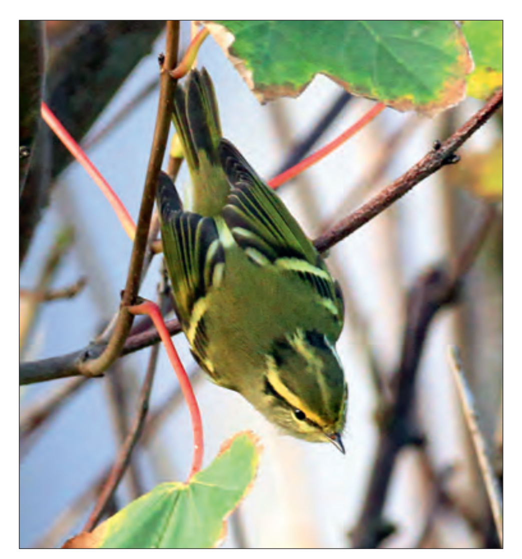


11. Bécasseau d'Alaska *Calidris mauri*, 1er hiver, Guissény, Finistère, octobre 2016 (Pierre Rigalleau). Noter le bec assez long, fin et légèrement arqué vers la pointe, l'épais sourcil blanc, et l'ébauche de palmure entre les doigts antérieurs. *First-winter Western Sandpiper.*





12. Bécasseau de Baird *Calidris bairdii*, 1er hiver, Pleubian, Côtes-d'Armor, octobre 2016 (Marc Rapilliard). La silhouette allongée, avec des ailes très longues et des pattes courtes, est typique, de même que le dos écailleux. *First-winter Baird's Sandpiper.*



▲ ***13.*** Pouillot de Pallas *Phylloscopus proregulus*, Sein, Finistère, octobre 2016 (Élise Rousseau). Noter le motif noir et jaune de la tête… et le croupion jaune pâle. *Pallas's Leaf-warbler.*



▲ ***14.*** Pouillot de Sibérie *Phylloscopus collybita tristis*, Sein, Finistère, octobre 2016 (Philippe J. Dubois). Un individu au plumage typique (V. *Ornithos* 22-1 : 16-38). *Siberian Chiffchaff.*

▼ ***15.*** Pouillot de Temminck *Phylloscopus coronatus*, Ouessant, Finistère, octobre 2016 (Jean-Marc Guilpain). Première mention française de ce pouillot oriental, extrêmement rare en Europe de l'Ouest. Noter le sourcil bicolore, jaune à l'avant et blanchâtre à l'arrière, le trait sourcilier sombre marqué, le ventre lavé de jaune au centre et paraissant rayé sur les côtés, les sous-caudales jaune pâle, le bec long et fort avec la mandibule inférieure entièrement orange. *Eastern Crowned Leaf-warbler, the first for France.*





16. Pouillot brun *Phylloscopus fuscatus*, Audinghen, Pas-de-Calais, octobre 2016 (Guy Flohart). Cet individu porte bien son nom ; noter la silhouette élancée, le bec fin que l'on devine pointu, et le sourcil légèrement plus blanc à l'avant. *Dusky Warbler*.



17. Pouillot boréal *Phylloscopus borealis*, Ouessant, Finistère, octobre 2016 (Fabrice Jallu). Noter la silhouette allongée mais assez robuste, le long bec plutôt épais, le sourcil jaunâtre bien délimité et ne se prolongeant pas sur le front, l'épais trait sourcilier sombre en arrière de l'œil et les parties inférieures blanc sale ; cet individu a une barre alaire à peine perceptible. *Arctic Warbler*.



18. Pouillot à grands sourcils *Phylloscopus inornatus*, Ouessant, Finistère, octobre 2016 (Pierre Rigalleau). L'espèce semble devenir de plus en plus abondante chaque année en France : au moins 700 individus ont été signalés cet automne, un record absolu, et combien n'ont pas été vus/signalés ? *Yellow-browed Warbler*.



19. Bruants nains *Emberiza pusilla*, mâle 1er hiver (à g.) et femelle 1er hiver, Messanges, Landes, octobre 2016 (Stephan Tillo). Menton et gorge sont lavés de roussâtre chez le mâle et blanchâtres chez la femelle, dont le dessin facial est en outre plus contrasté et moins roux que chez le mâle. *First-winter male (left) and female Little Bunting.*

20. Traquet pie *Oenanthe pleschanka*, 1er hiver, Plouguerneau, Finistère, octobre 2016 (Yvon Le Corre). Les parties supérieures sont d'un brun grisâtre terne, avec de fins liserés blanchâtres, et sont dépourvues de tons chauds. *First-winter Pied Wheatear.*





21. Bruant des neiges *Plectrophenax nivalis*, mâle, Plouguerneau, Finistère, octobre 2016 (François Morazé). Les scapulaires largement centrées de noir et les grandes couvertures blanches indiquent un mâle ; les rectrices arrondies plaident pour un adulte. *Male Snow Bunting.*



22. Gobemouche nain *Ficedula parva*, Ouessant, Finistère, octobre 2016 (Christian Kerihuel). Noter que les sus-caudales brun noirâtre sont plus pâles que les rectrices noires (elles sont plus noires que les rectrices chez le Gobemouche de la taïga *Ficedula albicilla*). *Red-breasted Flycatcher*.



23. Traquet isabelle *Oenanthe isabellina*, 1er hiver, Gravelines, Nord, octobre 2016 (Quentin Dupriez). Noter l'attitude dressée typique de l'espèce, le plumage uniformément brun-gris clair dessus (couvertures sus-alaires de même couleur que le dos) et le dessous crème lavé de fauve, seules les rémiges sombres ressortant de l'ensemble. *First-winter Isabelline Wheatear*.

notes

Une Fauvette naine *Sylvia nana* en 2015 en Vendée : première mention de l'espèce pour la France

Cela faisait plusieurs jours que je n'étais pas passé, comme je le fais souvent, le long de la digue de la pointe du Devin à l'Épine, l'une des quatre communes de l'île de Noirmoutier, Vendée. La veille s'y déroulait une compétition de «*run and bike*», et les jours précédents l'agitation due aux hordes de pêcheurs à pieds attirés par les forts coefficients des marées d'équinoxe m'avait dissuadé d'y venir. La pointe du Devin est protégée des assauts de la mer par un enrochement linéaire, longé par une chaussée carrossable. Un milieu dunaire restreint s'y maintient tant bien que mal. Les vestiges de l'ancienne digue, plusieurs haies de tamaris, quelques buissons d'arroche marine et de soude viennent agrémenter l'ensemble. Le pied de la dune est fréquemment enrichi par des laisses de mer, projetées lors de coups de vent à marée haute, et trois grilles permettent au trop-plein d'eau de s'évacuer ; autour de l'une d'elles, un buisson de soude s'est développé.

Par chance, en ce 24 mars 2015, la météo est favorable à l'observation des passereaux avec très peu de vent, et en dépit du ciel gris, la température est douce. En arrivant près de la digue vers 12h30, j'aperçois un petit passereau clair à l'allure de fauvette, plongeant dans le buisson de soude que je frôle. Sans descendre de voiture, je devine l'oiseau qui progresse lentement dans le buisson, son déplacement étant trahi par les mouvements des branches. À plusieurs reprises mais trop brièvement, j'observe entièrement la fauvette dont l'iris est pâle. Après consultation de mon guide de terrain, je m'oriente vers les Fauvettes du désert *Sylvia deserti* et naine *S. nana*, rien que ça !

Devant reprendre le travail à 13h30, je décide de faire un essai de repasse en utilisant les vocalisations de la Fauvette naine, ce qui provoque une vive réaction de l'oiseau : il se pose à trois mètres de la voiture en bordure du buisson, change plusieurs fois de perchoir, chante un peu,



1. Fauvette naine *Sylvia nana*, mâle, île de Noirmoutier, L'Épine, Vendée, 24 mars 2015 (Dominique Robard). *Asian Desert Warbler, the first for France.*



2 & 3. Fauvette naine *Sylvia nana*, mâle, île de Noirmoutier, L'Épine, Vendée (Dominique Robard). Noter les rectrices en mue sur ces photos prises le 24 mars (2) et le 3 avril 2015 (3). *Asian Desert Warbler, the first for France. Note moulting tail-feathers.*

puis très vite retrouve une attitude calme. L'observation atteint alors son paroxysme : la fauvette se nourrit de graines de soude ou de larves, puis se toilette à trois mètres de moi. Rapidement, je note le centre sombre des tertiaires et des rectrices centrales, ce qui élimine la Fauvette du désert. C'est le ventre vide mais la tête pleine du merveilleux souvenir de cette observation que je reprends le travail. Vers 18h00, je retrouve Gérard Besseau, tout juste arrivé sur place, qui, après un examen méticuleux de l'oiseau évoluant toujours dans le même buisson, me confirme qu'il s'agit bien d'une Fauvette naine. De très nombreux autres observateurs viendront, souvent de loin, voir cet oiseau durant son séjour, jusqu'au dernier contact le 6 avril 2015. Dans un premier temps les observateurs se tenaient à distance, respectueux de l'oiseau. Malheureusement, certains ont donné le mauvais exemple, mettant littéralement le nez dans le buisson pour vérifier la présence de la fauvette lorsqu'elle se faisait discrète, ce qui a entraîné une pression croissante sur l'oiseau.

Description

Silhouette et plumage

Globalement, la silhouette est celle d'une petite fauvette, de couleur brun sable sur le dessus, avec les ailes et surtout la queue plus rousses, le dessous apparaissant plus pâle. La tête est brun pâle, sauf le menton et la gorge qui sont blanchâtres, l'œil est entouré d'un cercle oculaire pâle et l'iris est jaune. Le bec, court, est jaune pâle avec la pointe et le culmen sombres ; les pattes sont sensiblement dans les mêmes tons. Les couvertures sus-alaires présentent des teintes un peu plus chaudes et les tertiaires, centrées de sombre, ont de larges liserés ocre. Les sus-caudales sont franchement rousses, de même que les rectrices centrales, dont le centre et le rachis sont sombres ; rectrices externes blanches. L'oiseau était en mue, les rectrices centrales et externes ayant poussé entre le 24 mars et le 3 avril.

Comportement

Durant tout son séjour, la fauvette a exploité le même buisson bas, où elle se nourrissait de larves ou de graines de soude, parfois à même le sol. Elle se montrait relativement peu mais, souvent de façon timide, elle s'est mise à chanter de temps à autre. Devenue plus farouche lorsque la pression d'observation s'est intensifiée, elle s'est même enfuie de la soude à plusieurs reprises pour se réfugier dans un buisson proche, avant d'y revenir dès que la « menace » s'était éloignée. En fin de période, les mouvements migratoires se faisant plus nets, quelques Accenteurs mouchets *Prunella modularis*, Rougegorges familiers *Erithacus rubecula*, Merles noirs *Turdus merula* ou Pouillots fitis *Phylloscopus trochilus* investis-



4. Site d'observation de la Fauvette naine *Sylvia nana* sur l'île de Noirmoutier, L'Épine, Vendée (Dominique Robard). La petite zone de soudes au centre évoque les buissons bas où vit l'espèce dans les steppes d'Asie. *Site of record of Asian Desert Warbler in France.*

Commentaire du CHN. La Fauvette naine *Sylvia nana* se distingue de la Fauvette du désert *S. deserti* par sa coloration générale plus grise, notamment sur les parties supérieures, qui contrastent avec l'ensemble queue/ailes/sus-caudales/croupion brun-roux ; la Fauvette du désert est un oiseau roux sable dessus, y compris sur la tête et la face. La projection primaire de la Fauvette naine est un peu plus longue que chez cette dernière, différence qui reste néanmoins subtile et difficile à vérifier sans photographies. La coloration des tertiaires et des rectrices est essentielle pour différencier les deux espèces. En effet, chez la Fauvette naine, ces plumes sont largement centrées de brun-noir, alors que chez la Fauvette du désert, les tertiaires sont de couleur sable uniforme, tout comme les rectrices centrales et les vexilles des rectrices les plus internes. Il y a en outre une différence dans le dessin des couvertures sus-alaires, en particulier les moyennes, qui sont largement bordées de gris chez la Fauvette naine alors qu'elles sont unies chez la Fauvette du désert. Enfin, il existe de légères différences de longueur du bec et du tarse, qui sont plus longs chez la Fauvette naine. Les photos de l'oiseau de Vendée ont permis au CHN de valider cette observation comme Fauvette naine. L'oiseau chantait, il s'agissait donc d'un mâle. Il n'a pas été possible d'en préciser l'âge.

Commentaire de la CAF. La Fauvette naine *Sylvia nana* et la Fauvette du désert *S. deserti*, longtemps considérées comme races d'une même espèce, forment un duo d'espèces dont la séparation, proposée par Shirihai *et al.* (2001), est reconnue par la CAF (Jiguet & la CAF 2004). La Fauvette naine niche en Asie centrale, du delta de la Volga, en Ukraine, à la Mongolie intérieure, dans l'ouest de la Chine. Migratrice, elle hiverne du sous-continent Indien à l'Iran, à la péninsule Arabique et à l'Afrique orientale. Les hivernants amorcent leur retour début mars, le pic migratoire semblant se situer dans la dernière décade de ce mois, et au début d'avril, les sites d'hivernage sont quasiment désertés par l'espèce (Cramp 1992). Si la Fauvette du désert, migratrice à moins longue distance, ne semble guère se dérouter au-delà des îles proches de l'Afrique du Nord (quelques rares mentions sur Linosa, à Malte, aux Canaries*), la Fauvette naine s'aventure jusqu'au nord de l'Europe. Ainsi, les 11 mentions du duo *nana/deserti* obtenues en Grande-Bretagne de 1970 à 2003 concernaient toutes la Fauvette naine, et il en allait de même pour les 9 mentions finlandaises connues à cette date (Rogers *et al.* 2004). Les données britanniques citées dans cette publication sont surtout automnales (de fin octobre à fin novembre), deux observations seulement ayant été faites en mai. Fait plus surprenant, la première donnée britannique concernait un oiseau noté du 16 décembre 1970 au 2 janvier 1971 dans le sud du pays. L'observation de Noirmoutier s'intègre bien dans le contexte de dispersion de l'espèce en Europe. Elle se situe au cœur de la période de migration prénuptiale, mais le caractère essentiellement automnal de ses apparitions en Europe occidentale et le précédent de l'hiver 1970-1971 en Angleterre donnent un certain poids à la proposition de son découvreur, qui considère que l'oiseau aurait pu hiverner sur place. De fait, la CAF a inscrit la Fauvette naine *Sylvia nana* dans la catégorie A de la Liste des oiseaux de France, sur la base de l'oiseau mâle d'âge indéterminé, observé et photographié du 24 mars au 6 avril 2015 sur l'île de Noirmoutier, commune de L'Épine, Vendée.

* *Rappelons qu'une observation du 16 mai 1971 en Camargue avait été attribuée à la Fauvette du désert (Ertel & Ertel 1972), mais la certitude manque pour éliminer la Fauvette naine, aussi la Fauvette du désert n'est-telle plus inscrite sur la Liste des oiseaux de France (CAF 2006).*

Références

· CAF (2006). En direct de la CAF. Décisions prises par la Commission de l'Avifaune Française en 2004-2005. *Ornithos* 13-4 : 244-257. · Cramp S. (1992). *The Birds of the Western Palearctic. Volume VI.* Oxford University Press, Oxford. · Ertel B. & Ertel M. (1972). Wüstengrasmücke *Sylvia nana* in der Camargue. *Ornithologische Tittelungen* 24 : 271-272. · Jiguet F. & la CAF (2004). En direct de la CAF. Décisions récentes prises par la Commission de l'Avifaune Française. *Ornithos* 11-5 : 230-245. · Rogers M.J. & the Rarities Committee (2004). Report on rare birds in Great Britain in 2003. *British Birds* 97 : 558-625. · Shirihai H., Gargallo G. & Helbig A. (2001). *Sylvia Warblers : identification, taxonomy and phylogeny of the genus* Sylvia. Christopher Helm, London.

saient le buisson, et des Traquets motteux *Oenanthe oenanthe*, arrivés depuis peu, se postaient sur la digue. Le 2 et le 3 avril, la fauvette a été observée sur la digue et sur la plage, suivant les traquets : était-ce un signe annonciateur de son départ ?

La fauvette avait-elle passé l'hiver sur place ?

Un jour entre mi-janvier et mi-février 2015, par un vent glacial soufflant du nord, alors que j'observais en mer à 500 m au nord du buisson de soude, un petit oiseau est sorti des enrochements en volant à moins de 5 m de moi pour se cacher dans des tamaris. Je n'ai pas eu le temps de prendre les jumelles, mais j'ai vu un oiseau qui m'a rappelé la Fauvette du désert trouvée aux Pays-Bas en novembre 2014, dont j'avais une photo en mémoire. Le souvenir résultant de l'observation trop furtive s'estompa au fil des secondes pour se limiter à un petit oiseau ressemblant à une fauvette de couleur pâle et avec une queue rousse. Sans doute transi de froid, j'avais alors opté pour un Rougequeue noir *Phoenicurus ochruros* de type femelle, pâle et petit, certes, mais dont la silhouette en vol avait pu être déformée par le fort vent contraire. Avec le recul, je suis maintenant persuadé qu'il s'agissait de la Fauvette naine, sans que, hélas, je n'en retrouve la moindre trace dans mes notes. Il se pourrait donc qu'il ne s'agisse pas d'un migrateur prénuptial égaré, mais d'un oiseau ayant passé au moins une partie de l'hiver dans le secteur... Le fait que certaines rectrices, nouvellement muées, soient encore en croissance à la fin du mois de mars semble renforcer cette hypothèse. Ces plumes sont habituellement muées entre décembre et mars, et les hivernants ont pour la plupart quitté les sites d'hivernage avant la fin mars (Cramp 1992) : il ne semble donc pas y avoir d'incompatibilité entre les chronologies de mue et de migration.

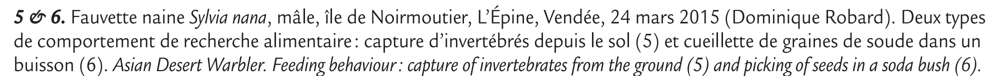
Bibliographie

• **Cramp S.** (1992). *The Birds of the Western Palearctic. Volume VI. Warblers.* Oxford University Press, Oxford.

Summary

Asian Desert Warbler, new to France. *On 24 March-6 April 2015, a male Asian Desert Warbler was present on the island of Noirmoutier in Vendée, Atlantic coast of France and constitutes the first record of this taxon in France. Accepted by the French Rarities Committee (CHN), it was added to category A of the French List by the French Avifaunal Committee.*

Dominique Robard
(dominiquerobard@orange.fr)


5 & 6. Fauvette naine *Sylvia nana*, mâle, île de Noirmoutier, L'Épine, Vendée, 24 mars 2015 (Dominique Robard). Deux types de comportement de recherche alimentaire : capture d'invertébrés depuis le sol (5) et cueillette de graines de soude dans un buisson (6). *Asian Desert Warbler. Feeding behaviour : capture of invertebrates from the ground (5) and picking of seeds in a soda bush (6).*



Un Martinet noir *Apus apus* « nourrissant » une Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum* ?

Le 22 juin 2016 en début de matinée (7h30-7h45), j'observe le ballet des Martinets noirs *Apus apus* dont les jeunes, récemment envolés, s'adonnent à des poursuites endiablées dans les rues étroites qui débouchent sur la place de Vendémian, Hérault.

Régulièrement, l'un d'eux vire sur la place et vient se poser brièvement (2-3 secondes) sous l'entrée d'un nid d'Hirondelle de fenêtre *Delichon urbicum*, où des jeunes quémandent inlassablement. Ce manège se répète durant de longues minutes, et implique plusieurs individus (trois ou quatre oiseaux différents), dont deux se posent parfois en même temps sous le nid, donnant lieu à une brève altercation bruyante.

En une occasion et à ma grande surprise, un Martinet noir se pose un peu plus haut que les autres, à hauteur de l'entrée du nid d'Hirondelle de fenêtre, et je le vois alors distinctement introduire son bec dans celui, grand ouvert, d'une jeune Hirondelle de fenêtre, les deux oiseaux se trouvant face à face, parfaitement de profil par rapport à l'endroit où je me trouve. Toutefois, bien que la distance soit faible (10-12 mètres), j'observais la scène à l'œil nu et il ne m'est pas possible de dire s'il y a réellement eu apport de nourriture ou s'il s'agissait juste d'un simulacre de nourrissage.

Discussion

Il n'est fait aucune mention de comportement de nourrissage interspécifique chez le Martinet noir dans la littérature ornithologique généraliste (Cramp 1985, Snow & Perrins 1998, Chantler *et al.* 2016), ni dans celle consacrée aux martinets (Chantler & Driessens 1995) ou spécifiquement au Martinet noir (Genton & Jacquat 2014). De même, les spécialistes français (Gérard Gory), suisses (Marcel Jacquat, Bernard Genton) et allemand (Erich Kaiser) du Martinet noir, que j'ai contactés à ce sujet, n'ont jamais ni observé ni même entendu parler d'un tel comportement. E. Kaiser (*in litt.*) me fait part de son grand étonnement et B. Genton (*in litt.*) indique : « *[...] les Martinets noirs de 2ᵉ et 3ᵉ année (immatures et « pré-matures ») effectuent chacun des milliers d'effleurements de cavités diverses par saison : frôlant à quelques centimètres divers types de cavités, s'y accrochant brièvement même parfois, tout cela dans une dynamique peu claire, presque aussi proche du ludique que du véritablement prospectif. [...] Alors dans cette mouvance peu structurée, j'ai souvent vu des jeunes martinets s'approcher à 1 ou 2 centimètres des trous d'envols de mes nids d'hirondelles : quand ils étaient occupés par des "grandes jeunes", j'ai repéré deux types de réaction de ces dernières : la plus courante est un vif retrait apeuré au fond du nid, cependant, on voit parfois une courte réaction de quémandage, vite réprimée* ». Pour G. Gory (*in litt.*) : « *la seule info de "rapprochement" entre jeunes hirondelles et Martinets noirs adultes au nid que je possède est plutôt interprétée par mon informateur comme une défense de territoire de la part des martinets et non comme une aide au nourrissage* », et il ajoute : « *votre observation à l'œil nu et à +/- 10 m pouvait vous permettre de voir la déformation sous-linguale du martinet apportant les 2 grammes de nourriture. Cette déformation est nettement visible (tache blanche de la gorge passablement déformée), il me semble que vous l'auriez remarqué au moment de l'introduction du bec dans celui de l'hirondelle* ». Cette remarque est judicieuse, mais il faut dire qu'au moment de l'observation, j'appréciais juste le ballet des martinets sans imaginer qu'il allait se passer quelque chose d'aussi surprenant... Quoi qu'il en soit, s'il est clair que je ne peux affirmer qu'il y a réellement eu apport de nourriture, le geste du martinet était clairement celui d'un oiseau qui nourrit un oisillon. Serait-ce simplement la réponse instinctive (réflexe) au stimulus de la jeune hirondelle d'un martinet subadulte s'apprêtant à visiter une cavité ?

Dans un article rapportant des comportements d'assistance de Martinets noirs adultes envers des jeunes fraîchement envolés, Tenow *et al.* (2008) citent l'observation d'un individu s'approchant à plusieurs reprises d'une jeune Hirondelle de fenêtre tout juste volante, posée sous un toit et quémandant constamment ; bien qu'aucun comportement de nourrissage n'ait été vu à cette occasion, cette observation n'est pas sans rappeler celle que j'ai effectuée dans l'Hérault.

Le nourrissage interspécifique

Aussi étonnant soit-il, le nourrissage interspécifique est un comportement connu chez les oiseaux, même s'il reste très rare ; Shy (1982) répertorie ainsi 140 cas connus en Europe et en Amérique du Nord, impliquant 65 espèces « nourricières » et 71 espèces « nourries », appar-

tenant à 22 familles différentes; la plupart de ces cas de nourrissage interspécifique concernent des oisillons au nid (106 cas sur 140, soit 75,7%). SHY (*op. cit.*) a par ailleurs proposé de possibles explications à ces comportements qu'elle a classées en 8 catégories:

• **1 – oisillons issus d'une ponte mixte (32 cas)** – p. ex. Mésange charbonnière *Parus major* et Mésange bleue *Cyanistes caeruleus* (AMANN 1949), Rougequeue à front blanc *Phoenicurus phoenicurus* et Mésange charbonnière (MACKENZIE 1954) ou, plus curieusement, Rougegorge familier *Erithacus rubecula* et Bergeronnette grise *Motacilla alba* (LACK 1953);

• **2 – nid et ponte de l'espèce nourricière ayant été détruits (7 cas)** – p. ex. Gobemouche gris *Muscicapa striata* nourrissant de jeunes Merles noirs *Turdus merula* (SOUTHERN 1952);

• **3 – nids des deux espèces très rapprochés (36 cas)** – p. ex. Troglodyte mignon *Troglodytes troglodytes* et Linotte mélodieuse *Linaria cannabina* (ARMSTRONG 1955), mais aussi Sittelle torchepot *Sitta europaea* et Étourneau sansonnet *Sturnus vulgaris* (SVENSSON 1955);

• **4 – oisillon quémandant de façon intensive et stimulant le nourrissage par une autre espèce (15 cas)** – p. ex. Moineau domestique *Passer domesticus* nourrissant de jeunes Accenteurs mouchets *Prunella modularis* (BRINDLEY 1937) ou encore Merle noir nourrissant de jeunes Bergeronnettes grises (RUSSEL 1973); c'est de toute évidence dans cette catégorie qu'il faut ranger mon observation;

• **5 – oisillon orphelin «adopté» temporairement ou de façon définitive (6 cas)** – p. ex. canetons d'Eider à lunettes *Somateria fisheri* adoptés par des Plongeons arctiques *Gavia arctica* (ABRAHAM 1978);

• **6 – mâle nourrissant les petits d'une autre espèce pendant que sa femelle couve (8 cas)** – p. ex. Cardinal rouge *Cardinalis cardinalis* nourrissant de jeunes Merles d'Amérique *Turdus migratorius* (LOGAN 1951);

• **7 – oiseau solitaire se joignant à un individu ou à un couple d'une autre espèce ayant des jeunes (7 cas)** – p. ex. Paruline vermivore *Helmitheros vermicorus* «adoptant» des oisillons de Paruline couronnée *Seiurus aurocapillus* (MACIULA 1960);

• **8 – autres cas ne pouvant être expliqués par les raisons précédentes (40 cas).**

Depuis, MCNAIR & DUYCK (1991) ont rapporté de nouveaux cas impliquant d'autres espèces néarctiques, notamment un Moqueur roux *Toxostoma rufum* nourrissant un jeune Tohi à flancs roux *Pipilo erythrophtalmus* fraîchement envolé, un jeune Viréo à œil rouge *Vireo olivaceus* quémandant de la nourriture à un Jaseur d'Amérique *Bombycilla cedrorum*, et un Oriole du Nord *Icterus galbula* nourrissant des oisillons d'Oriole des vergers *Icterus spurius* au nid.

Plus récemment encore, DRÓZDZ *et al.* (2004) citent l'observation surprenante d'une jeune Pie-grièche grise *Lanius excubitor* fraîchement envolée, nourrie à une dizaine de reprises par un couple de Bruants jaunes *Emberiza citrinella*, le 25 mai 2003 près des marais de Biebrza, dans l'est de la Pologne; ces auteurs soulignent le caractère paradoxal de leur observation… le Bruant jaune étant couramment la proie de la Pie-grièche grise dans cette région d'Europe!

Rappelons aussi le cas, fin juillet 2010, d'un jeune Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* nourri par un Épervier d'Europe *Accipiter nisus* en plein cœur de Paris (GESTRAUD 2012). On peut y ajouter enfin deux mentions d'un Troglodyte mignon nourrissant (avec les deux parents) une nichée de Mésanges charbonnières, l'une en juin 1988 à Neuvic-d'Ussel, Corrèze (ANCELET 1989), l'autre, non datée mais vraisemblablement de 2015 ou 2016, près d'Ath en Belgique (ANONYME 2016).

Remerciements

Un grand merci à Bernard Genton, Gérard Gory, Marcel Jacquat, Erich Kaiser et Georges Olioso pour leur aide et leurs commentaires avisés.

Bibliographie

• **ABRAHAM K.F.** (1978). Adoption of Spectacled Eider ducklings by Arctic Loons. *Condor* 80: 339-340. • **AMANN F.** (1949). Junge Kohl- und Blaumeise im gleichen Nest. *Ornithol. Beob*. 46: 187-190. • **ANCELET C.** (1989). Un cas d'entraide interspécifique Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*)/Mésange charbonnière (*Parus major*) au cours de la reproduction. *Aves* 26(3-4): 230. • **ANONYME** (2016). Un Troglodyte mignon nourrit une nichée de Mésanges charbonnières. *L'Homme & l'Oiseau* 94(2): 53. • **ARMSTRONG E.A.** (1955). *The Wren*. Collins, London. • **BRINDLEY M.D.** (1937). House Sparrrow feeding young Hedge Sparrows. *British Birds* 31: 25. • **CHANTLER P. & DRIESSENS G.** (1995). *Swifts. A Guide to the Swifts and Treeswifts of the World*. Pica Press, Sussex. • **CHANTLER P., BOESMAN P. & KIRWAN G.M.** (2016). Common Swift (*Apus apus*). *In* DEL HOYO J., ELLIOTT A., SARGATAL J., CHRISTIE D.A. & DE JUANA E. (eds.), *Handbook of the Birds of the World Alive*. Lynx Edicions, Barcelona. (*http://www.hbw.com/node/55328*). • **CRAMP S.** (1985). *The Birds of the Western Palearctic. Volume IV, Terns to Woodpeckers.* Oxford University Press, Oxford. • **DRÓZDZ R., HROMADA M. & TRYJANOWSKI P.** (2004). Interspecific feeding of a Great Grey Shrike (*Lanius excubitor*) fledgling by adult Yellowhammers

(*Emberiza citrinella*). *Biological Letters* 41(2): 185-187. • **Genton B. & Jacquat M.S.** (2014). *Martinet noir: entre ciel et pierre*. Éditions de la Girafe, La Chaux-de-Fonds. • **Gestraud Y.** (2012). Un jeune Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* nourri par un Épervier d'Europe *Accipiter nisus*. *Ornithos* 19-5: 350-351. • **Lack D.** (1953). *The life of the Robin*. Penguin Books, London. • **Logan S.** (1951). Cardinal, *Richmondean cardinalis*, assists in feeding robins. *The Auk* 68: 516-517. • **Maciula S.J.** (1960). Worm-eating Warbler «adopts» Ovenbird nestlings. *The Auk* 77: 220. • **Mackenzie J.M.D.** (1954). Redstarts reared in tit's nests. *Scot. Nat.* 66: 146-164. • **McNair D.B. & Duyck B.** (1991). Interspecific feeding among some Oscines. *The Chat* 55: 9-11. • **Russel M.** (1973). Blackbird feeds wagtail. *Bird Life* (Oct.-Dec.): 31. • **Shy M.M.** (1982). Interspecific feeding among birds: a review. *J. Field Ornithol.* 53(4): 370-393. • **Snow D.W. & Perrins C.M.** (1998). *The Birds of the Western Palearctic. Concise Edition. Volume 1, Non-Passerines*. Oxford University Press, Oxford. • **Southern J.** (1952). Spotted Flycatchers feeding nestling Blackbirds. *British Birds* 45: 366. • **Svensson S.** (1955). Nötväcka (*Sitta europaeas*) sommatur Starungar (*Sturnus vulgaris*). *Vår Fågelvärld* 14: 256. • **Tenow O., Fagerström T. & Wallin L.** (2008). Epimeletic behaviour in airborne Common Swifts *Apus apus*: do adults support young in flight? *Ornis Svecica* 18: 96-107.

Summary

A Common Swift «feeding» a nestling House Martin?.*On 22 June 2016, I was very surprised to watch a Common Swift feeding or simulating to feed a nestling House Martin in southern France. This behaviour had never been recorded before in Common Swift, but is known in several dozens of other species. Most species are closely related, like Great and Blue Tits (Amann 1949), but some are quite different, for example Great Grey Shrike feeding young Yellowhammer or the ducklings of Spectacled Eider adopted by Black-throated Diver (Abraham 1978)!*

Marc Duquet
(marc@duquet.fr)

Un probable hybride Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus* x Rousserolle effarvatte *A. scirpaceus* capturé à Grand-Lieu

Situé au sud-est de Nantes, le lac de Grand-Lieu est une zone d'importance internationale pour les oiseaux, abritant une importante diversité d'habitats, dont certains sont très favorables aux haltes migratoires des passereaux paludicoles. Depuis 2002, une station de baguage a été mise en place par Sébastien Reeber (Société Nationale de Protection de la Nature) au nord du lac, sur la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Loire-Atlantique, afin d'étudier la phénologie du passage postnuptial dans le cadre des protocoles du Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO). Cette station enregistre entre 4000 et 6000 captures d'oiseaux par an (S. Reeber, comm. pers.). Elle permet d'améliorer les connaissances concernant les routes migratoires des oiseaux et l'utilisation du site par les passereaux paludicoles, dont le Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola*. Installé au début du mois d'août dans des roselières hautes à *Phragmites australis*, en connexion avec des saulaies et des formations basses à *Glyceria maxima* et *Phalaris arundinacea*, le dispositif de capture comprend une ligne de 120 m de filets japonais orientés est-ouest, ainsi que plusieurs postes de diffusion de chants. L'activité de baguage se poursuit tant que les niveaux d'eau le permettent (en moyenne jusqu'à la mi-octobre) afin de détecter les espèces dont la phénologie migratoire est plus tardive.

Capture d'un hybride probable

Le 6 septembre 2015, alors que le nombre de captures s'annonce faible (indice de 94 captures pour 100 m de filets pour la matinée) et que le cortège d'espèces capturées est habituel, un oiseau présentant des caractères morphologiques et de plumage intermédiaires entre la Rousserolle effarvatte *A. scirpaceus* et le Phragmite des joncs *A. schoenobaenus*, deux espèces abondamment capturées sur ce site, est découvert dans un filet. Il s'avère immédiatement qu'il n'appartient à aucune des espèces habituellement rencontrées sur le site, et qu'il s'agit d'un probable hybride entre les deux espèces précitées. Cet article a pour but de présenter, sous forme d'une description et de photographies, l'oiseau capturé et les critères notés. Pour plus de détails concernant ce type d'hybrides, nous vous recommandons l'article relatant une capture similaire réalisée en août 2014 à Frossay, Loire-Atlantique (Chil *et al.* 2015).

Description de l'oiseau

Structure et plumage

La première impression donnée par l'oiseau en main (ailes pliées) est celle d'une Rousserolle effarvatte, en raison de sa teinte globalement unie, d'où ressortent seulement les centres bruns très sombres des tertiaires, grandes couvertures et de l'alula 3 (critères plus proche du plumage de Phragmite aquatique). Un examen minutieux de l'oiseau apporte d'autres détails.

L'oiseau est assez compact et de taille moyenne. Il présente un plumage brun chaud. La tête est plus courte et plus compacte, et le front moins fuyant que chez la Rousserolle effarvatte. La calotte est brun foncé sans raie médiane, le trait sourcilier diffus, le sourcil long et épais, et les parotiques brun sombre. Le bec paraît un peu plus court, plus triangulaire et plus large que celui d'une Rousserolle effarvatte; il se termine par une pointe orangée sur les deux mandibules. Toutefois, il semble plus long et plus effilé que celui d'un Phragmite des joncs. La mandibule inférieure est globalement pâle, dominée par du jaune pâle/chair, et son extrémité est grisâtre. La mandibule supérieure gris foncé est bordée de jaune pâle.

La nuque peut paraître brun grisâtre en fonction de l'éclairage, le dos et le manteau étant beige/brun clair. Les sus-caudales sont rousses et le croupion plutôt brun. La gorge est blanche, la poitrine blanc/beige crème (sans tache) et les flancs de couleur crème (non roux comme chez la Rousserolle isabelle *A. agricola*).

La projection primaire est longue, les tertiaires sont de teinte brun foncé et bordées de brun/chamois. Les grandes couvertures ont le centre brun/gris foncé et sont entourées d'un épais liseré chamois/brun. Les couvertures primaires et l'alula sont très foncées et moins frangées de brun/chamois que les grandes couvertures. Comme cela est évoqué dans la note concernant la capture de 2014 (Chil *et al.* 2015), ce dernier point est remarquable et attire l'attention lorsque l'on a ce type d'oiseau en main. À noter que chaque aile possède une plume blanche aberrante à l'extrémité interne des grandes couvertures.

Les plumes (rémiges primaires et couvertures) ne présentent pas de traces d'usure, et nous ont conduits à conclure à un oiseau d'un an (en application des critères d'âges appliqués pour le genre *Acrocephalus* auquel il semble vraisemblablement appartenir).

Les pattes sont jaune verdâtre.



***1.** (de bas en haut)* Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus*, hybride présumé Phragmite des joncs x Rousserolle effarvatte *A. scirpaceus* et Rousserolle effarvatte, lac de Grand-Lieu, Loire-Atlantique, septembre 2015 (Hugo Touzé). *Bottom to top, Sedge Warbler, presumed Sedge x Eurasian Reed Warbler hybrid and Eurasian Reed Warbler.*



Comportement

L'individu est resté silencieux et présentait un comportement calme, plus proche de celui d'un Phragmite des joncs que d'une Rousserolle effarvatte. Pendant les prises de vues comparatives, le Phragmite des joncs et le présumé hybride étaient calmes et silencieux, alors que la Rousserolle effarvatte criait quasiment sans cesse, ailes ouvertes.

Biométrie

La longueur des rémiges primaires est de 67 mm. Pour comparaison, les valeurs médianes des longueurs d'aile enregistrées sur le site en 2015 sont de 65 mm pour les Phragmites des joncs et

2 & 3. Hybride présumé Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus* x Rousserolle effarvatte *A. scirpaceus*, Saint-Philbert de Grand-Lieu, Loire-Atlantique, septembre 2015 (Sébastien Reeber). *Presumed hybrid Sedge x Eurasian Reed Warbler.*



Rousserolles effarvattes ; Kennerley & Pearson (2010) donnent les valeurs suivantes : 62-69 mm avec une moyenne de 66 mm (n = 82) pour le Phragmite des joncs et 63-69 mm avec une moyenne de 65,4 mm (n = 32) pour la Rousserolle effarvatte. La masse de cet individu était de 10,8 g et son adiposité a été évaluée à 1 (absence de réserve de graisse dans la fosse claviculaire). La formule alaire n'a pas été mesurée.

Discussion

Cet oiseau présentant une longueur des primaires relativement courte par rapport aux hybrides Phragmite des joncs x Rousserolle verderolle *A. palustris* connus, la teinte générale chaude de son plumage et le fait qu'il présente des caractères communs à la Rousserolle effarvatte et au Phragmite des joncs nous ont conduit à l'identifier comme un probable hybride entre ces deux espèces. En outre, la Rousserolle verderolle est très rare en Loire-Atlantique (seulement 4 cas recensés dont un individu bagué à Grand-Lieu le 21 août 2013) et la Rousserolle isabelle n'y a été capturée qu'à deux reprises (dont un individu sur ce même site le 28 août 2005). Le Phragmite des joncs et la Rousserolle effarvatte sont les deux espèces les plus capturées au lac de Grand-Lieu, avec respectivement plus de 1 900 et 800 individus en 2015.

Bien qu'ayant été décrits depuis plusieurs années (Sharrock 1985, Lifjeld *et al.* 2010), les hybrides entre un Phragmite des joncs et une rousserolle demeurent très rares. Toutefois, cette capture constitue à notre connaissance le troisième hybride possible de ce type identifié en France depuis le début du XXI[e] siècle



4. Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus* présentant un plumage atypique (ou hybride d'*Acrocephalus* ?), Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Loire-Atlantique, août 2016 (Sébastien Reeber). *Sedge Warbler with unusual plumage or possible hybrid.*

(Chil *et al.* 2015, Roquinarc'h & Le Cesne 2016). Une nouvelle capture effectuée par Sébastien Reeber à Grand-Lieu en août 2016 (photo 4) laisse interrogatif quant à son identité : Phragmite des joncs au plumage atypique ou nouvel hybride ?

Remerciements

Merci à Sébastien Reeber qui permet et assure la mise en place d'une station de baguage au lac de Grand-Lieu, ainsi que pour la mise à disposition de ses photographies.

Bibliographie

• **Chil J.-L., Sénéchal C. & Gautier S.** (2015). Capture d'un probable hybride Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus* x Rousserolle effarvatte *Acrocephalus scirpaceus* à Frossay, Loire-Atlantique (estuaire de la Loire). *Ornithos* 22-4 : 226-231. • **Kennerley P. & Pearson D.** (2010). *Reed and Bush Warblers.* Christopher Helm, London. • **Lifjeld J.T., Marthinsen G., Myklebust M., Dawson D.A. & Johnsen A.** (2010). A wild Marsh Warbler x Sedge Warbler hybrid (*Acrocephalus palustris x A. schoenobaenus*) in Norway documented with molecular markers. *Journal of Ornithology* 151 : 513-517. • **Roquinarc'h O. & Le Cesne M.** (2016). À propos d'un hybride présumé Phragmite des joncs *Acrocephalus schoenobaenus* x Rousserolle sp. *Acrocephalus sp.* dans les Yvelines. *Ornithos* 23-1 : 60-61. • **Sharrock J.T.R.** (1985). Mystery Photographs : hybrid Sedge x Reed Warbler. *British Birds* 78 (9) : 434-437.

Summary

Another presumed Sedge x Eurasian Reed Warbler hybrid captured in France. *On 6th September 2015, a first-year presumed hybrid Sedge x Eurasian Reed Warbler was mist-netted in Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, western France. This bird was similar to a bird described and ringed in the same region in August 2014 (see* Ornithos *22-4: 226-231). This is the third record for France of a presumed hybrid between Sedge Warbler and Eurasian Reed/Marsh Warbler.*

Hugo Touzé
(hugotouze@wanadoo.fr)
Olivier Poisson
(olivier.poisson1@sfr.fr)

infos

Errata

• Le record de France du plus grand groupe de **Faucons kobez** *Falco vespertinus* n'est pas de 130 individus le 18 mai 2008 à Borgo, Haute-Corse, comme indiqué dans le récent article de François Legendre sur l'afflux de Faucons kobez en 2015 (*Ornithos* 23-4: 178-185), mais de 183 oiseaux le 7 mai 1995 à Biguglia, Haute-Corse (G. Bonaccorsi, B. Recorbet), comme cela avait été écrit en 2005 par le même auteur (*Ornithos* 12-4 : 183-192). Merci à Bernard Recorbet qui a relevé cette erreur !

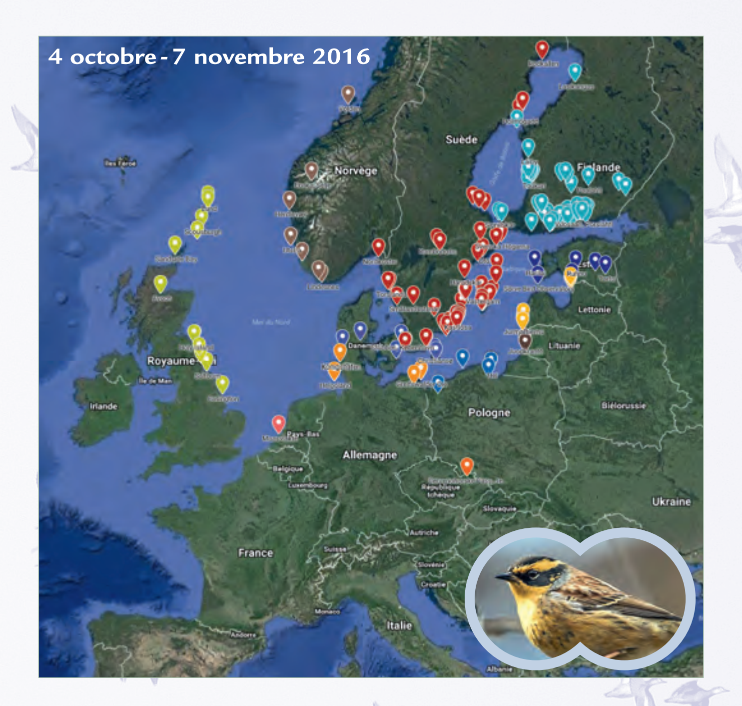
• En deuxième page de couverture du numéro 23-5, la légende de la photo de couverture ne correspond pas à l'image utilisée, qui montre un couple de Guêpiers d'Europe (femelle à gauche et mâle à droite) et non un adulte et un jeune, comme cela est indiqué, mais le lieu, la date et le nom du photographe sont exacts.

La Talève d'Allen a niché à Malte

En juillet 2014, un couple de **Talève d'Allen** *Porphyrio alleni* accompagné de trois poussins âgés de deux semaines a été observé sur l'île de Malte. Il s'agit du premier cas de reproduction de cette espèce en Europe et dans le Paléarctique occidental. Nicheuse dans toute l'Afrique subsaharienne et à Madagascar, la Talève d'Allen est d'apparition occasionnelle sur les îles maltaises (Malte et Gozo) où une vingtaine d'individus ont été observés depuis la première mention en 1976. La Talève d'Allen a été vue quatre fois en France, la dernière en 1991. (*Dutch Birding* 36)

Afflux exceptionnel d'Accenteurs montanelles en Europe !

L'automne 2016 restera sans aucun doute comme celui du plus formidable afflux d'**Accenteur montanelle** *Prunella montanella* que l'Europe ait connu, avec des effectifs à peine croyables: au moins 212 individus vus entre le 4 octobre et le 6 novembre. La plupart ont été observés en Fennoscandie – 69 en Suède, 68 en Finlande, 10 en Norvège et 10 au Danemark – et autour de la Baltique – 11 en Allemagne, 11 en Pologne, 8 en Estonie, 6 en Lettonie et 4 en Lituanie – mais les îles Britanniques ne sont pas en reste avec 13 individus, alors que l'espèce n'y avait jamais été observée... Les pays les plus méridionaux ayant été atteints sont, à la date du 7 novembre, la République tchèque et, plus près de nos frontières, les Pays-Bas, deux états qui accueillent chacun un individu (voir carte ci-dessus). Au cours de cet afflux, l'Accenteur montanelle a été trouvé pour la première fois dans cinq pays, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Estonie et la Lettonie, tandis qu'il n'avait été vu qu'une seule fois auparavant dans cinq autres, la Norvège, le Danemark, la Lituanie, la Pologne et la République tchèque.
L'afflux a débuté le 4 octobre en Finlande, avant d'atteindre la Suède deux jours plus tard et les Shetland le 9 octobre... Les journées avec les plus gros effectifs sont le 20 octobre qui cumule 20 individus, ainsi que les 16 et 23 octobre (16 oiseaux chacun), et le nombre maximal d'oiseaux sur un même site est de 5 à Topinoja, Finlande, le 4 novembre, de 3 à Greifswalder



Oie, Allemagne, le 13 octobre et de 3 également à Christiansø, Danemark, le 16 octobre.

L'Accenteur montanelle niche des deux côtés de l'Oural et en Sibérie, essentiellement au nord du cercle polaire arctique, et hiverne en Asie de l'Est, de la Mandchourie méridionale à la Chine centrale, au Japon et à la Corée.

Avant cet afflux, l'espèce n'avait été vue qu'une trentaine de fois en Europe, essentiellement en octobre : en Suède et en Finlande, qui drainent plus de la moitié des mentions, en Autriche (XIXe siècle), Italie (1863, 1884, 1901), République tchèque (1943), Grèce (1965), Pologne (1988), Danemark (1992), Slovaquie (1994), Biélorussie (1997), Lituanie (1998), Luxembourg (2005), Turquie (2006, 2007) et Norvège (2011), aucun individu n'ayant été trouvé depuis cette dernière mention, il y a 5 ans. En un mois, le nombre d'Accenteurs montanelles vus en Europe est donc plus de six fois supérieur au total des 100 années précédentes. (Ławicki *et al.* – *www.dutchbirding.nl*)

Les effectifs du Pétrel de Bulwer en hausse

La population de **Pétrel de Bulwer** *Bulweria bulwerii* du nord-est de l'Atlantique semble beaucoup plus importante que ce que l'on croyait. La population européenne de l'espèce est généralement estimée à 7000-9000 couples nicheurs, et la littérature ornithologique décrit la population des îles Desertas (Madère), comme la seconde en effectifs, avec 1500 couples. En utilisant la technique de capture-recapture sur 3,3 hectares d'habitats favorables sur Deserta Grande, la plus grande île de l'archipel, et après avoir eu en main 1839 individus en deux ans, une équipe de chercheurs portugais estime la présence sur cette île de 7000 à 10000 individus. En tenant compte des oiseaux immatures et en reportant leurs résultats aux surfaces d'habitats favorables à l'espèce, ils réévaluent la population nicheuse de l'ensemble des îles Desertas à 45000 couples. Même si cette estimation comporte d'importantes sources d'incertitude, il est clair que la population des îles Desertas, et sans doute l'ensemble de la population européenne du Pétrel de Bulwer, est d'une importance nettement supérieure à ce que l'on pensait récemment. (*Airo* 23)

Effectif record pour l'Érismature à tête blanche au Kazakhstan

Sur le complexe des lacs Tengiz et Korgalzhyn, situés dans le centre du Kazakhstan au sud-ouest d'Astana, plus de 20000 **Érismatures à tête blanche** *Oxyura leucocephala* ont été dénombrées du 13 au 16 septembre 2016. Il y en avait 8000 sur le lac Essey, réserve de Korgalzhyn, 9500 en même temps sur le lac Salmankol, 2500 sur le lac Tengiz, tandis que des groupes de 100-200 oiseaux étaient répartis sur plusieurs autres lacs périphériques. Un tel effectif est un record non seulement pour le Kazakhstan, mais aussi pour le monde entier, car la population globale de l'espèce était estimée récemment à environ 16000 individus. Et il faut ajouter que cet effectif de plus de 20000 Érismatures à tête blanche n'inclut pas toutes celles qui migrent par le Kazakhstan, où l'espèce est habituellement observée jusqu'au début du mois d'octobre. (Assoc. for the Conservation of Biodiversity of Kazakhstan, *www.acbk.kz*)

Le retour prochain de l'Ibis chauve en Europe

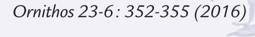
Autrefois, l'**Ibis chauve** *Geronticus eremita* nichait au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Europe méridionale et centrale. Jusqu'au XVIIe siècle, l'espèce était également présente en France, en Allemagne, en Suisse, en Autriche, ainsi qu'en Espagne, mais à cause de la chasse, de la destruction de ses habitats et de l'utilisation de pesticides, les oiseaux ont disparu de la plupart de ces zones et l'espèce est actuellement considérée comme en danger critique, en Afrique du Nord et en Asie occidentale. L'Ibis chauve a presque (?) disparu de Syrie et ne se reproduit plus que localement au Maroc et en Turquie. Après plus de dix ans de recherche et d'étude de faisabilité, le «Waldrappteam» autrichien a reçu un financement de l'Union européenne pour un projet Life+, qui se déroulera de 2014 à 2019. L'objectif est de créer une population européenne d'au moins 120 Ibis chauves qui migreraient de manière autonome de l'Allemagne vers la Toscane en Italie. Le projet souhaite avoir installé trois colonies de reproduction en Allemagne et en Autriche, avec une zone d'hivernage en Toscane, vers la fin de 2019. L'idée de voir s'installer des Ibis chauves nicheurs en Europe a vu le jour en 2002. Johannes Fritz, qui avait été doctorant en biologie à la station de recherche Konrad Lorenz en Autriche, avait suggéré de prélever des Ibis chauves dans des zoos et de leur enseigner une nouvelle route migratoire vers l'Italie. De 2003 à 2005, un total de sept migrations dirigées par l'homme ont été effectuées. Les jeunes oiseaux ont découvert une zone d'hivernage propice, la Laguna di Orbetello, gérée par le WWF et située dans le sud de la Toscane. L'endroit est une lagune faisant face à une île et bénéficiant d'un microclimat clément en hiver. De nombreux autres oiseaux y passent l'hiver. De 2007 à 2010, le projet a été mis en œuvre en Bavière, et le Georgenberg, au sud de la ville de Salzbourg, a été préparé comme lieu de reproduction. Entre temps, quelques Ibis chauves subadultes ont entrepris le voyage aller-retour de l'Autriche vers la Toscane. (WB: *Der Falke* 61-7).

Traversée diurne du Sahara pour le Gobemouche noir

Chaque année, plus de deux milliards de passereaux migrateurs traversent le Sahara, mais la façon dont ils le font est largement méconnue. Pour tenter d'en savoir plus, des chercheurs néerlandais ont équipé 27 **Gobemouches noirs** *Ficedula hypoleuca* de géolocateurs miniaturisés et ont montré que, bien que l'espèce migre principalement de nuit, la plupart des oiseaux ont effectué des vols diurnes pour franchir le Sahara tant à l'automne qu'au printemps. Ces vols diurnes faisaient partie de vols ininterrompus d'une durée de 40 à 60 heures. Au printemps, les oiseaux traversent directement le Sahara, alors que lors de la migration d'automne ils contournent probablement en partie ce désert, par le biais d'un long crochet au-dessus de l'océan Atlantique. Les résultats de ces chercheurs contredisent les affirmations selon lesquelles les passereaux traversent le Sahara par des vols intermittents, entrecoupés de périodes de repos diurne. Le recours fréquent aux vols de longue durée non-stop pour traverser le désert montre les capacités physiologiques des passereaux migrateurs et pose la question de savoir si ce ne serait pas la stratégie de migration générale utilisée par les oiseaux pour traverser le Sahara. (*Biology Letters* 12-4)

Liste rouge 2016 des oiseaux de France

La Liste rouge des oiseaux menacés en France a été mise à jour en 2016. Elle peut être téléchargée en PDF sur le site de l'UICN (*http://uicn-france.fr/liste-rouge-oiseaux/*). L'analyse des données récentes et l'évaluation de la situation de chaque espèce ont été conduites durant un an par le Comité français de l'UICN et le MNHN, en partenariat avec la LPO, la SEOF et l'ONCFS. Par rapport à la précédente liste de 2008, la situation s'est aggravée pour 48 des 284 espèces recensées sur le territoire français, tandis que 15 seulement ont vu leur état s'améliorer durant cette période. Au total, ce sont donc 92 espèces qui sont considérées aujourd'hui comme menacées dans l'Hexagone, soit un tiers des espèces, contre un quart en 2008.
Parmi les raisons de cette dégradation, l'intensification des pratiques agricoles et la régression des prairies naturelles ont entraîné le déclin de nombreuses espèces, en particulier de passereaux. C'est le cas du **Chardonneret élégant** *Carduelis carduelis*, du **Verdier d'Europe** *Chloris chloris* et du **Serin cini** *Serinus serinus*, dont les effectifs ont chuté de façon drastique en à peine 10 ans, essentiellement en lien avec le recul des jachères et des chaumes hivernaux, dans lesquels



ces fringilles se nourrissent; tous trois sont désormais placés dans la catégorie «Vulnérable». Le **Bruant ortolan** *Emberiza hortulana*, toujours capturé illégalement dans notre pays, est également en net déclin et est désormais classé «En danger».

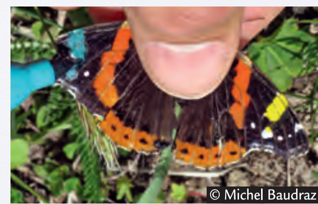
Les oiseaux nichant dans les milieux humides sont également affectés par la dégradation de leurs habitats. C'est le cas du **Blongios nain** *Ixobrychus minutus*, dont les effectifs ont été réduits de moitié en 12 ans et qui est désormais considéré «En danger», ou de la **Bécassine des marais** *Gallinago gallinago*, dont la population française est aujourd'hui réduite à moins de 50 nicheurs et qui est donc classée «En danger critique». Le **Martin-pêcheur d'Europe** *Alcedo atthis*, victime de l'artificialisation des berges et de la pollution de l'eau, est placé en catégorie «Vulnérable». Enfin, certaines espèces, comme la **Pie-grièche à poitrine rose** *Lanius minor*, classée «En danger critique», ont vu leur déclin se poursuivre et se trouvent maintenant au bord de la disparition. En dépit de cette situation inquiétante, différents exemples montrent que les actions de conservation menées sur le terrain et les avancées de la réglementation peuvent porter leurs fruits. La loi de 1976, dont on célèbre cette année les 40 ans, a permis d'interdire progressivement la destruction de nombreuses espèces et de favoriser le développement d'espaces protégés. Les actions de protection des zones humides ont amélioré la situation de plusieurs espèces, comme le **Crabier chevelu** *Ardeola ralloides* ou la **Spatule blanche** *Platalea leucorodia*. Même s'il demeure classé «En danger», le **Vautour moine** *Aegypius monachus* voit progressivement sa situation s'améliorer. D'autres espèces, comme le **Râle des genêts** *Crex crex* ou **l'Aigle de Bonelli** *Aquila fasciata*, font actuellement l'objet d'un plan national d'action pour tenter d'enrayer les menaces qui pèsent sur leurs populations, mais leur situation reste très préoccupante. À l'image de l'**Alouette des champs** *Alauda arvensis*, emblématique du déclin des oiseaux associés aux milieux agricoles, le nombre d'espèces en catégorie «Quasi menacé» a presque doublé en 8 ans...

Avez-vous vu des Vulcains «marqués»?

Le **Vulcain** *Vanessa atalanta* est un papillon migrateur qui colonise l'Europe centrale et l'Europe du Nord chaque printemps depuis le Sud. En automne, c'est la génération alors engendrée par ces arrivées printanières qui migre en direction du Sud pour y passer l'hiver. Des chercheurs suisses de l'Université de Berne en collaboration avec le site Papillons de Suisse (*http://lepido.ch*) étudient actuellement le comportement migratoire du Vulcain en Europe, notamment grâce au marquage couleur. Cette étude pilote devrait déboucher sur un programme de marquage à grande échelle dans toute l'Europe en 2017. Le marquage consiste à colorer les taches blanches des ailes antérieures des Vulcains en utilisant différents codes de couleurs; les coloris utilisés sont le vert, le bleu, l'orange, le jaune, le rouge et le rose. Les 29 et 30 septembre 2016, 7000 Vulcains migrateurs ont ainsi été capturés, marqués, puis relâchés sur les cols alpins de Bretolet (2500 individus) et de la Croix (4500), dans le sud-ouest de la Suisse, aux confins de la Haute-Savoie. L'objectif est de mieux connaître les directions de vol, les distances parcourues et les vitesses de vol de l'espèce lors de sa migration vers ses sites d'hivernage méditerranéens. Les papillons marqués sont susceptibles d'être vus en France (méridionale surtout) et dans la péninsule Ibérique.

Merci de signaler toute observation de Vulcain ainsi marqué en envoyant un e-mail à l'adresse suivante: *tagging@gmx.ch*, en indiquant le lieu et l'heure de l'observation, ainsi que le code couleur de l'individu, l'idéal étant pour cela de prendre une photo du papillon. (Pour plus d'informations concernant ce projet, visitez-le site: *https://insectmigration.wordpress.com/red-admiral-migration/red-admiral-marking/*). Durant les deux jours de capture, 5 Vulcains marqués au col de la Croix ont été repris à Bretolet, situé à 32 km à vol de papillon, ce qui prouve qu'il n'est pas impossible de les retrouver! (Marco Thoma, Université de Berne)


© Marc Duquet


© Michel Baudraz

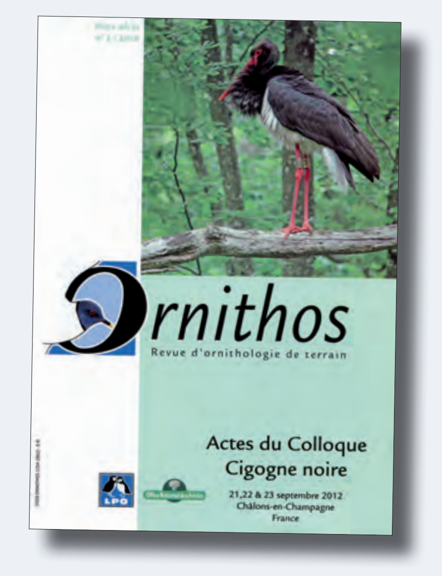

© Marco Thoma

Table des matières
Volume 23 - Année 2016

Table des matières

Volume 23 - Année 2016

Hors-série n°1/2016



En 2016, les actes du Colloque Cigogne noire qui s'était tenu à Châlons-en-Champagne en septembre 2012 ont été publiés, en partenariat avec l'Office national des Forêts (ONF), sous la forme d'un numéro hors-série d'*Ornithos* de 222 pages, qui a été adressé gracieusement à tous les abonnés.

Index alphabétique des espèces
Volume 23 - Année 2016

Index alphabétique des espèces

Volume 23 - Année 2016

En gras : article, note ou info traitant spécifiquement de l'espèce.

Sont indiqués [entre crochets] et en italique les « anciens » noms des espèces dont la taxonomie a changé en 2016 (voir Ornithos *23-5 : 238-253 et 254-271.*


NOS PRODUITS SONT DISPONIBLES AUPRES DE REVENDEURS SPECIALISES EXCLUSIFS,
ET EN LIGNE A L'ADRESSE WWW.SWAROVSKIOPTIK.COM
FAMILLE ATX/STX
INCONTESTABLEMENT
LE MEILLEUR CHOIX
Les falaises côtières offrent à tous les passionnés d'ornithologie une expérience captivante. Les oiseaux de mer uniques, tels que les puffins majeurs ou les albatros, vous émerveillent par leurs élégantes acrobaties. L'objectif de la gamme ATX/STX de SWAROVSKI OPTIK consiste à vous offrir le privilège de découvrir ces créatures rares de près. La famille ATX/STX de Swarovski Optik vous permet, pour la première fois, de moduler les performances de votre longue-vue d'observation en optant pour des objectifs interchangeables, de différents diamètres. Si vous pratiquez l'ornithologie à la côte ou sur des plaines de boueoù le déplacement est difficile, optez pour l'objectif de 95 mm, doté d'un grossissement maximal de 70x ; vous serez ébloui par la beauté d'images claires comme le cristal. En voyage, ou pour passer de longues journées d'observation sur le terrain, l'objectif compact de 65 mm est le choix idéal. Profitez pleinement de ces instants uniques – avec SWAROVSKI OPTIK.
SWAROVSKI
OPTIK
SEE THE UNSEEN
WWW.SWAROVSKIOPTIK.COM